

CARTE DU TERRAIN PLÉBISCITAIRE DE HAUTE-SILÉSIE.

1693
III

X-1969
1693 III

Biblioteka Śląska
5,000,-

MÉMOIRE

SUR LES TROUBLES EN HAUTE-SILÉSIE

(AOUT-SEPTEMBRE 1920)

(DOCUMENTS RÉUNIS PAR LE COMITÉ PLÉBISCITAIRE POLONAIS DE HAUTE-SILÉSIE)

Le Livre Blanc sur « Les violations du Traité de Paix par les Allemands en Haute-Silésie », présenté à la Conférence de Spa au mois de juin 1920, dénonçait les préparatifs faits par l'Allemagne en vue d'un soulèvement armé des Hauts-Silésiens contre les troupes interalliées, soulèvement qui rendrait le plébiscite impossible. Des bandes armées venues du fond de l'Allemagne avaient pour tâche de provoquer cette insurrection, soi-disant spontanée, de la population haute-silésiennne, de noyer dans le sang toute protestation des habitants polonais, de tuer ou d'interner les chefs des organisations polonaises et de paralyser enfin ou d'éloigner les troupes interalliées. La population haute-silésiennne en se soulevant ainsi aurait manifesté sa volonté d'une façon éclatante aux yeux de l'univers et le plébiscite devenait superflu.

Le gouvernement allemand a protesté énergiquement contre ces révélations du Livre Blanc, en déclarant faux les documents reproduits. Pourtant, sans nous laisser le soin de prouver leur authenticité, il a, par ses propres actes, justifié le bien-fondé de notre accusation.

Vers la mi-août en effet, escomptant l'avance des Bolcheviks en Pologne, le gouvernement allemand poussait fébrilement ses préparatifs. Le signal de l'insurrection devait être donné par la nouvelle de la prise de Varsovie. Tout était prêt. La chute de Varsovie paraissait imminente. Le 16 août, « le Wanderer », journal pangermaniste de Gliwice, prenant ses désirs pour la réalité, annonçait, dans une dépêche venant soi-disant de Stockholm, que les Russes étaient entrés à Varsovie.

Cette nouvelle, reproduite par les autres journaux de Haute-Silésie fut, bien que fausse, le signal du soulèvement. Les agitateurs organisèrent des réunions publiques monstres pour protester contre la prétendue violation de la neutralité de la Haute-Silésie par les troupes de l'Entente. La Commission Interalliée a en vain affirmé, par voie d'affiches, sa ferme volonté de rester neutre dans le conflit.

Le 17 août se sont tenus dans toutes les grandes villes de grands meetings, au cours desquels le public allemand, surexcité jusqu'aux extrêmes limites, pre-

nait la résolution d'unir tous ses efforts pour attaquer à la fois la population polonaise, désemparée par la nouvelle de la chute de Varsovie, les troupes inter-alliées, le Traité de Versailles!

Dans cette action criminelle, et au prix du sang d'innombrables victimes de Haute-Silésie, devait se sceller une nouvelle alliance entre les Allemands et les Bolcheviks.

Mais, à l'encontre des espérances allemandes, les Bolcheviks n'entrèrent pas à Varsovie. La nouvelle de sa chute étant fausse, le plan de campagne se trouvait ruiné.

Les états-majors des bandes armées lançaient des contre-ordres, l'unité d'action, échafaudée avec tant de soins, était compromise. A Katowice cependant, les Allemands ont réalisé leur plan. Partout ailleurs ils se sont repliés.

On peut dire aujourd'hui, sans crainte d'exagération, que si Varsovie était tombée aux mains des Bolcheviks, le soulèvement organisé par les Allemands aurait pris de telles proportions qu'aucun soldat français ne serait retourné en France.

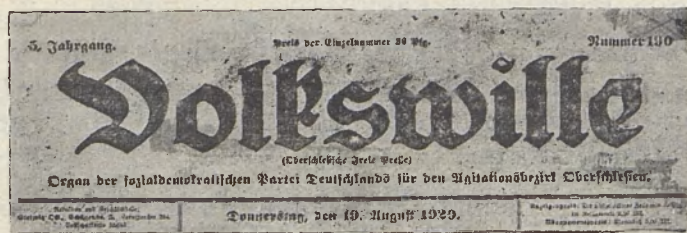
Depuis l'échec de cette entreprise les Allemands osent prétendre que ce sont eux qui sont opprimés par les Polonais.

Pour réfuter cette allégation il nous suffit de reproduire les récits que la presse allemande de Haute-Silésie a fait de ces événements, ainsi que les dépositions des témoins et des victimes des attentats.

Les Allemands ont été, en effet, pendant quelque temps à ce point certains du succès qu'ils n'ont pas craint de parler à cœur ouvert, et pour une fois leurs paroles reflètent exactement leurs pensées.

I. — LES ALLEMANDS TRIOMPHENT

LES ALLIÉS DES BOLCHEVIKS



Volkswille, 19 août 1920.

Volkswille, Donnerstag den 19. August 1920.

Les résolutions suivantes furent prises à l'unanimité : « Le prolétariat Haut-Silézien aperçoit dans le prétendu renforcement et déplacement des troupes plébiscitaires non seulement une violation de la neutralité, mais avant tout une concentration prévue de troupes pour appuyer les opérations militaires contre la Russie des Soviets. Le prolétariat Haut-Silézien refusera tout travail qui aura pour but le transport des troupes et des munitions contre la Russie des Soviets, ainsi que les déplacements des troupes à l'intérieur de la Silésie parce que la guerre contre la Russie des Soviets équivaut à la guerre contre les travailleurs.

A bas la guerre! Vive la paix!

Vive la Russie des Soviets!

La foule abandonne la place en ordre parfait. Cette formidable masse d'hommes remplit rapidement la Wilhelmstrasse.

Folgende Entschliessung wurde einstimmig angenommen :

Das ober-schlesische Proletariat erblickt in der angeblichen Verstärkung und Verschiebung der Plebiszittruppen nicht nur eine Neutralitätsverletzung sondern vor allem eine vorbereitende Massnahme zur Unterstützung der kriegerischen Operationen gegen Sowjetrussland. Das ober-schlesische Proletariat wird jegliche Arbeit, die den Zweck der Munitions- und Truppentransporte, gegen Sowjetrussland, auch der Truppenverschiebung innerhalb Oberschlesiens dient, verweigern, da der Krieg gegen Räterussland Krieg gegen die gesamte Arbeiterschaft bedeutet.

Nieder mit dem Krieg! Es lebe der Frieden!

Hoch lebe Sowjetrussland!

Die Massen verliessen den Platz in voller Ordnung; die ungeheure Menge Menschen füllte aber in kurzer Zeit Wilhelmstrasse.

PROPOSITIONS ÉTRANGES



Oberschlesische Morgen-Zeitung, le jeudi 19 août 1920.

La députation se composait de représentants des ouvriers Dittmar, Karger, Kubik et Lanschner. Ces messieurs ont présenté au colonel Blanchard, président de la Commission interalliée, les exigences de la population. Elles comportaient le désarmement de la garnison française et la garantie d'un libre départ. Au cas où ces exigences ne seraient pas acceptées, ces messieurs déclinaient toute responsabilité pour les événements ultérieurs. Le commandant militaire a déclaré qu'il aimait mieux mourir avec ses soldats que de se soumettre à ces exigences.

Oberschlesische Morgen-Zeitung, Donnerstag den 19. August 1920.

Die Deputation setzte sich zusammen aus den Gewerkschaftsvertretern Dittmar, Karger, Kubik und Lanschner. Diese Herren unterbreiteten dem Vorsitzenden der interalliierten Kommission, Oberst Blanchard, die Forderung der Bevölkerung. Diese lautete auf Entwaffnung der französischen Besatzung und der Zusicherung freien Abzugs. Sollte diese Forderung nicht bewilligt werden, so müssten die Herren die Verantwortung für alle weiteren Ereignisse ablehnen. Der Militärbefehlshaber erklärte, dass er lieber mit seinen Soldaten sterben würde, als dass er diese Forderung erfüllen würde.

LA BÊTE DÉCHAINÉE



General Anzeiger für Schlesien und Posen.

... L'imposante démonstration de la place du Théâtre aboutit à un violent incident. Lorsque, à la fin de la démonstration, défila la cavalerie française, fermant le cortège, la foule s'agita et s'élança avec des cannes contre les cavaliers. L'un d'eux, retiré de dessous son cheval, eut littéralement le crâne fendu. Les pompiers, appelés pour disperser la foule, refusèrent d'obéir. Les Français se sont décidés à aller de l'avant, mais se voyant entourés de toutes parts ils ont été obligés de reprendre leurs positions antérieures. Ils ont alors essayé de se frayer un passage avec des mitrailleuses et des grenades, en blessant grièvement deux employés de la police de sûreté allemande et plusieurs civils. Là-dessus la police de sûreté allemande refusa tout secours et se retira. Une bande de Polonais, arrivés de Boguczyce au secours des Français, fut dispersée. Un médecin polonais, le Dr Milecki, de la Friedrichstrasse, qui avait lancé de sa fenêtre une grenade dans la foule a été arraché de son domicile et tué; son cadavre a été jeté dans la rivière Rawa.

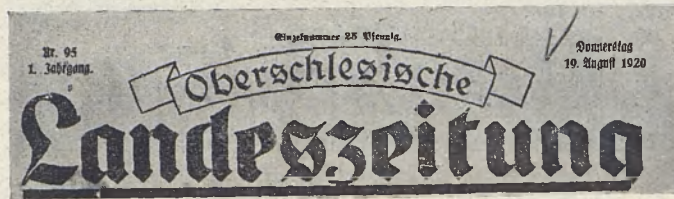
Là-dessus les pomparlers ont été interrompus. En quittant la maison, les représentants de la population ont pu constater que tout l'escalier était occupé par des soldats en tenue de campagne. A la sortie ils ont été accueillis par des cris de la foule : « Voyez, nos hommes n'ont rien obtenu. Aux armes et à l'assaut. » Ce n'est qu'à grand-peine que la députation a pu se frayer un passage à travers la foule. A 11 heures, la situation devint extrêmement tendue. On entendait des coups de fusil et des détonations des grenades à main. La foule s'était emparée d'une auto française sans en être empêchée. *En raison de la situation extrêmement dangereuse, les officiers français ont laissé entrevoir la livraison des armes.*

Generalanzeiger für Schlesien und Polen.

Aus Anlass der gewaltigen Demonstration am Theater-Platz kam es zu einem erregten Zwischenfall. Als am Ende des Demonstrationzuges französische Kavallerie nachritt, wurde die Menge erregt und hieb auf die Reiter mit Stöcken ein. Ein Reiter wurde vom Pferde gerissen und ihm der Schädel buchstäblich gespalten. Zur Zerstreuung der Massen wurde die Feuerwehr alarmiert. Sie verweigerte aber den Dienst. Die Franzosen schwärmten nun aus, rückten indes aber wieder ab, als sie sich von allen Seiten umschlossen sahen. Nun versuchten die Franzosen, sich mit Maschinengewehren und Handgranaten Geltung zu verschaffen, wobei zwei Beamte der Sicherheitspolizei und mehrere Zivilisten getroffen und schwer verletzt wurden. Daraufhin verweigerte die Sicherheitspolizei jede Hilfe und rückte ab. Ein Trupp Polen, die aus Bogut schütz den Franzosen zu Hilfe kamen, wurde in die Flucht gejagt. Der Arzt Dr. v. Miletzki, Friedrichstr. (Pole), der eine Handgranate aus dem Fenster in die Menge schleuderte, wurde von dieser aus seiner Wohnung geholt, totgeschlagen und in die Rawa geworfen.

Die Verhandlungen wurden daraufhin abgebrochen. Beim Verlassen des Hauses konnten die Vertreter der Bevölkerung feststellen, dass das Treppenhaus dicht besetzt war mit französischen Soldaten mit feldmarschmässiger Ausrüstung. Beim Heraustreten wurden Rufe laut : « Unsere Leute haben nichts erreicht! Waffen her, es geht zum Sturm! » Die Deputation konnte nur mit grosser Mühe sich einen Weg durch die Menge bahnen. Um 11 Uhr war die Situation auf das äusserste gespannt. Man hörte Gewehrscüsse und Handgranatendetonationen. Die Menge bemächtigte sich eines französischen Autos, ohne daran gehindert worden zu sein. *Angeichts der furchtbaren Situation stellten die französischen Offiziere die Ablieferung der Waffen in Aussicht.*

ILS REPOUSSENT SIMPLEMENT LES TROUPES FRANÇAISES EN ARRIÈRE



Oberschlesische Landeszeitung, le jeudi 19 août 1920.

.... Les écoliers et la foule qui se trouvaient devant le cordon se mirent à avancer toujours plus fort dans la Friedrichstrasse, ils vinrent sur le trottoir et s'avancèrent vers la maison de la Commission interalliée. *Les troupes furent tout simplement repoussées en arrière en cédant peu à peu.* Tout à coup il y eut une panique; les gens criant se sont jetés, d'effroi, en arrière, quelques coups de feu retentirent au même moment, quelques sourdes détonations, de *grenades à main*, à en juger d'après le bruit. Le tumulte devint indescriptible. Tous se jetèrent vers les portes des maisons voisines ou cherchèrent à se réfugier dans les rues transversales.

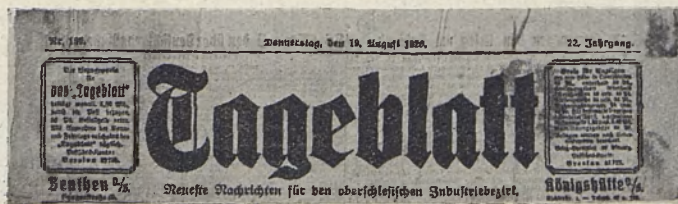
.... En présence de l'attitude menaçante de la population, un officier français entreprit directement les *pourparlers avec la foule et laissa entrevoir la livraison des armes.* On dit que les Français se sont déclarés prêts à livrer les armes à condition qu'elles seraient déposées dans les casernes, sous la garde de la police de sûreté allemande. (Sicherheitswehr).

Oberschlesische Landeszeitung, Donnerstag, den 19. August 1920.

Zugleich drängten die Schüler und die vor dem Kordon stehende Menge immer mehr in die Friedrichstrasse hinein und kamen am Bürgersteig auch beträchtlich in der Richtung gegen das Haus der Interalliierten Kommission vorwärts. *Die Truppen wurden einfach zurückgedrängt und wichen auch langsam zurück.* Plötzlich entstand eine Panik, die Leute schrien auf und drängten in sichtlicher Angst zurück, gleich darauf knatterten ein paar Schüsse und dazwischen einige dumpfe Detonationen von — wie es dem Klange nach schien — *Handgranaten.* Der Tumult war unbeschreiblich. Alles stürzte in die umliegenden Haustore und suchte in die Querstrasse abzudrängen. Die Vertreter der Bevölkerung versuchen die Verhandlung noch einmal zu erneuern, was ihnen auch gelungen ist.

Angesichts der drohenden Haltung der Bevölkerung *nahm ein französischer Offizier unmittelbar die Verhandlungen mit der Menge auf und stellte die Auslieferung der Waffen möglicherweise in Aussicht.* Wie verlautet sollen sich die Franzosen bereit erklärt haben die Waffen unter der Bedingung abzugeben dass diese unter Obhut der Sicherheitspolizei getrennt von ihnen in die Kasernen geschafft werden sollten.

UN AUTRE TÉMOIGNAGE



Tageblatt, 19 août 1920.

... Maintenant la cavalerie française s'avance pour disperser la foule. Malheureusement quelques éléments de trouble se trouvent parmi les spectateurs qui se tiennent comme une muraille des deux côtés de la Frédérikstrasse, et assaillent vivement les soldats. Suivant une circonstance qui n'est pas encore bien établie, un cavalier tire son sabre et frappe dans la foule. C'est le signal de l'assaut, bien entendu; la foule excitée se ruait plus pressée vers la Commandanture.

Comme plusieurs personnes essayent de désarmer les soldats français, soudain partent des coups de feu....

Alors commence une chasse sauvage et chacun cherche son salut dans la fuite. Hélas, il y a des morts et des blessés.

L'excitation augmente de plus en plus. Dans la Directionstrasse, un officier français est arrêté, la foule essaye de le frapper; grâce à la présence, parmi la foule, de quelques personnes avisées, cet officier n'a pas été tué. A l'angle de la Sedan- et de la Frédérik-

Tageblatt, Donnerstag den 19. August 1920.

Die französische Kavallerie rückte nummehr vor, um die Menschenmassen auseinanderzudrängen. Leider befanden sich unter den Zuschauern, die wie eine Mauer zu beiden Seiten der Friedrichstrasse standen, einige unbesonnene Elemente, die in fälicher Weise die Soldaten angriffen. Aus irgend einem Umstande, der bis jetzt noch nicht festgestellt ist, griff einer der Kavalleristen zu seinem Säbel und schlug in die Menschenmenge ein. Dies war das Signal zum Angriff. Selbstverständlich drängten die immer mehr erregten Menschenmengen auf die Kommandantur zu.

Als dann auch noch verschiedene Personen versuchten, französische Soldaten zu entwaffnen, fielen plötzlich Schüsse.

Es entstand ein wildes Jagen und ein jeder versuchte sein Heil durch die Flucht. Es gab leider Tote und Verwundete.

Die Aufregung wurde immer grösser. Auf der Direktionstrasse wurde ein französischer Offizier angehalten und die Menschenmenge versuchte, ihn zu schlagen. Nur dem Unstande, dass sich

strasse, quelques jeunes gens essayent d'arrêter une voiture à bagages française, et de maltraiter le conducteur et l'escorte.

Quelques personnes âgées arrivèrent à temps pour empêcher de plus graves incidents.

Vers huit heures, quelques personnes se rassemblèrent à la Frédérikplace, profitant de l'excitation de la foule, pour faire encore une tentative, et marcher contre les troupes françaises. Si par hasard, un soldat français se montrait dans un coin de rue, il était entouré et la foule essayait de s'en emparer. Malheureusement, comme il arrive toujours dans de pareilles manifestations, une foule énorme de gens désœuvrés et étrangers à la ville se sont trouvés là, pour pousser à la violence.

unter den Leuten einige besonnene Personen befanden, ist es zu verdanken, dass dieser Offizier von den erregten Massen nicht tödlich verletzt wurde. Auch an der Ecke Sedan- und Friedrichstrasse hatten einige jüngere Leute versucht, einen französischen Bagagewagen anzuhalten und wollten hier den Lenker des Wagens und die Begleitmannschaften misshandeln.

Einige ältere Herren kamen noch rechtzeitig hinzu und verhiinderten weitere Tätlichkeiten.

Gegen 8 Uhr sammelten sich auf dem Friedrichsplatz viele Personen zusammen, und versuchten unter den erregten Menschenmassen noch einen Keil zu schieben, um gegen die französischen Truppen tütlich vorzugehen. Sobald sich auf irgend einem Strassen- teil ein französischer Soldat zeigte, wurde er sofort umringt und die Massen versuchten, sich an ihm zu vergreifen. Leider haben sich hier, wie es bei solchen Anlässen immer üblich ist, eine Unmasse von auswärtigen arbeitsscheuen Personen eingefunden, die die Bevölkerung der Stadt Kattowitz zu Gewalttätigkeiten immer noch mehr aufreizten.

UNE VICTOIRE A L'ALLEMANDE



Oberschlesische Volksstimme, le jeudi 19 août 1920.

... Après que les pompiers eurent éteint l'incendie, la foule pénétra dans l'hôtel du Comité plébiscitaire polonais.

Tous les dossiers et les documents des Polonais furent jetés dans la rue. On a trouvé également un lot de drapeaux français qu'on a jetés dans la rue et brûlés.

Oberschlesische Volksstimme, Donnerstag den 19. August 1920.

Nachdem die Feuerwehr den Brand gelöscht hatte, drang die Menge in das Hotel ein, die Akten und Papiere der Polen wurden auf die Strasse geschleudert. Auch eine Reihe französischer Fahnen wurden vorgefunden, auf die Strasse geworfen und verbrannt.

LES TROUPES INTERALLIÉES SE RETIRENT



Oberschlesische Morgen Zeitung, le jeudi 19 août 1920.

... Tard dans l'après-midi, on voyait toujours la foule se presser devant la maison du Commandement des Troupes d'occupation françaises, d'où ont disparu, depuis les événements de la nuit précédente, les drapeaux interalliés qui l'ornaient précédemment.

En somme, un calme apparent règne partout, mais l'excitation intérieure des heures vécues est encore latente.

Oberschlesische Morgen-Zeitung, Donnerstag den 19. August 1920.

In den Spätnachmittagsstunden sah man immer noch grössere Ausammlungen vor dem Kommandanturgebäude der französischen Besatzung die nun nach den Vorgängen der letzten Nacht des interalliierten Flaggenschmuckes beraubt ist. Alles in allem genommen eine äussere Ruhe ist eingetreten, aber immer noch zittert die Erregung der verflochtenen aufgeregten Stunden nach.

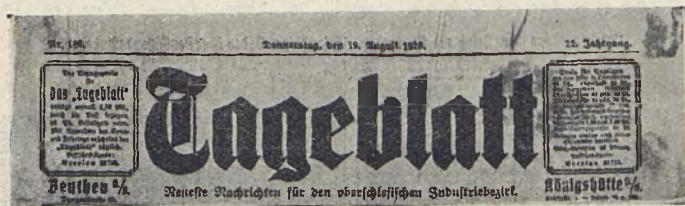
.... Un peu après 6 h. et demie du soir, la Mission française toute entière s'était retirée à Myslowice.

La Maison du Commandement de la Friedrichstrasse fut occupée par la Police de Sûreté Allemande (Sicherheitspolizei). La Maison fut fouillée de haut en bas, mais rien n'y fut trouvé. De la Mission française à Katowice, on ne voit plus aucune trace, sauf un petit poste de garde des chemins de fer, que la foule laisse faire, malgré l'état de siège, *comme si tout ce qui se passe ne le touchait pas*. La foule qui, malgré l'état de siège, s'était de nouveau réunie à la Friedrichstrasse et à la place Friedrich, s'est retirée après le départ des Français et la rue, malgré un peu de nervosité, reprend son caractère habituel.

Kurz nach 1/2 7 Uhr abends ist die französische Besatzung mit Mann und Maus auf der Strasse nach Myslowitz abgerückt.

Ihr Quartier, die Kommandantur auf der Friedrichstrasse, wurde von der Sicherheitspolizei besetzt. Das Haus wurde von unseren Grünen von oben bis unten durchsucht, aber nichts mehr darin gefunden. Von der französischen Besatzung ist in ganz Kattowitz nichts mehr zu sehen, bis auf eine kleine Bahnhofswache, die trotz Belagerungszustandes die Menge gewähren lässt, *als ob die ganze Sache sie gar nichts angehe*. Die Menschenansammlungen auf der Friedrichstrasse und auf dem Friedrichsplatz, die sich trotz des Belagerungszustandes am Abend wieder gebildet hatten, verzogen sich mit dem Abzuge der Franzosen und auf dieser Strasse kehrt, abgesehen von der noch nach zitternden Erregung, so mit Sacht dem das gewohnte, alltägliche Bild wieder.

LES ALLEMANDS ALLÈGUENT QU'ILS SONT PROVOQUÉS



Tageblatt, Königschuetzte, le jeudi 19 août 1920.

.... La revue des troupes françaises aurait dû être évitée. Sans cette gaffe politique, les meneurs des ouvriers n'auraient pas perdu leur autorité même sur les éléments douteux qui ont été auteurs des troubles. Dans les pourparlers des représentants des ouvriers avec le colonel Blanchard, à 10 h. et demie du soir, où l'on a exposé l'exigence, peut-être pas très sage au point de vue politique, du désarmement de la garnison française, le représentant des ouvriers, Kubik, a nettement défini la situation, en faisant remarquer au colonel Blanchard : « Monsieur le colonel, vous oubliez que la guerre est déjà terminée. Vous parlez de votre honneur militaire, mais vous oubliez que la police de sûreté allemande peut prétendre à ce même honneur (Sicherheitswehr). Et cependant vous avez imposé, en partie, son désarmement. »

Trop de ferments de mécontentement s'étaient amassés dans la population pour que certaines erreurs politiques pussent être supportées. La démonstration se serait, sans aucun doute, passée à Katowice dans le calme et avec dignité, si l'on avait renoncé de la part du commandement français à toute ostentation particulière des troupes.

Nous rendons justice au colonel Blanchard que, dans tout le cours ultérieur des événements, il s'est montré très conciliant envers les représentants des associations qui s'efforçaient de rétablir l'ordre et le calme. Il aurait cependant mieux valu que le commandement français usât de toute la sagesse politique, et de toute la circonspection que demandait cette situation difficile.

Tageblatt, Königschuetzte, Donnerstag den 19. August 1920.

Ces Zurschaustellen der Truppen musste vermieden werden. Ohne diese politische Unklugheit hätten die Arbeiterführer die Gewalt auch über die unsauberen Elemente, die dann den Tumult machten, nicht verloren. In den Verhandlungen der Gewerkschaftsführer mit dem Obersten Blanchard in der Nacht um 1/2 11 Uhr, in den Verhandlungen, in denen die politisch vielleicht nicht recht kluge Forderung der Entwaffnung der französischen Besatzungstruppen gefordert wurde, beleuchtete der Gewerkschaftsführer Kubik haarscharf die Situation mit der Bemerkung an Herrn Obersten Blanchard : « Herr Oberst, Sie vergessen ganz und gar, dass der Krieg zu Ende ist. Sie berufen sich auf Ihre militärische Ehre, vergessen aber, dass diese Ehre auch von der Sicherheitswehr für sich in Anspruch genommen wird. Bei der Sicherheitswehr haben Sie aber zum Teil die Entwaffnung durchgedrückt ».

Es lag zu viel Zündstoff in der Bevölkerung, als dass dieser Zündstoff besondere politische Ungeschicklichkeiten vertragen hätte. Ohne jeden Zweifel wäre auch in Kattowitz die Demonstration ruhig und würdig zu Ende geführt worden, hätte man seitens der französischen Besatzungsbehörde auf das ostentative zur Schaustellen der Truppenmasse verzichtet.

Wir wollen Herrn Oberst Blanchard im weiteren Verlaufe der Dinge sehr gern bestätigen, dass er ein ausserst konziliantes Wesen gegenüber den Gewerkschaftsführern, die bemüht waren, Ruhe und Ordnung wieder herzustellen, an den Tag legte, aber besser wäre es gewesen, es wäre von vornherein auch von der französischen Besatzungsbehörde die politische Klugheit und Umsicht in Anwendung gebracht worden, die diese schwere Situation erheischte.

II. — LES POLONAIS RÉAGISSENT

APPEL DU COMITÉ

Compatriotes !

Les militaristes prussiens, agissant de concert avec les socialistes, les bolchevistes nationaux et les communistes, ont conçu le projet de s'emparer mardi dernier de la Haute-Silésie et se sont jetés sur la paisible population polonaise et les troupes de l'Entente. C'est sur des ordres venus de Berlin et de Wroclaw (Breslau) que s'était déclanché tout ce mouvement.

Cette bande de criminels pangermano-socialistes et communistes attaqua non seulement les troupes interalliées, mais encore versa le sang de paisibles citoyens polonais. A Kattowice cette tourbe, à la fois hakatiste, socialiste et communiste, commit un crime monstrueux entre tous, en assassinant avec une sauvagerie inouïe, au moment où il donnait des soins à des Allemands blessés, le docteur André Mielecki, praticien polonais bien connu jouissant de l'estime générale. A Rybnik, un lieutenant de la police verte assassina le mineur Szewczyk et la populace prussienne aidée par la police verte, blessa grièvement plusieurs Polonais, A Kattowice, la police allemande et les pompiers refusèrent obéissance au lieu de remplir leur devoir; la police verte incitait la population aux désordres et distribuait des armes.

Pangermanistes chauvins, socialistes, communistes, fonctionnaires allemands, conspirent tous contre la sécurité du peuple polonais. Ils menacent dans sa vie et dans son bien. Ils jettent impunément en prison et assassinent nos frères. Lorsque les pouvoirs allemands ne trempent pas la main dans ces méfaits, ils en restent les spectateurs indulgents. Les bandes allemandes agitent devant le peuple polonais la menace de détruire son bien et de réduire en cendres ses demeures. Fomentateurs de troubles venus du fond de l'Allemagne, directeurs et employés de différentes entreprises industrielles, originaires également de provinces lointaines du Reich qui se sont enrichis ici au prix de l'effort épuisant de notre peuple, privent ce peuple de la condition essentielle de tout travail productif : ils ruinent l'ordre et la paix et ferment devant le travailleur les usines et les forges.

La grande masse de la population haute-silésiennne terrorisée par une minorité composée surtout d'hommes étrangers à ce pays, enrichis de notre sucre et de notre labeur, ne permettra pas la perpétuation de cet état de choses. Nous allons tous réunir nos efforts pour travailler en commun au maintien de la paix et de l'ordre, pour mettre un frein aux exploits de ces éléments étrangers qui viennent fomenter ici des troubles et pour protéger la vie et le bien de nos compatriotes.

Nous demandons à tous les Hauts-Silésiens de former dans chaque village et dans chaque commune des organisations pour la défense des habitants qui s'assigneront la tâche de contrecarrer efficacement tous les attentats contre la paix et l'ordre publics, de protéger leurs frères contre les attaques des bandes allemandes, de défendre le bien polonais contre les criminels hakatistes-communistes. Ces organisations pour la défense de la population n'auront strictement que ce but — jamais de visées agressives. Elles agiront comme a toujours agi jusqu'à présent la population polonaise qui se bornait à se défendre contre les actes de violence commis par la minorité allemande et les fonctionnaires aux ordres de celle-ci.

En organisant cette auto-défense, chacun de nous aura en vue de protéger non seulement sa famille et son propre bien. Il sera de notre devoir de nous dresser tous, comme des frères, pour la défense de chacun de nos compatriotes lésés dans leurs droits par le sinistre minorité hakatiste-bolcheviste.

Travaillons et sachons nous défendre avec calme et prudence. Ne cédon pas sous la menace. Unissons nos efforts, fidèles à la devise : Chacun pour tous, tous pour chacun !

Comité Plebiscitaire Polonais

W. KORFANTY,

Parti national ouvrier

Joseph ROGUSZCZAK

Parti socialiste polonais

Joseph BINISZKIEWIEZ

Association populaire chrétienne.

Edouard RYBARZ

Association professionnelle polonaise

Joseph RYMER

Union des mineurs polonais

Michel GRAJEK

Union des métallurgistes polonais

Ignace SIKORA

Union des cheminots polonais

Jean STOLARZ

Union des travailleurs du bâtiment

Antoine KOWALCZYK

Union des travailleurs intellectuels polonais

Jean LUBOS

Union des travailleurs agricoles et forestiers polonais

François MASKA

Union centrale professionnelle polonaise

Joseph ADAMECK

Section des mineurs de l'Union centrale professionnelle polonaise

Joseph WIECHULA

Section des métallurgistes de l'Union centrale professionnelle polonaise

Stanislas RYBICKI

Section des travailleurs agricoles et forestiers de l'Union centrale polonaise

Paul FURGOL

Union des agriculteurs silésiens

Félix KUPILAS

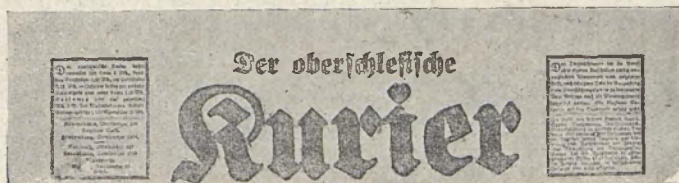
Union des Sokols polonais en Haute-Silésie

Michel WOLSKI Joseph DREZA

Union des sociétés de chant silésiennes

Michel Wolski

COMMENT LES POLONAIS S'APPROVISIONNÈRENT EN ARMES



Oberschlesischer Kurier, 24 août 1920.

Oberschlesischer Kurier.

COMBAT HÉROÏQUE DE LA POLICE DE SURETÉ (SICHERHEITSWEHR) A MYSLOWICE.

DER HELDENKAMPF DER SICHERHEITSWEHR IN MISLOWITZ.

.... Le combat a commencé à 8 h. du matin et s'est terminé à 5 h. et demie de l'après-midi, après que les hommes eurent dépensé leurs dernières cartouches. La garnison se défendait désespérément contre des forces supérieures, mais finalement, n'ayant plus de munitions, elle fut vaincue. Plusieurs milliers d'ouvriers polonais, très bien armés et équipés, ont pris part à l'assaut. La milice a été désarmée et tous ceux qui étaient capables de lutter ont été faits prisonniers. Le lieutenant a été obligé de marcher en tête des prisonniers en portant le drapeau polonais.

.... Das Gefecht begann um 8 Uhr morgens und endete 5,50 Uhr nachmittags, nachdem die Mannschaft die letzte Patrone verschossen hatte. Die Besatzung wehrte sich verzweifelt gegen die Übermacht, wurde aber schliesslich wegen Munitionsmangels überwältigt. An dem Sturm auf das Schlafhaus beteiligten sich mehrere Tausend polnische Arbeiter, die sehr gut bewaffnet und ausgerüstet waren. Die Sicherheitswehr wurde sodann entwaffnet, und was nicht kampfunfähig war, wurde gefangen genommen und der Oberleutnant wurde gezwungen, mit einer polnischen Fahne in der Hand den Gefangenen voranzugehen.

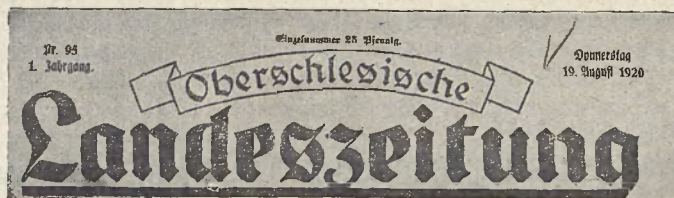
ÉVÉNEMENTS DE HOHENLINDE DU 20 AU 21 AOUT. EFFROYABLE COMBAT DE RUE LE 21 AOUT.

DIE VORGÄNGE IN HOHENLINDE AM 20. UND 21. AUGUST. FÜRCHTBARER STRASSENKAMPF AM 21. AUGUST.

Vendredi depuis le matin des bruits inquiétants furent répandus. On parlait de l'occupation des principaux édifices locaux, du projet d'assassinat de 26 bourgeois partisans de l'Allemagne, inscrits sur la liste de mort polonaise, enfin de l'introduction des autorités polonaises. On avait envoyé au quartier plébiscitaire polonais deux députés pour s'entendre au sujet de la formation d'une milice locale. On avait organisé cette milice avec 40 membres, dont 32 Polonais et 8 Allemands. L'ensemble des représentants du parti polonais et les chefs du parti s'étaient engagés à ne pas user de la terreur envers les Allemands. Toutes les armes qui se trouvaient en possession des habitants ont été apportées à la mairie et rendues à la milice civique. Les 8 Allemands ont remis leurs armes aux Polonais. On a procédé ensuite à la revision des armes dans les baraquements qui étaient réservés aux Allemands. On y a trouvé 6 fusils, 13 grenades à main et 400-500 cartouches. A cette occasion les Allemands qui s'y trouvaient y ont été très maltraités par les Polonais qui avaient pénétré dans la maison. Le lendemain les armes devaient de nouveau être rendues, mais les Polonais les ont gardées. Vers 10 heures, un camion de la police de sûreté (Sicherheitswehr) partit de Lipine à Bytom (Beuthen) pour chercher es provisions....

Am Freitag morgen wurden beunruhigende Gerüchte verbreitet, von Besetzung wichtiger Gebäude im Orte, von der geplanten Ermordung von 26 deutschgesinnten Bürgern, die auf der polnischen « Todeskandidatenliste » standen und Einführung der polnischen Obrigkeit. Eine Abordnung von zwei Herren wurde nach dem polnischen Ortsplebiszit entsandt, um eine Einigung in der Gründung einer Ortswehr herbeizuführen. Es wurde eine Ortswehr von 40 Mitgliedern, 32 Polen und 8 Deutschen gegründet. Von sämtlichen Vertretern der polnischen Fraktion und auch von den Führern der polnischen Partei wurde die Erklärung abgegeben, jeden Terror und die Belästigung der Deutschen zu verhindern. An die gegründete Bürgerwehr wurden vor dem Gemeindehause Waffen abgegeben, soweit solche vorhanden waren. Die 8 Deutschen überliessen die Waffen den Polen. Hierauf wurde im Schlafhause eine Haus-suchung nach Waffen vorgenommen. Es wurden 6 Gewehre, 12 Handgranaten und 400—500 Gewehrpatronen gefunden. Die deutsche Belegschaft wurde von den eingedrungenen Polen schwer misshandelt. Am Morgen sollten die Waffen wieder abgegeben werden, was aber die Polen nicht taten. Gegen 10 Uhr fuhr ein Lastauto der Sicherheitspolizei von Lipine um Proviant nach Beuthen.

CE QUE LES ALLEMANDS NOMMENT " LA DICTATURE POLONAISE "



Oberschlesische Landes-Zeitung, le jeudi 21 août 1920.

ROSSBERG.

LA DICTATURE DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX POLONAIS.

La fraction polonaise de la Municipalité a tenu, lundi, une séance sans y avoir invité ni le maire de la ville, ni les membres du parti allemand, ni ceux du parti social-démocrate. Les décisions suivantes ont été prises et communiquées le lendemain, mardi, à la population par voie d'affiche :

1. Une *Milice locale* est créée en vue de maintenir l'ordre et la sécurité publique. Elle se compose de 160 hommes, et exerce son activité jusqu'à un autre règlement de la question. M. François Strenick est nommé Commandant de la Milice. Les membres de la Milice seront armés avec des armes à feu. La Caisse municipale avancera pour les dépenses de la Milice, des sommes destinées à l'entretien d'une organisation chargée de maintenir l'ordre et la sécurité publique.

2. Les membres de la Milice porteront un *brassard bleu et blanc* avec un cachet de la Municipalité.

3. La Municipalité invite la population à *suivre les dispositions de la Commission Interalliée*, quant aux couleurs et enseignes nationales. Il est donc défendu de hisser les drapeaux aux couleurs nationales et de porter les enseignes nationales.

4. La Municipalité *proteste contre l'introduction éventuelle de la police de sûreté allemande*.

5. On prie les puissances alliées qu'en *organisant la police, elles veuillent bien engager en premier lieu les membres de la police locale*.

6. La Municipalité exige que *toutes personnes arrivées après le 1^{er} septembre 1919, et dont la présence dans la ville est considérée par la Municipalité comme indésirable, abandonnent le lieu, une liste des personnes arrivées après la date sus-indiqués doit être livrée immédiatement à la Municipalité*.

7. Les habitants sont invités à maintenir l'ordre et à faciliter à la Milice l'accomplissement de ses fonctions.

Oberschlesische Landes-Zeitung.

ROSSBERG.

DIKTATUR DER POLNISCHEN GEMEINDEVERTRETER.

Die polnische Fraktion der Gemeindevertretung hat am Montag ohne Hinzuziehung des Gemeindevorstehers und der Mitglieder der deutschen Partei und der sozialdemokratischen Partei eine Sitzung abgehalten und in derselben folgende Beschlüsse gefasst, die am Dienstag der Ortsbevölkerung durch Anschlag bekannt gemacht worden sind :

1. Es wird zur Aufrechterhaltung der öffentlichen Sicherheit eine *Ortswehr* ins Leben gerufen. Die Wehr besteht aus 160 Mann und bleibt so lange in Tätigkeit, als bis dieser Beschluss in anderer Weise geregelt wird. Zum Kommandanten wird Herr Franz Strenick gewählt. Die Wehrmannschaften sind mit Gewehren zu versehen. Die Gemeindekasse schießt die Entschädigung für die Wehr auf Kosten der Einrichtung vor, welche die Gemeinde für Aufrechterhaltung der öffentlichen Ordnung und Sicherheit zu zahlen verpflichtet ist.

2. Die Mannschaften der Wehr tragen am Arme eine mit dem Gemeindestempel versehene weissblaue Armbinde.

3. Die Gemeindevertretung ersucht die Bevölkerung um *Befolgung der amtlichen Verfügung* betr. die nationalen Farben und Abzeichen. Es ist demnach verboten, Fahnen in den nationalen Farben auszuhängen und vaterländische Abzeichen zu tragen.

4. Die Gemeindevertretung *protestiert gegen die eventuelle Neueinführung der Sicherheitswehr*.

5. Die verbundenen Mächte werden gebeten, bei *Formierung der Polizei an erster Stelle Mitglieder der Ortswehr* zu berücksichtigen.

6. Die Gemeinde verlangt, dass *alle nach dem 1. September 1919 zugezogenen Personen*, deren Anwesenheit in der Gemeinde die Gemeindevertretung für nicht erwünscht hält, den Ort verlassen, der Gemeindevertretung umgehend ein Verzeichnis derjenigen Personen einzureichen, welche nach dem oben angegebenen Termin zugezogen sind.

7. Die Bevölkerung wird zur Einhaltung der Ordnung und Erleichterung bei Ausübung ihrer Pflichten durch die Ortswehr ersucht.

EXPIATION



Oberschlesische Volksstimme.

RÉCITS DES ASSASSINATS ET DES TRIOMPHES POLONAIS.

Le brigadier Janus qui avait arrêté le personnel de la maison du Comité plébiscitaire polonais — comme on sait le personnel

Oberschlesische Volksstimme.

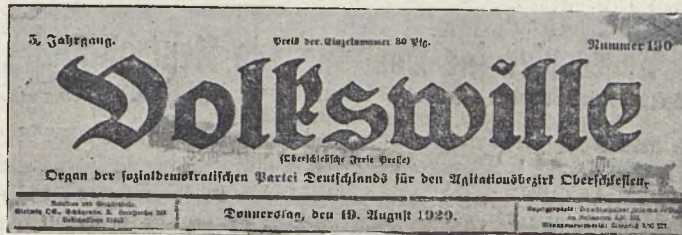
POLNISCHE KORD- UND SIEGESBERICHTE.

Der Oberwachtmeister Janus, der die polnische Besatzung des « Deutschen Hauses », die bekanntlich durch Schiesserei auf

en question avait provoqué tout l'incident en tirant sur les paisibles Allemands — a été saisi par les Polonais, hier, à Bogucice et fusillé par eux. Deux autres personnes qui avaient été accusées par les Polonais d'avoir pris part au meurtre du Dr. Milecki ont été également tuées.

harmlose Deutsche zuerst die ganze Bewegung anfachte, verhaftet hat, wurde gestern in Bogutschütz von den Polen angehalten und erschossen. Auch eine 2. Person, die von den Polen beschuldigt wurde, dass sie sich an der Tötung des Dr. von Milecki beteiligt haben soll, ist ebenfalls erschossen worden.

COMMENT AGISSAIENT. (D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE ALLEMAND) LES "BANDES POLONAISES"



Volkswille, jeudi, 26 août 1920.

Volkswille, Donnerstag den 26. August 1920.

OCCUPATION DE NICOLAI PAR LES POLONAIS.

Notre correspondant nous écrit : Lorsque dimanche matin tout s'était calmé après les événements de samedi, les Français se sont subitement retirés et avec eux s'est aussi retirée la police de sûreté. Elle est partie dans la direction de Katowice et a été désarmée, comme nous l'avons appris plus tard. Dès que la ville fut libre, des ouvriers armés affluèrent à Nicolai des localités voisines. Il n'y a pas eu d'incidents, car la population a été assez sage pour ne se mêler de rien. Un officier italien apparut aussi et ordonna, du balcon de l'Hôtel de Ville, de nettoyer la place et les rues; les hommes armés ont suivi cet ordre. Bientôt apparurent les conseillers municipaux et aussi les chefs des Polonais qui se sont retirés après d'assez longs pourparlers, en gardant les armes, mais sans causer de dommage. A 7 heures du soir a eu lieu une séance publique du conseil municipal, où l'on a décidé la création d'une garde civique, qu'on réclamait déjà depuis longtemps. Il n'est arrivé aucun incident et lundi, aussi, tout a été calme, malgré que les grévistes polonais étaient tous dans les rues. On pouvait facilement remarquer que l'affaire de Nicolai avait été conduite du dehors et que les hommes obéissaient à des indications précises; il en est de même pour la garde civique, et il est évident que tout le plan avait été tracé à l'Hôtel Lomnitz. (L'Hôtel Lomnitz est le siège du Comité plébiscitaire polonais à Bytom.)

NIKOLAI — DOCH BESETZT!

Unser Mitarbeiter schreibt uns : Nachdem nach den Vorfällen am Sonnabend sich wieder Sonntag früh alles beruhigt hatte, rückten plötzlich zu Mittag die Franzosen ab, mit denen auch die Sicherheitspolizei abrückte. Sie zog in der Richtung nach Kattowitz ab und wurde, wie wir später erfuhren, entwaffnet. Nachdem die Stadt frei war, rückten bewaffnete Arbeiter von den umliegenden Ortschaften plötzlich in Nikolai ein. Zu Zwischenfällen ist es nicht gekommen, weil die Einwohnerschaft vernünftig genug war, sich nicht einzumischen. Beim Eintreffen am Ring erschien auch ein italienischer Offizier, der vom Balkon des Rathauses herab befahl, den Ring und die Strassen frei zu machen, was auch von den Leuten mit Waffen befolgt wurde. Auch erschienen sofort die Stadtverordneten, ebenso die Polenführer, und nach längerem Verhandeln rückten sie wieder geschlossen mit der Waffe ab, ohne Schaden angerichtet zu haben. Abends um 7 Uhr fand dann wieder eine öffentliche Sitzung der Stadtverordneten statt, wo nun doch die Gründung einer « Bürgerwehr » beschlossen wurde, nach der man schon so lange gerungen hat. Zu Zwischenfällen ist es nicht mehr gekommen, auch am Montag ist alles ruhig geblieben, trotzdem die streikenden polnischen Arbeiter alle in der Stadt erschienen waren. Man konnte recht beobachten, dass die ganze Sache von Nicolai aus geleitet wurde und die Leute alles auf genaue Weisung ausführten; auch die « Bürgerwehr » wird von ihnen geleitet und der ganze Plan ist scheinbar schon lange im Hotel Lomnitz ausgeheckt worden.

UN BANDITISME ÉTONNANT



Oberschlesischer Kurier, 26 août 1920.

Oberschlesischer Kurier, den 26. August 1920.

LES POLONAIS A GEORGENBERG.

On nous écrit de Georgenberg, cercle de Tarnowice : Samedi, dans le courant de l'après-midi, notre petite ville de

DIE POLEN IN GEORGENBERG.

Aus Georgenberg, Kreis Tarnowitz, schreibt man uns : Am Sonnabend wurde im Laufe des Nachmittags unser Städtchen

Georgenberg fut occupée par des insurgés polonais armés. Tout d'abord on a occupé l'Hôtel de Ville et on y a hissé le drapeau polonais, après quoi quelques-uns de ces hommes armés ont occupé l'Hôtel des Postes et les sorties de la ville. Des groupes de passants qui quittaient la ville ou bien y arrivaient, et surtout les jeunes gens connus pour leur esprit nationaliste allemand, étaient fouillés pour voir s'ils ne portaient pas d'armes. L'activité des insurgés s'est bornée, samedi après-midi et le soir, aux visites domiciliaires dans les familles connues comme allemandes, et au désarmement du sergent Anders. La conduite des insurgés était plutôt correcte. Ils cherchaient évidemment à gagner les sympathies des habitants dont l'esprit était allemand. La nuit du samedi au dimanche a été calme. Le matin du dimanche a été semblable au soir précédent. Dans la ville même, à l'Hôtel de Ville, à la poste et à toutes les sorties de la ville, des insurgés armés fouillaient tout jeune homme qui passait.

Dans le courant de l'après-midi les insurgés ont accompli leur premier acte héroïque. Malheureusement le sang y a coulé aussi. Les insurgés, jouant avec les armes, ont tué, sans doute par mégarde, dans la prairie, la vache d'un bourgeois polonais. Vers une heure, environ quinze hommes apparurent à la gare et firent des visites domiciliaires chez les employés en cherchant les armes. Les excès se sont arrêtés là. Lundi, de nouveau une vingtaine d'hommes firent leur apparition au train de 11 h. 20, allant à Katowice et cherchèrent à empêcher les voyageurs de continuer leur chemin. Après avoir commis des actes de violence sur la personne du chef du train et après avoir menacé le chef de gare, les insurgés, n'ayant rien obtenu, se sont retirés. Beaucoup d'habitants d'origine polonaise, mais d'esprit allemand, avaient déjà dès samedi pris la fuite hors de la ville.

Nous autres, bourgeois allemands, qui demeurons encore ici, nous demandons à la Commission interalliée : la décision de la Commission interalliée concernant la reddition des armes n'est-elle pas applicable à ces bandits ?

Georgenberg von bewaffneten polnischen Insurgenten besetzt. Es wurde zunächst das Rathaus besetzt und hier die polnische Fahne gehisst, worauf einzelne Bewaffnete das Postgebäude und die Stadtausgänge besetzten. Sämtliche nach oder aus der Stadt Gehenden, vor allen Dingen aber als deutsch bekannte junge Leute wurden nach Waffen durchsucht. Die Tätigkeit der Insurgenten beschränkte sich am Sonnabend nachmittags und abends auf Haussuchungen nach bei sämtlichen als deutsch bekannten Familien und auf die Entwaffnung des Wachtmeisters Anders. Teilweise benahmen sich die Insurgenten korrekt. Jedenfalls suchen sie hierdurch sich die Sympathie der deutsch denkenden Bevölkerung zu erwerben. Die Nacht vom Sonnabend zum Sonntag verlief ruhig. Am Sonntag vormittag dasselbe Bild wie Sonnabend nachmittag. In der Stadt selbst, am Rathaus, bei der Post und an den Stadtausgängen die bewaffneten Insurgenten, jeden passierenden jungen Mann nach Waffen durchsuchend.

Im Laufe des Nachmittags vollbrachten die Insurgenten die erste Heldentat. Leider ist dabei auch Blut geflossen. Einem polnischen Bürger wurde eine nach der Weide geführte Kuh, wahrscheinlich aus Versehen, von den mit Gewehren spielenden Insurgenten erschossen. Um etwa 1 Uhr erschienen zirka 15 Mann am Bahnhof und hielten bei den Beamten Haussuchungen nach Waffen ab, Ausschreitungen unterblieben hierbei. Am Montag vormittag erschienen wiederum zirka 20 Mann zu dem um 11,20 Uhr nach Kattowitz fahrenden Zuge am Bahnhof und versuchten die Passagiere an der Weiterfahrt zu hindern. Nachdem sich die Insurgenten an dem diensttuenden Fahrdienstleiter tötlich vergangen und den Bahnhofsvorsteher bedroht hatten, zogen sie unverrichteter Sache wieder nach der Stadt ab. Ein grosser Teil von Geburt polnischer aber deutsch denkender Georgenberger Bürger ist bereits am Sonnabend geflüchtet.

Wir hier noch in Georgenberg wohnenden deutschen Bürger fragen die Interalliierte Kommission an : Wo bleibt die Befolgung des Aufrufs betreffend Ablieferung von Waffen seitens der Banditen ?

CE QUE LES ALLEMANDS NOMMENT "UNE INSOLENCESANS PAREILLE"



Generalanzeiger für Schlesien und Posen, 26 août.

« UNE INSOLENCESANS PAREILLE », c'est de l'avis du journal précité, la résolution suivante prise à la réunion du Comité plébiscitaire polonais du cercle de Ratibor, à la date du 19 août 1920 :

« Nous, les représentants de la population polonaise du cercle de Ratibor, réunis le 19 août dans la salle Strzecha à Ratibor, affirmons :

1. Que le banditisme allemand s'étend de plus en plus effrontément dans la vie politique de notre cercle et que les attaques contre notre population polonaise se multiplient de jour en jour d'une façon plus alarmante.

2. Que les attaques sont entreprises non par des individus isolés mais par des bandes de criminels, complètement organisés.

3. Que les autorités et les organes de la police restent pour la plupart passifs en face de ces crimes ; de plus, assez souvent même, la police prête son aide à l'activité secrète de la conspiration nation-bolcheviste allemande.

4. Que la Commission interalliée et ses organes qui ne connaissent pas suffisamment la brutalité du caractère prussien, ne

General Anzeiger.

Die *Grenzzeitung* vom 24. August 1920 brachte folgende Resolution der Versammlung polnischer Plebiszit-Komitees des Kreises Ratibor am 19. August 1920 :

Wir von der polnischen Bevölkerung des Kreises Ratibor gewählten Vertreter, versammelt am 19. August 1920 im Saale der « Strzecha » zu Ratibor, stellen fest :

1. Immer frecher herrscht das deutsche Banditenwesen im politischen Leben unseres Kreises, und es mehren sich von Tag zu Tag in erschreckender Weise die Überfälle auf unsere polnische Bevölkerung.

2. Die Überfälle werden nicht nur durch einzelne Personen, sondern durch ganze, gut organisierte Verbrecherbanden ausgeführt.

3. Die Polizeibehörden und deren Organe verhalten sich meistens passiv im Verfolgen dieser Verbrecher, nicht selten aber leisten sie Hilfe der unverantwortlichen Arbeit der nationalbolchevistischen Verschwörung.

4. Die Interalliierte Kommission und deren Organe, die den brutalen Geist eines Deutsch-Preussen nicht genügend kennen,

présent pas assez de protection aux Polonais persécutés et mal-traités.

Ayant constaté ce que nous venons d'exposer, nous sommes arrivés à la conviction qu'en présence des violences et de la terreur allemande nous ne pouvons plus souffrir plus longtemps les conditions actuelles d'existence. Notre honneur national, le souci de notre bien et de la vie de nos concitoyens, toujours menacée, et surtout le souci du bonheur et de la tranquillité du pays sacré de nos ancêtres, que nous ne voulons pas abandonner à la canaille prusso-bolcheviste nous obligent à nous aider seuls à nous rendre justice. Nous ne ferons rien pour offenser les sentiments des peu nombreux étrangers qui demeurent sur notre terre, mais nous sommes aussi obligés d'avertir que notre patience, trop éprouvée, commence à s'épuiser. Si la population allemande devait continuer à nous provoquer et à nous offenser, nous autres Polonais, nous aurions le regret de répondre à la violence et de la réprimer, jusqu'à ce que nos concitoyens allemands changent leur attitude et nous rendent possible la vie commune en paix et bonne intelligence.

leisten ungenügende Hilfe den verfolgten und vergewaltigten Polen.

Nachdem wir obiges festgestellt haben, sind wir zu der festen Überzeugung gekommen, dass wir angesichts der deutschen Gewalt- und Terrormittel diese Verhältnisse weiterhin nicht dulden können. Unsere Nationalehre und die Besorgnis um die bedrohte eigene Habe, sowie das Leben unserer Mitbürger, vor allem aber die Sorge um das Glück und die Ruhe des heiligen Landes unserer Väter, das wir dem preussisch-bolschewistischen Gesindel nicht freigeben, haben uns veranlasst, Selbsthilfe und Genußtun zu schaffen. Wir wollen wie bisher alles unterlassen, das die Gefühle der wenigen auf unserer Erde wohnenden Fremden verletzte, zugleich aber müssen wir ausdrücklich warnen, dass die von uns bisher strengstens bewahrte Geduld zu Ende ist. Im Falle, dass die deutsche Bevölkerung uns noch weiterhin reizen und verletzen wird, so werden wir Polen uns zu unserem tiefsten Bedauern gegen Gewalt wehren und es nicht unterlassen, bis unsere deutschen Mitbürger ihre bisherige Haltung wechseln und uns ein Zusammenleben in Friede und Eintracht ermöglichen.

CE QUE LES ALLEMANDS ENTENDENT PAR LES PERSÉCUTIONS POLONAISES



Schlesiische Zeitung, 24 août 1920.

Schlesiische Zeitung.

SOUS LA DOMINATION POLONAISE.

IN POLNISCHER GEWALT.

Autant qu'il apparaît des informations reçues jusqu'à midi, tout le cercle de Rybnik à l'exception de la ville de Rybnik, tout le cercle de Pless avec la ville de Pless, le cercle (district) de Katowice, de Bytom (Beuthen) et de Tarnowice se trouvent complètement entre les mains des Polonais. Les villes de Gliwice, Katowice, Bytom (Beuthen), Koenigshuetie, etc., forment jusqu'à présent de paisibles îlots. Les Polonais entreprennent, des localités occupées par eux, de continuelles attaques contre ces lieux.

Dans les lieux occupés on affiche aujourd'hui sur les murs l'appel à la population, en polonais et en allemand, pour organiser des comités d'ordre public formés des habitants indigènes. Les chefs de ces comités s'engagent à maintenir l'ordre et le calme par tous les moyens qu'ils auront à leur disposition et à chercher la reprise du travail. Les réunions de plus de 5 personnes sont interdites. Les armes et les munitions se trouvant entre les mains de la population doivent être immédiatement livrées. Les restaurants ferment à 6 heures du soir. La vente des boissons alcooliques est interdite. Toutes les personnes domiciliées dans les lieux et arrivées dans les 5 derniers mois sont obligées de se présenter immédiatement au poste de garde. Les particuliers ne doivent pas sortir dans la rue à partir de 8 h. et demie du soir jusqu'à 4 heures du matin sans papiers d'identité. Le pillage et autres délits similaires sont passibles de la peine de mort. Tous les employés des services publics, à l'exception des anciens membres de la police et de la gendarmerie, sont invités à reprendre leurs fonctions comme auparavant. Ces dispositions sont signées par le comité local d'ordre public et datées du 21 août 1920.

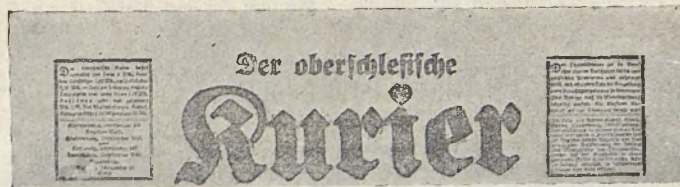
Ces comités d'ordre public ne sont rien d'autre que les autorités polonaises qui sévissent contre les Allemands.

Soweit sich aus den bis heute mittag vorliegenden Meldungen ergibt, sind der ganze Kreis Rybnik ausser der Stadt Rybnik, der ganze Kreis Pless mit der Stadt Pless, der Landkreis Kattowitz, der Landkreis Beuthen und der Landkreis Tarnowitz durchweg in polnischen Händen. Die Städte Gleiwitz, Kattowitz, Beuthen, Königshütte usw. bilden zur Zeit noch ruhige Inseln. Aus den besetzten Teilen unternehmen die Polen ständig Vorstöße nach diesen Orten.

In den besetzten Gebieten wurden heute Maueranschläge in deutscher und polnischer Sprache angeschlagen, in denen zur Bildung von Selbstschutz-Komitees aus der heimischen ortsansässigen Bevölkerung aufgefordert wird. Die Führer dieser Komitees verpflichten sich, mit allen ihnen zu Gebote stehenden Mitteln für die Aufrechterhaltung der öffentlichen Ruhe und Ordnung zu sorgen und die Wiederaufnahme der Arbeit in den Betrieben in die Wege zu leiten. Ansammlungen von mehr als fünf Personen sind verboten. Sämtliche Waffen und Munition sind sofort abzugeben. Gasthäuser abends um 8 zu schliessen. Der Verkauf von alkoholischen Getränken ist untersagt. Alle nicht ortsansässigen Personen, die in den letzten drei Monaten zugezogen sind, müssen sich in der Hauptwachstelle sofort melden. Privatpersonen dürfen sich von 8 1/2 Uhr abends bis 4 Uhr morgens ohne Ausweis auf den Strassen nicht sehen lassen. Auf Raub, Plünderung sowie ähnliche Verbrechen steht Todesstrafe. Alle Beamte der öffentlichen Dienststellen mit Ausnahme der bisherigen Polizeiorgane und der Gendarmerie werden aufgefordert, ihren Dienst in der bisherigen Weise aufzunehmen. Unterzeichnet sind diese Befehle von den Selbstschutz-Komitees des betreffenden Ortes, datiert vom 21. August 1920.

Diese Selbstschutzkomitees sind nichts anderes als polnische Behörden, die mit grösster Strenge und Rücksichtslosigkeit gegen die Deutschen vorgehen.

CELA COÛTE TROP CHER



Oberschlesischer Kurier, 26 août 1920.

Oberschlesischer Kurier.

MILICE LOCALE POLONAISE A ROSSBERG.

Des affiches jaunes ont annoncé à la population locale un arrêt du conseil municipal, pris à l'insu du maire et du parti allemand de la municipalité, concernant l'institution d'une milice locale, composés de 160 hommes. Cette décision, prise dans une séance lundi dernier, dit, ce qui suit :

Les 7 premiers articles sont déjà cités à propos d'un article paru dans l'Oberschlesische Landesztg, du 26 août 1920.

Il y est dit en outre que les hommes de la milice doivent être indemnisés à raison de 40 marks par jour, ce qui fait pour la caisse municipale une dépense journalière de 6 400 marks. Pendant 10 jours cette dépense montera à 64 000 marks et pendant un mois juste à 200 000 marks, que les contribuables auront à payer. Leurs yeux s'ouvriront grands quand on leur aura présenté le compte pour l'entretien de la milice actuelle qui se compose encore pour la plupart de gamins. Lorsque, il y a quelque temps, les employés municipaux avaient demandé une augmentation, les représentants polonais de la municipalité n'avaient point d'argent pour eux. Ils avaient, au contraire, décidé que même l'augmentation accordée à cause de l'occupation leur serait retirée.

POLNISCHE ORTSWEHR IN ROSSBERG.

Gelbe Plakate verkünden der Ortsbevölkerung einen Beschluss der Gemeindevertretung, der von der polnischen Fraktion unter Ausschluss des Gemeindevorstehers und der deutschen Parteien gefasst worden ist und sich mit der Einsetzung einer 160 Mann starken Ortswehr befasst. Der Beschluss, der in einer am Montag abgehaltenen Sitzung gefasst wurde, hat folgenden Wortlaut :

Wie verlautet, sollen die Mannschaften der Ortswehr täglich mit 40 Mark entschädigt werden, wodurch der Gemeindekasse eine Ausgabe von 6400 Mark jeden Tag erwächst. In 10 Tagen erhöht sich diese Ausgabe auf 64 000 Mark, in einem Monat auf rund 200 000 Mark, die von den Steuerzahlern aufzubringen sind. Diesen werden aber noch mehr die Augen aufgehen, wenn ihnen die Rechnung über die Kosten der gegenwärtigen Ortswehr, die sich in der Mehrzahl aus halbwüchsigen Burschen zusammensetzt, präsentiert wird. Als die Beamten der Gemeindeverwaltung kürzlich um Aufbesserung ihrer Bezüge bei der Gemeindevertretung vorstellig wurden, hatte die polnische Fraktion der Gemeindevertretung für diese Zwecke kein Geld übrig. Sie hatte sogar beschlossen, dass die Besatzungszulage den Rossberger Gemeindebeamten wieder abgefordert werden sollte.

1. Siehe. *Ob. zit Oberschl Landesztg. v. 25 Aug.*

LES POLONAIS RÉAGISSENT



Grenz-Zeitung, 5 septembre 1920.

Grenz-Zeitung, 5. September 1920.

La foule allemande à Katowice a causé pendant une nuit à ses concitoyens polonais pour plus de 6 millions de dommages que la ville de Katowice devra payer. La participation des agents de la police « verte » (police de sûreté allemande) à l'attaque du siège du Comité plébiscitaire polonais est incontestablement établie.

La population polonaise avait reçu jusqu'à présent avec calme la nouvelle de l'attaque contre les Bureaux plébiscitaires polonais à Oberglogau, Kozle, Opole (Oppeln), Lubliniec et de l'Hôtel Lomnitz à Bytom, et la nouvelle de la destruction des imprimeries polonaises à Opole (Oppeln). La population polonaise n'a pas réagi quand, à Leobschütz, des concitoyens polonais furent assaillis, quand une pharmacie à Gogolin avait été attaquée et quand d'autres excès furent commis.

Ce sont les horribles événements de Katowice auxquels la police de sûreté allemande avait pris part ou, au moins, qu'elle n'a point empêchés, qui ont eu pour conséquence le soulèvement de la population polonaise, soulèvement qui s'est étendu à plusieurs districts.

In Kattowitz hat deutscher Pöbel in einer Nacht polnischen Mitbürgern einen Schaden von über 6 Millionen Mark verursacht, den die Stadt Kattowitz wird bezahlen müssen. An dem Sturm auf das Polnische Plebiszitbüro in Kattowitz haben sich auch Beamte der grünen Polizei beteiligt was einwandfrei feststeht.

Die polnische Bevölkerung hat es bis dahin ruhig aufgenommen, als die polnischen Plebiszitbüros in Oberglogau, Kosel, Oppeln, Lublinitz, das Hotel Lomnitz in Beuthen gestürmt und als in Oppeln polnische Druckereien vernichtet wurden. Die polnische Bevölkerung hat auch nicht vergolten, als in Leobschütz polnische Mitbürger überfallen wurden, als in Gogolin die Apotheke gestürmt wurde und dergleichen mehr.

Die furchtbaren Vorfälle in Kattowitz, zumal dort Beamte der Sicherheitswehr mithalfen oder alles gewähren liessen, hat eine Erhebung der polnischen Bevölkerung zur Folge gehabt, die sich auf mehrere Kreise ausgedehnt hat. Mitursache war auch, dass

Ce qui y a encore contribué c'est que personne jusqu'à présent n'avait été puni pour les attaques contre les Polonais, mais qu'au contraire, on a agi avec la plus grande sévérité, et avec une rigueur inutile envers les Polonais qui défendaient leur vie, comme par exemple le Dr. Potempa.

wegen der Überfälle auf die Polen niemand bisher bestraft wurde, dass man aber gegen die Polen, die ihre Haut schützen, wie gegen Dr. Potempa mit aller nur denkbaren Schärfe und unnötiger Strenge eingegriffen hat.

UN RÉCIT IMPRESSIONNANT



Grenz Zeitung, 5 sept.

M. le contrôleur de l'arrondissement a convoqué, dimanche, la police de sûreté de Nicolai et de Pless réunis. Toute la population était pleine de gravité. Partout régnait la joie d'avoir enfin acquis la liberté et l'égalité des droits. Spontanément des détachements des habitants de l'endroit se sont formés pour défendre la population en cas d'une attaque allemande. L'ordre était parfait. Lundi arriva M. Korfanty, commissaire plébiscitaire, et intervint en vue d'amener une liquidation pacifique du conflit. M. le contrôleur de l'arrondissement a convoqué à cet effet, après-midi, une commission, composée de trois Polonais et de trois Allemands. Le général Gratier arriva lui-même à la nouvelle que les insurgés se dirigeaient sur la ville. On a envoyé des messagers pour arrêter les insurgés. La rencontre a eu lieu à Zankowice. M. le major était accompagné de son aide de camp, du président du Comité plébiscitaire polonais, de Kendzior de M. Mildner, avoué, de M. le Directeur de la banque Szopa et de l'archiprêtre Kapica. La Commission arriva au bois à l'endroit indiqué, mais ne vit d'abord personne, lorsque tout à coup, à 40 mètres devant elle, deux insurgés sortirent de la forêt et firent signe d'arrêter l'automobile. M. le major Caricati demanda le chef. Un jeune ouvrier mineur sortit du bois, le fusil sur l'épaule. M. le Major lui demande ses conditions : « Nous demandons ce que les ouvriers polonais ont demandé dans leur exposé et, avant tout, le renvoi immédiat de Pless de la police de sûreté allemande ». M. le major Caricati accepte ces conditions. Quant au reste, il promet de l'exposer à la Commission interalliée à Opole et de l'appuyer, mais il exige la déposition immédiate des armes. Le chef répond que ce ne serait pas honorable; les armes seront déposées après le retour des représentants de la commune et rendues sous le contrôle des hommes de confiance. M. le Major demande si ses hommes lui obéissent. Le chef sourit et, à son signal, de tous les côtés de la forêt se réunissent instantanément les insurgés qui étaient dissimulés dans le taillis. Un bref commandement et les insurgés forment une longue ligne. Le chef fait un rapport militaire, après quoi on présente les armes; M. le Major passe, avec la Commission, devant tout le front. Il y avait là des jeunes et des vieux, des hommes aux cheveux blancs et des hommes au visage de gamin, le père à côté du fils, tous dans une attitude droite et strictement militaire. Après la revue le chef communiqua à ses hommes le résultat des pourparlers. Une exclamation retentissante a été la preuve du consentement et de la solidarité. Ensuite un « vival » retentit en l'honneur de l'Entente. Prennent encore la parole M. l'avoué Mildner, l'archiprêtre Kapica et encore une fois le major Caricati. Des acclamations s'élèvent encore en l'honneur de la Pologne et du major Caricati et la Commission retourne à Pless.

Grenz-Zeitung, 5. September.

Am Sonntag liess der Herr Kreiskontrolleur die Sicherheitswehr in Nicolai und Pless zusammenziehen. Die ganze Bevölkerung war in gehobener Stimmung. Ungeheure Freude herrschte über die endlich errungene Freiheit und Gleichberechtigung. Selbständig bilden sich Abteilungen aus den Reihen der Einwohner, die die Bevölkerung vor einem evtl. deutschen Überfall verteidigen wollen. Überall herrschte vorbildliche Ordnung. Montag traf hier der Plebiszit-Kommissar Herr Korfanty ein und intervenierte, um eine friedliche Erledigung des Konfliktes herbeizuführen. Nachmittags berief der Herr Kreiskontrolleur zu diesem Zwecke seine Kommission, die sich aus 3 Polen und 3 Deutschen zusammensetzte. Selbst Herr General Gratier war hier auf die Nachricht, dass die Insurgenten auf die Stadt heranziehen, hergekommen. Man schickte Boten aus, um die Insurgenten aufzuhalten, Herr Major Caricati würde kommen, und die Wünsche der Insurgenten selbst anhören. Die Begegnung fand in Jankowitz statt. Den Herrn Major begleiteten sein Adjutant, der Vorsitzende des Polnischen Plebiszitkomitees Herr Kendzior, Herr Rechtsanwalt Mildner, Herr Bankdirektor Szopa und der Erzpriester Kapicka. Die Kommission traf im Walde an der bezeichneten Stelle ein, sah aber niemanden, als plötzlich 40 Meter vor ihr 2 Insurgenten aus dem Walde hervortraten und ihnen durch Zeichen zu verstehen gaben, das Automobil anzuhalten. Herr Major Caricati fragte nach dem Anführer. Aus dem Walde tritt ein junger Pergarbeiter mit dem Karabiner auf der Schulter. Diesen fragt nun der Herr Major nach den Bedingungen : « Wir fordern das, was die polnischen Arbeiterverbände in ihrer Erklärung gefordert haben, vor allen Dingen die sofortige Entfernung der Sicherheitspolizei aus Pless », war die Antwort. Diese Bedingung nimmt Herr Major Caricati an. Die anderen verspricht er der Interalliierten Kommission in Oppeln vorzulegen und zu empfehlen, fordert aber, die Waffen sofort niederzulegen. Der Anführer erwidert, dass dies nicht ehrenvoll sei, die Waffen würden sie erst nach der Rückkehr bei den Gemeindevorständen unter Kontrolle vertrauter Leute abgeben. Herr Major fragt, ob ihm seine Leute gehorchten, der Anführer lächelt darüber, gibt ein Zeichen, worauf von allen Seiten aus dem Walde die Insurgenten, die durch Vorhut gut gesichert waren, sich zusammenrofften. Ein kurzes Kommando, die Insurgenten bilden eine lange Linie. Der Anführer gibt einen militärischen Rapport ab, darauf werden die Gewehre gewandt präsentiert, Herr Major Caricati geht mit der Kommission die ganze Front ab. Da waren Alte und Junge, Männer mit grauen Haaren und Knabengesichtern. mancher Vater neben seinem Sohne, alle aber in gerader und militärischer Haltung. Nach der Besichtigung gab der Anführer seinen Leuten das Ergebnis der Verhandlungen bekannt. Ein donnernder Ruf war der Beweis der Einwilligung und Solidarität. Jetzt wird ein Hoch auf die Koalition ausgerufen. Es ergreifen noch das Wort Rechtsanwalt Mildner, der Erzpriester Kapica und zuletzt noch Herr Major Caricati. Es werden noch Hochrufe auf Polen und auf Herrn Major Caricati ausgerufen, worauf die Kommission nach Pless zurückkehrt.

III. — LES ALLEMANDS BATTENT EN RETRAITE

CE QU'ILS FONT QUAND ILS SE SENTENT EN MAJORITÉ



Oberschlesische Morgen-Zeitung, le 25 août 1920.

Oberschlesische Morgen-Zeitung, 25. August 1920.

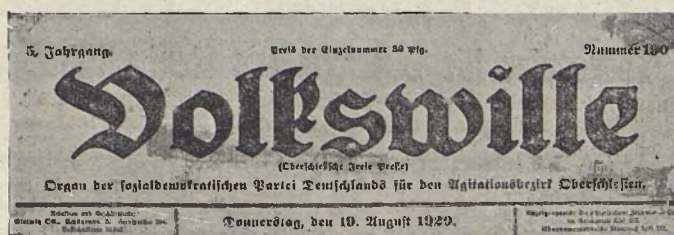
LEOBSCHUETZ.

« L'agitation qui s'était élevée dans la région industrielle par suite des événements des derniers jours, a trouvé son écho dans notre tranquille ville elle-même. Cette agitation s'est répandue surtout grâce aux réfugiés qui arrivaient des régions menacées par les Polonais, et grâce aussi aux ouvriers arrachés de leur travail par la terreur polonaise et revenant dans leurs foyers. L'indignation de ces nouveaux venus contre la conduite des Polonais s'est communiquée à la population locale, s'augmentant encore par des bruits exagérés. Cette irritation a eu pour résultat qu'une foule de 150 personnes environ, ayant pénétré dans la gare d'expédition a réclamé les caisses qui contenaient les documents que le comité plébiscitaire polonais local, établi ici, voulait éloigner. Les caisses ont été brûlées avec leur contenu devant la gare. Ensuite le peuple se jeta vers la maison d'expédition Peschke et Groeger et voulut chercher des munitions qu'on croyait cachées dans les dépôts. Les recherches sont, naturellement, restées vaines. »

LEOBSCHUTZ

Die Erregung, die im Industriebezirk durch die Vorfälle der letzten Tage entstanden ist, hat ihre Wellen bis in unsere sonst so ruhige Stadt getragen. Die Verbreitung dieser Stimmung geschah hauptsächlich durch Flüchtlinge, die aus den von den Polen bedrohten Bezirken hierherkamen, und durch Arbeiter, welche durch den Terrorismus der Polen in ihrer Beschäftigung gehindert wurden und in ihre Heimat im hiesigen Kreise zurückkehrten. Die Empörung all dieser Ankömmlinge über das Verhalten ist gross, und sie teilte sich, durch übertriebene Gerüchte vergrößert, auch den hiesigen Volkskreisen mit. Aus dieser Erregung heraus geschah es, dass vorgestern vormittag eine Schar von etwa 150 Personen in die Güterabfertigung eindrang und die Herausgabe einiger Kisten erzwang, in denen das hiesige polnische Plebiszitkommissariat, das seine Tätigkeit hier eingestellt hat, seine Akten nach auswärts schaffen wollte. Die Kisten wurden mit ihrem Inhalt vor der Güterabfertigung verbrannt. Dann drang der Volkshaufen in das Gehöft der Bahnspeditionsfirma Peschke und Groeger und wollte die Lageräume nach angeblich dort verborgener Munition durchsuchen.

UN ACTE SAUVAGE ET GROSSIER



Volkswille, le jeudi 26 août 1920.

Volkswille, Donnerstag den 26. August 1920.

Un acte sauvage et grossier fut commis hier à Oppeln par des patriotes ultra-nationalistes. Une députation d'ouvriers polonais s'était rendue auprès du général Le Rond pour lui exposer ses vœux. Au retour, ces hommes furent attaqués par des nationalistes allemands et tellement malmenés que le contremaître des mineurs, Rymer, n'a pas pu assister aux débats de l'après-midi à Kalowice.

C'est une lâcheté qu'on ne saurait condamner trop sévèrement.

Eine rohe und dumme Tat verübten Überpatrioten gestern in Oppeln. Eine Abordnung polnischer Arbeiter hatte sich zum General Le Rond begeben, um diesem ihre Wünsche vorzutragen. Als sie zurückkamen, wurden sie von « Auchdeutschen » überfallen und so geschlagen, dass der Bergarbeiterführer Riemer den Verhandlungen in Kattowitz am Nachmittag nicht beiwohnen konnte.

Das ist eine bodenlose Gemeinheit, für die kein Wort der Verurteilung zu scharf ist.

LES ALLEMANDS A OPOLE



Wanderer, 28 août.

L'agitation à Opole continuait encore jeudi dernier. Des patrouilles d'habitants originaires du pays parcourent continuellement la ville et surveillent surtout le mouvement des voyageurs aux trains qui arrivent. Dès que l'agitateur polonais Hartmann se fut montré dans la ville, on le reconnut et on a été obligé de l'arrêter pour le protéger. Lorsque la procession de Klein-Stanitz-Opole traversait la ville les réfugiés se sont emparés du curé et l'ont forté-ment malmené. Les manifestants appartenaient à la même commune que le curé; ils s'écriaient : « C'est à cause de cette canaille que nous avons été obligés de fuir. »

Wanderer, 28 août.

Die Erregung in Oppeln hielt auch Donnerstag weiter an. Durch die Stadt streifen fortwährend Patrouillen Ortsansässiger und überwachen namentlich bei ankommenden Zügen den Fremdenverkehr. Als der polnische Agitator Hartmann aus Schlawitz in der Stadt sichtbar wurde, erkannte man ihn und er musste in Schutzhaft genommen werden. Wie die Prozession aus Klein-Stanitz Oppeln passierte, bemächtigten sich Flüchtlinge des Pfarrers und misshandelten ihn sehr schwer. Die Demonstranten waren aus der Heimat-gemeinde des Geistlichen und riefen : « Das ist der Lump, wegen dem wir flüchten mussten ! »

“ CONSEQUENCES ÉVENTUELLES ”



Oberschlesische Landeszeitung, 29 août.

Opole, 27 août. — Un représentant officiel des citoyens de Myslowice avait eu une entrevue avec le général Le Rond. Il attira d'abord l'attention du général sur le fait que les Français, au lieu de prêter secours à la police de sûreté allemande et à la population allemande, sont apparus plutôt comme chefs des Polonais. Les Français, comme on a pu le constater, ont, à trois reprises pris part au combat pour l'asile de nuit de Sipo. Le général, comte Gratier, a promis d'exercer un contrôle sévère et de châtier les coupables. Le représentant allemand fit encore remarquer qu'il serait impossible aux chefs allemands de calmer la masse de la population tant qu'un changement décisif dans l'attitude des Français n'aura eu lieu. Autrement la responsabilité, pour les conséquences éventuelles, retombera sur les Français.

Oberschlesische Landeszeitung, 29. August.

Oppeln, 27. August. — Ein amtlicher Vertreter der Bürgerschaft von Myslowitz hatte eine Unterredung mit General Le Rond. Ersterer wies darauf hin, dass die Franzosen statt der Sicherheitspolizei und der deutschen Bevölkerung Hilfe zu leisten, sich sogar als Führer der Polen erwiesen hätten. An dem Kampfe um das Schlafhaus der Sipo haben erwiesenermassen von drei Seiten Franzosen mit der Waffe teilgenommen. General Graf Gratier sagte schärfste Kontrolle und Bestrafung der Schuldigen zu. Der deutsche Vertreter wies darauf hin, dass es den deutschen Führern unmöglich sein würde, die Masse zu beruhigen, wenn nicht eine entscheidende Aenderung in der Haltung der Franzosen stattfinden würde. Etwaige Folgen müssten dann die Franzosen selber tragen.

CE QU'ILS VOUDRAIENT D'ABORD



Breslau Morgenzeitung, 30 août.

Résolution, prise à Lustgarten, le 29 août :
Nous considérons que le retour à l'ordre et au calme, de même que le plébiscite, basé sur le libre droit de la population à se pro-

Breslauer Morgenzeitung, 30. August.

Resolution, angenommen, 29. August im Lustgarten :
Wir halten deswegen die Wiederkehr von Ruhe und Ordnung sowie eine auf dem freien Selbstbestimmungsrecht der Bevölkerung

noncer, ne seront pas possibles tant que les troupes françaises d'occupation, en qui les habitants n'ont plus aucune confiance, ne seront relevées et remplacées par les troupes d'une autre puissance alliée qui a sa représentation en Haute-Silésie.

aufgebaute Abstimmung nur dann für möglich, wenn die *französische Besatzung Oberschlesiens*, zu der die Bevölkerung nun einmal kein Vertrauen hat, abgelöst und durch Truppen der anderen in Oberschlesien vertretenen alliierten Mächte ersetzt wird.

“ UNE PROIE FACILE ”



Schlesische Zeitung, 29 août 1920.

La conduite des Français en Haute-Silésie apparait comme la plus grande et la plus criante injustice qu'on nous ait jamais faite. D'après le traité de paix qu'ils avaient eux-mêmes proposé et signé ils devaient veiller à l'ordre et au calme du pays en exerçant en même temps leur autorité d'une façon impartiale. Au lieu de cela ils ont lésé les citoyens allemands du pays et ont favorisé les Polonais. Ils ont désarmé la milice et la police de sûreté allemandes, ils ont laissé commettre impunément toutes les attaques contre la vie et les biens des Allemands et ils ont finalement permis aux Polonais d'aller jusqu'à la pire violence qui était de s'emparer du pays à main armée. Coupés du reste de l'Allemagne, abandonnés par le pouvoir à la protection duquel ils avaient été confiés, les Hauts-Silésiens sont devenus une proie facile pour leurs ennemis extérieurs qui ont établi leur pouvoir au moyen des pillages et des assassinats.

Schlesische Zeitung, 29 août 1920.

Ihnen reihte sich als eine der schlimmsten und offenkundigsten Unbilden, die uns zugemutet wurden, das Auftreten der Franzosen in Oberschlesien an. Nach dem Friedenstraktat, den sie doch selbst entworfen und unterzeichnet haben, sollen sie für Ruhe und Ordnung des Landes sorgen und seine Verwaltung unparteilich beaufsichtigen. Statt dessen schädigten sie das angestammte Deutschtum und begünstigten die Polen. Sie entwaffneten die deutschen Bürger und Sicherheitswehren, sie liessen alle Übergriffe gegen deutsches Gut und Leben straflos geschehen und duldeten es schliesslich, dass die Polen zur ärgsten Gewaltat schritten, indem sie sich mit bewaffneter Hand des Landes bemächtigten. Abgeschnitten vom übrigen Deutschland, im Stiche gelassen von der Macht, deren Obhut es anvertraut war, wurde Oberschlesien eine leichte Beute seiner äusseren und inneren Feinde, die mit Raub und Mord ihr Regiment einleiteten.

L'ALLEMAGNE REND HOMMAGE A SES HÉROS



General-Anzeiger für Schlesien und Polen, 2 septembre 1920.

General-Anzeiger für Schlesien und Polen, 2. September 1920.

REMERCIEMENTS A LA POLICE DE SURETÉ.

Breslau, 31 août. — L'Administration supérieure nous communique ce qui suit : Le 30 du mois courant le premier président Zimmer, accompagné du conseiller présidentiel le Dr. Proske et du colonel Beckert, ce dernier désigné à diriger la section de police locale, nouvellement créée auprès de la présidence, se sont rendus à Lamsdorf pour y saluer les membres de la *police de sûreté* qui ont été obligés à *quitter la Hte-Silésie*. Le président a chaleureusement remercié la police de sûreté pour sa conduite aussi courageuse que dévouée.

DER DANK AN DIE SICHERHEITSPOLIZEI.

Breslau, 31. August. — Das Oberpräsidium teilt uns mit : Am 30. v. Monat begab sich Oberpräsident Zimmer mit Oberpräsidialrat Dr. Proske und Oberst Beckert, der zur Leitung der beim Oberpräsidium neu eingerichteten Landesschutz- (Polizei-) Abteilung kommandiert ist, nach Lamsdorf, um die dort eingetroffenen *Sicherheitspolizeibeamten*, welche *Oberschlesien verlassen* mussten, zu begrüßen. Der Oberpräsident gedachte in warmen, anerkennenden Worten der todesmutigen aufopferungsvollen Haltung der Sicherheitspolizei.

LE BILAN DE LA VICTOIRE ALLEMANDE



Grenz Zeitung, 4 septembre.

On a mis le feu à l'Hôtel du Comité plébiscitaire comme on l'a fait aussi pour l'Hôtel Lomnitz. On voulait jeter dans la rue le personnel qui s'était sauvé sur le toit, on a cherché à casser les jambes à un employé, on les a tous cruellement maltraités. On a fusillé un homme, « légalement » comme disent les feuilles pangermanistes, car il avait une arme, et on l'avait pris pour un Polonais. Nos recherches ont établi qu'il était Allemand. L'avis des journaux allemands est que les incendiaires avaient le droit de fusiller quelqu'un « légalement ».

On a assassiné le docteur Mielecki, on a cherché à le faire, de même pour le Dr. Kubina, curé, et on a voulu prendre d'assaut la demeure de Biniszkievicz. On a complètement démoli l'imprimerie de la « Gazeta Ludowa » et de la « Gazeta Robotnicza », sans oublier d'emporter les pièces de cuivre et de laiton. On a démoli et pillé le local de « Reichshalle », le restaurant de Gorski et les magasins qui appartenaient aux Polonais.

Grenz-Zeitung, 4. September.

Man hat das Hotel « Deutsches Haus » angezündet, wie man das beim Hotel Lomnitz auch getan hat. Man hat das auf das Dach geflüchtete Personal herunterwerfen wollen, man hat einem Angestellten die Beine zu brechen versucht, man hat sie alle arg misshandelt. Man hat einen, wie alle deutsche Blätter berichteten, « standrechtlich » erschossen, weil er eine Waffe hatte und man ihn für einen Polen hielt. Unsere Ermittlungen haben ergeben, dass es ein Deutscher war. Dass Brandstifter jemanden « standrechtlich » erschossen können, ist die Ansicht deutscher Zeitungen.

Man hat den Dr. Mielencki erschlagen, hat in derselben Absicht den Pfarrer Dr. Kubina gesucht und die Wohnung des Biniszkievicz stürmen wollen. Man hat die Druckerei der *Gazeta Ludowa* und der *Gazeta Robotnicza* völlig demoliert und nicht vergessen, die Messingteile heraus- und mitzunehmen. Man hat das Reichshallenlokal und Gorskis Restaurant und Geschäfte, die Polen gehörten, demoliert und geplündert.

ENCORE DES MENACES



Vossische Zeitung, 24 août.

L'APPEL DES PARTIS ALLEMANDS.

Dépêche.

Bytom (Beuthen), 24 août.

Le parti populaire national allemand, le parti populaire catholique (le centre), le parti démocratique, le parti social-démocrate, l'union générale allemande des associations ouvrières, l'union travailliste des associations libres des employés (Afa), l'union allemande des ouvriers (ouvriers catholiques), l'union générale allemande des employés des manufactures, les associations Hirsch-Duncker et l'union travailliste des employés publient, comme nous l'avons déjà annoncé, l'appel à la population de la Haute-Silésie.

Notre pays de Haute-Silésie est dans la plus grande misère. Les Polonais et les Allemands se dressent les uns contre les autres. Le sang des frères a coulé. Le jugement du crime appartient aux tribunaux. Nous voulons la paix.

La Commission interalliée nous a assuré de ramener dans notre pays le calme, l'ordre et la sécurité. Nous l'avons demandé le 21 août, et le général Gratier nous a promis : 1. Le désarmement immédiat de la population sans égard à la nationalité ; 2. La

Vossische Zeitung, den 24. August 1920.

DER AUFRUF DER DEUTSCHEN PARTEIEN.

Drahtmeldung.

Beuthen, den 24. August (W. T.B.)

Die deutschnationale Volkspartei, die katholische Volkspartei (Zentrum), die demokratische Partei, die sozialdemokratische Partei, der allgemeine deutsche Gewerkschaftsbund (freie Gewerkschaften), die Arbeitsgemeinschaft freier Angestelltenverbände (Afa), der deutsche Gewerkschaftsbund (christliche Gewerkschaften), der Gesamtverband deutscher Angestellten-Gewerkschaften, die Hirsch-Dunckerschen Gewerkschaften und der Gewerkschaftsbund der Angestellten erlassen den von uns angekündigten Aufruf an die ober-schlesische Bevölkerung. Es lautet :

Unsere ober-schlesische Heimat ist in tiefster Not. Deutsche und Polen stehen gegeneinander. Bruderblut ist geflossen. Die Sühne der Verbrechen gehört vor die Gerichte. Wir wollen den Frieden.

Die interallierte Kommission hat uns zugesichert, Ruhe, Sicherheit und Ordnung wieder herzustellen. Wir haben am 21. August gefordert und General Gratier hat uns zugesichert : 1. die restlose Entwaffnung der Bevölkerung ohne Rücksicht auf die Nationalität ;

l'levée de l'état de siège dès que les circonstances le permettront ;
 3. Des encouragements aux ouvriers allemands et aux ouvriers polonais, non armés, pour aider au rétablissement de la paix ;
 4. L'opposition aux violences de toute nature. Cependant l'armement des bandes polonaises continue toujours ; elles se sont emparées du pouvoir et en abusent. Il faut y mettre fin. Le pouvoir légal doit être rétabli le plus tôt possible, c'est tout ce que nous demandons et c'est ce que nous exposons aujourd'hui même à la Commission interalliée.

Si notre demande n'obtient pas satisfaction, nous sommes décidés à conquérir la paix par une grève générale. Soyez prêts et attendez l'ordre des chefs. Il s'agit de notre pays.

2. die Aufhebung des Belagerungszustandes, soweit es die Verhältnisse gestatten ; 3. die Einziehung deutscher und polnischer unbewaffneter Arbeiter zur Wiederherstellung des Friedens ; 4. die Verhütung von Gewalttaten aller Art. Die Bewaffnung polnischer Banden schreitet dennoch fort, sie haben die Gewalt an sich gerissen und missbrauchen sie. Dem muss ein Ende gemacht werden. Die gesetzmässige Gewalt muss sofort wieder hergestellt werden, das ist unsere einzige Forderung. Sie wird heute der interalliierten Kommission unterbreitet.

Wird sie nicht erfüllt, dann sind wir entschlossen, den Frieden zu erzwingen durch den Generalstreik. Haltet Euch bereit und wartet auf den Ruf der Führer. Es geht um unsere Heimat.

LA REMISE EN HONNEUR DES DRAPEAUX ALLIÉS



Oberschlesische Morgen-Zeitung, 25 août 1920.

Oberschlesische Morgen-Zeitung, 21. August 1920.

LA REMISE EN HONNEUR DES DRAPEAUX DES GOUVERNEMENTS ALLIÉS.

Cet après-midi à 4 heures et demie les commissions française et italienne se sont réunies devant le théâtre municipal. Vers 5 heures commença la marche, orchestre en tête, devant l'état-major de la Commission interalliée, dans la Friedrichstrasse. Vers 6 heures le drapeau français fut hissé de nouveau sur le balcon du poste de commandement, pendant que l'orchestre jouait l'hymne national français. Les troupes ont présenté les armes, et les représentants des autorités, de même que quelques Polonais se sont découverts. Ensuite, avec le même cérémonial les drapeaux anglais et italien ont été mis à leur place. L'orchestre jouait les hymnes anglais et italien. Après le défilé des troupes réunies, les soldats sont retournés à la caserne. La solennité s'est déroulée sans incident.

WIEDERANBRINGUNG DER HOHEITSZEICHEN DER ALLIIERTEN REGIERUNGEN.

Heut nachmittag 4 1/2 Uhr versammelte sich die gesamte französische und italienische Kommission vor dem Stadttheater. Gegen 5 Uhr erfolgte unter Vorantritt eines Musikkorps der Aufmarsch vor der Kommandatur der interalliierten Kommission in der Friedrichstrasse. Gegen 6 Uhr wurde zunächst die französische Fahne wieder auf dem Balkon der Kommandatur befestigt, während die Kapell die französische Nationalhymne spielte. Die Truppen salutierten und die Vertreter der staatlichen und städtischen Behörden, sowie einige Polen entblösten den Kopf. Darauf wurde in ähnlicher Weise die englische und dann die italienische Fahne befestigt. Hierauf spielte die Kapelle die englische bezw. italienische Nationalhymne. Nach einem Parademarsch der gesamten Garnison rückten die Truppen wieder in ihre Quartiere ab. Die Feierlichkeit verlief ohne jeden Zwischellauf.

“ LA POLICE ALLEMANDE D'ABORD ... ”



Oberschlesische Zeitung, 26 août.

Oberschlesische Zeitung, 26. August.

L'Association professionnelle polonaise, qui affirme elle-même que la plupart des mineurs se trouve dans ses cadres, a tenu hier à « Ul » de Bytom-Rossberg une réunion plénière où ont assisté des milliers de mineurs. Le secrétaire polonais de l'Association ouvrière,

Die polnische Berufsvereinigung, in deren Reihen nach ihrer eigenen Behauptung die Mehrzahl der Bergarbeiter organisiert sind, hielt gestern im « Ul » in Beuthen-Rossberg eine Massenversammlung ab, die von tausenden von Bergarbeitern besucht war. Der

Kott, a donné un compte-rendu de l'état des choses et a communiqué que la Commission Interalliée avait ordonné la liquidation de la police de sûreté allemande pour le 1^{er} septembre. S'appuyant sur cette communication il a engagé les ouvriers à reprendre le travail. Mais l'assemblée s'est montrée opposée à sa proposition et a insisté sur le renvoi immédiat de la police de sûreté allemande. Tandis que le secrétaire ouvrier Kott continuait néanmoins à conseiller la reprise du travail et cherchait à calmer les gens, il a semblé pendant un moment qu'on allait s'en prendre à lui avec violence. Cependant la réunion arriva tranquillement à sa fin. Elle devait servir de preuve que, *dans le mouvement ouvrier polonais, l'autorité échappe des mains des chefs*. L'Association professionnelle polonaise a répandu encore hier soir des feuilles volantes où elle engage les hommes à reprendre le travail. Le résultat se fait encore attendre.

polnische Gewerkschaftssekretär Kott berichtete über den Stand der Dinge und teilte im besonderen mit, dass die *Auflösung der Sicherheitswehr* bis zum 1. September von der Interalliierten Kommission befohlen sei. Auf Grund dieser Tatsache mahnte er die Arbeiter, nun wieder einzufahren. Aber die Versammlung zeigte sich dem Vorschlag wenig zugänglich und bestand auf der sofortigen Beseitigung der Sicherheitswehr. Als Gewerkschaftssekretär Kott trotzdem weiter zur Aufnahme der Arbeit rief und die Leute zu beruhigen versuchte, schien es eine zeitlang, als ob die Bergarbeiter sich an ihm vergreifen wollten. Die Versammlung ging aber doch ruhig auseinander. Sie dürfte den Beweis erbracht haben, dass die *polnische Massenbewegung beginnt, der Hand der Führer zu entgleiten*. Die polnische Berufsvereinigung hat gestern abend noch Flugblätter verbreitet, in denen sie zur Aufnahme der Arbeit auffordert. Der Erfolg bleibt noch abzuwarten.

IV. — APRÈS LA DÉFAITE VIENNENT LES RÉFLEXIONS

UNE JUSTIFICATION SANS PRÉCÉDENT. — ILS ÉTAIENT ÉNERVÉS



General Anzeiger, 4 septembre.

Les incidents de Katowice avaient commencé le mardi, 17 août, par les manifestations en faveur de la neutralité de la Haute-Silésie. Cette manifestation avait été autorisée par la Commission interalliée et, par conséquent, du point de vue légal il n'y avait rien à y objecter. L'intervention de la force militaire française a donc été une mesure que le fait seul de la manifestation ne justifiait point; elle peut être, au plus, expliquée par l'appréhension qu'avait le commandant français, d'une atteinte contre la garnison d'occupation. Mais puisqu'il est démontré que les manifestants, avant l'intervention des troupes françaises, n'avaient point agi activement contre les troupes d'occupation françaises, il n'y avait aucune raison à une intervention militaire contre le peuple. L'intervention des troupes d'occupation qui a ensuite, dans son développement ultérieur, abouti aux troubles de Katowice ne saurait se justifier au point de vue purement juridique, mais a été provoquée par l'énervement assez naturel en présence d'énormes masses de peuple. De même les troubles qui ont eu lieu à Katowice, faisant suite à la journée où la manifestation a fini dans le sang, les troubles qui ont été dirigés contre les troupes françaises et contre les Polonais, sont moralement justifiables, vu la conduite des troupes françaises d'occupation et les provocations polonaises, mais du point de vue juridique ils sont inadmissibles.

General-Anzeiger, 4. September.

Die Vorgänge in Kattowitz begannen am Dienstag, den 17., mit der Demonstration für die Neutralität Oberschlesiens. Diese Demonstration war von der Interalliierten Kommission gestattet, vom rein gesetzlichen Standpunkt aus also nichts gegen sie einzuwenden. Das Eingreifen des französischen Militärs war also eine Massnahme, die durch das blosse Vorhandensein der Demonstration nicht gerechtfertigt war, sondern höchstens aus der Befürchtung des französischen Militärbefehlshabers, dass die Besatzung angegriffen werden könnte, erklärt werden kann. Da aber erwiesen ist, dass die Demonstranten gegen die Besatzung vor dem Eingreifen des französischen Militärs nicht aktiv vorgegangen sind, lag kein Grund vor, mit dem Militär gegen sie einzuschreiten. Das Eingreifen der Besatzung, das in seiner Fortentwicklung zu den darauffolgenden Unruhen in Kattowitz geführt hat, war also nur eine nervöse Massnahme, die angesichts der ungeheuren Menschenmassen zwar erklärlich, aber vom rein juristischen Standpunkt aus nicht gerechtfertigt war. Ebenso waren auch die Unruhen, die im Anschluss an den blutigen Demonstrationstag in Kattowitz einsetzten und sich gegen das französische Militär und polnische Elemente wandten, infolge des Vorgehens der französischen Besatzung und der polnischen Provokationen moralisch zwar verständlich, rein juristisch aber ungesetzlicher Natur.

IL Y A POURTANT DES POINTS ASSEZ OBSCURS



Vossische Zeitung (Correspondance spéciale, 5 septembre).

Plus on pénètre aux sources des incidents de Katowice, plus elles paraissent troubles. Le point le plus obscur c'est l'origine de la manifestation en faveur de la neutralité qui avait fourni à Korfanty le prétexte désiré à son insurrection polonaise.

Le gouvernement des territoires plébiscitaires avait en vain assuré au moyen de ses affiches qu'il ne songeait pas à envoyer de troupes en Pologne, mais qu'il s'agissait tout simplement du retour en Bohême des détachements qui lui étaient destinés. La manifestation néanmoins a eu lieu.

Le chant : *Victorieux, nous battons la France* peut trouver des enthousiastes, mais l'idée de conduire la foule au son de ce chant devant le quartier général des troupes d'occupation, qui sont sous les armes, peut difficilement être nommée pacifique.

Un chapitre qui demande à être traité à part, est celui de la propagande plébiscitaire. Indépendamment du fait que cette propagande demande un grand nombre d'hommes et des matières de toute sorte, elle n'est pas efficace, parce qu'elle manque d'unité. On n'est d'accord que sur un seul point : sur une tendance *a priori*

Vossische Zeitung (v. besonderen Korrespondenten), 5. September.

Je mehr man zu den Quellen der Vorgänge in Kattowitz dringt, desto trüber werden sie. Der dunkelste Punkt bleibt die Entstehung der Neutralitäts-Demonstration, die Korfanty den gewünschten Anlass zu seinem Polenaufstand gab.

Vergebens versicherte die Plebiszit-Regierung in Anschlägen, dass sie gar nicht daran denke, Truppen nach Polen zu senden, sondern dass es sich lediglich um die Rückkehr nach Teschen abkommandiert gewesener Abteilungen handle. Die Demonstration fand statt.

Das Lied *Siegreich wollen wir Frankreich schlagen* mag seine Liebhaber finden, aber das Unternehmen, Massenzüge unter seinen Klängen vor die waffen-tarrende Kommandantur der Besatzungsmacht zu führen, kann unmöglich harmlos genannt werden.

Ein Kapitel, das der Nachprüfung besonders bedarf, ist die Abstimmungspropaganda. Diese ist bei einem grossen Aufwand an Menschen, an Sachmaterial, vor allem deswegen noch nicht wirklich zweckmässig, weil sie der Einheitlichkeit entbehrt. In einem nur sind sie einig : in einer *a priori* bestehenden Tendenz gegen

contre la direction française de la Commission interalliée. Il s'y ajoute encore le fait que le bureau central W. T. B (agence télégraphique Wolff) de Breslau, mène une forte agitation contre les autorités d'occupation.

Beaucoup de Hauts-Silésiens accueillent avec plaisir le second point de l'accord polono-allemand, c'est-à-dire le renvoi, déjà annoncé, du pays d'ainsi nommés « nouveaux Hauts-Silésiens; ces derniers, en effet, malgré leurs meilleures intentions, ne sont pas capables d'une politique plébiscitaire conforme au caractère du peuple et du pays de Haute-Silésie.

die französische Leitung der Abstimmungskommission. Dazu kommt, dass die W. T. B.-Hauptstelle Breslau eine scharfe Agitation gegen die Besatzungsbehörden treibt. Insofern begrüßen viele Oberschlesier den zweiten Punkt der deutsch-polnischen Einigung, nämlich die angekündigte Entfernung sogenannter « Neu-Oberschlesier », die, bei den besten Absichten, teilweise nicht in der Lage sind, dort unten eine der Eigenart des oberschlesischen Volkes und Landes entsprechende Abstimmungspolitik zu treiben.

A QUI LES RESPONSABILITÉS ?



Vossische Zeitung, 23 août.

LES PRÉPARATIFS DES TROUBLES DE KATOWICE.

Pour combler les lacunes des comptes-rendus sur l'origine des troubles à Katowice, les représentants des ouvriers de Katowice, appartenant au parti socialiste, entreprennent une explication. Ils y exposent que « les mouvements continuels des troupes françaises, les sorties, les rentrées, et enfin la disparition subite de ces troupes ont éveillé le soupçon de leur transport en Pologne. Il en a été de même pour le mouvement, singulièrement actif, des auto-camions. » Ces raisons de soupçons avaient suffi aux chefs socialistes, sans même qu'ils se soient concertés avec le parti politique le plus fort, le parti catholique populaire (le centre), pour avoir recours à la grève générale avec des buts politiques. Le récit de ce qui s'est produit à la réunion publique et de ce qui s'en est suivi comme la rencontre avec les troupes est identique sur les points essentiels au compte-rendu qui en avait été donné par la « Vossische Zeitung ». Les représentants des ouvriers affirment dans leur rapport, que la demande de désarmement n'était pas venue d'eux, mais d'une députation de la masse, formée spontanément, d'abord de 4, ensuite de 10 hommes qu'on a envoyés au colonel Blanchard. Le colonel ne pouvant parvenir à aucune entente avec les hommes en partie ivres, appela vers lui les représentants des ouvriers. Il leur dit que l'officier français qui avait ordonné de faire feu sur la foule, de la maison de la Commission interalliée, répondrait devant le tribunal. Quant à la question du désarmement, le rapport dit encore : « Après que la foule eût de mandé le désarmement, les représentants des ouvriers, cherchèrent un expédient et proposèrent que les 400 soldats qui se trouvaient dans le bâtiment déposeraient leurs armes dans la maison même sous la garde d'un poste français et se rendraient ensuite à leur caserne en dehors de la ville, sous la protection de la police de sûreté. Le commandant français crut devoir refuser ce compromis, d'autant plus qu'au cours de ces pourparlers d'autres personnes se présentèrent, venues de la rue, et posèrent des exigences presque absurdes, comme par exemple, que les troupes françaises se rendissent à leur caserne les mains levées ». Le commandant français répondit que ces conditions ne garantissaient pas la sécurité de ses soldats désarmés, et d'après le récit fait par les représentants des ouvriers, ses doutes étaient bien fondés.

Vossische Zeitung den 27. August 1920.

VORGESCHICHTE DER KATOWITZER UNRUHEN.

Um die vielfach lückenhafte Berichterstattung über die Vorgeschichte der Unruhen in Kattowitz zu ergänzen, veröffentlichen die Kattowitzer Gewerkschaftsvertreter, soweit sie den sozialistischen Parteien angehören, eine Erklärung, in der sie u. a. ausführen, dass « andauernde französische Truppenverschiebungen, deren Aus- und Einrücken angeblich zu Manöverzwecken erfolgte, während dann plötzlich die Truppen verschwunden waren, zuerst den Eindruck einer verschleierte Transportbewegung nach Polen erweckten. Auch der rege französische Lastautomobilverkehr erregte Verdacht. » Diese « Verdachtsgründe » genügten den sozialistischen Gewerkschaftsführern, und zwar, wie gemeldet, ohne Fühlungnahme mit der stärksten deutschen Partei, der Katholischen Volkspartei (Zentrum), zu der scharfen Waffe des politischen Generalstreiks zu greifen.

Der Verlauf der Versammlung und der Zusammenstöße am Streiktag werden im wesentlichen übereinstimmend mit den ausführlichen Berichten der Vossischen Zeitung dargestellt. Die Gewerkschaftsvertreter stellen in ihrem Berichte fest, dass die Entwaffnungsforderungen nicht von ihnen, sondern von einer willkürlich aus der Menge zusammengesetzten Deputation von erst vier, dann zehn Mann, die zu Oberst Blanchard geschickt wurde, gestellt worden ist. Als der Oberst mit dieser Deputation, deren Mitglieder angeblich zum Teil betrunken waren, kein Verhandlungsergebnis erzielen konnte, rief er die Gewerkschaftsvertreter zu sich. Er sagte ihnen zu, dass der französische Offizier, der aus dem Hause der Interalliierten Kommission vorher auf die Menge hatte schießen lassen, vor ein Gericht gestellt werden sollte. Über die weitere Entwaffnungsangelegenheit sagt die Erklärung : Nachdem einmal die Entwaffnungsforderung der Menge mitgeteilt worden sei, hätten die Gewerkschaftsvertreter dadurch einen Ausweg zu finden gewusst, dass sie vorschlugen, die im Hause aufgestellten 400 französischen Soldaten sollten ihre Waffen unter einer französischen Wache im Hause zurücklassen und selber unter Schutz der Sicherheitspolizei in die ausserhalb der Stadt gelegene Kaserne gebracht werden. Der französische Militärbefehlshaber glaubte um so eher diesen Kompromissvorschlag ablehnen zu müssen, als zur selben Zeit, wo diese Verhandlungen gepflogen wurden, « neue Gestalten von der Strasse heraufkamen, die zum Teil ganz unsinnige Forderungen stellten, wie z. B., dass die Truppe mit erhobenen Händen abmarschieren sollte ». Der Einwand des französischen Kommandeurs, dass er unter diesen Umständen die Sicherheit von entwaffneten französischen Mannschaften nicht für verbürgt ansehen konnte, erscheint nach dieser Darstellung der Gewerkschaftsvertreter durchaus begründet gewesen zu sein.

UN TÉMOIGNAGE CONCLUANT D'UN JOURNAL PROLÉTARIEN ALLEMAND



Schlesische Arbeiter Zeitung, 19 août 1920.

Les sanglantes échauffurées de Katowice sont dues à la conduite des Nationalistes Allemands, qui ont profité d'une manière indigne de la démonstration prolétarienne contre la guerre de conquête des Polonais, et pour la Russie des Soviets, pour servir leur passion chauvine (vendue ?). Si certaines personnes ont commencé à chanter des chansons nationalistes allemandes, comme la *Wacht am Rhein* et *Deutschland Hoch in Ehren*, il est suffisamment prouvé que tous ces Messieurs ne visent qu'un but nationaliste. Ces bouillants émeutiers et ces provocateurs n'ont rien de commun avec la sympathie pour la Russie des Soviets, et le pacifisme des travailleurs de la Haute-Silésie devrait prendre garde aux intrigues nationalistes allemandes, et veiller à ce que leurs démonstrations prolétariennes, ne soient ni détournées ni salies par des Nationalistes, noir-blanc-rouge.

Il est clair que les incidents de Katowice soulignent les dispositions belliqueuses de l'Entente.

Schlesische Arbeiter-Zeitung, den 19. August 1920.

Die blutigen Zusammenstöße in Kattowitz sind ohne Zweifel auf das Verhalten deutscher Nationalisten zurückzuführen, die die proletarische Demonstration gegen den polnischen Eroberungskrieg und für Räterussland in verbrecherischer Weise benutzen, um ihrem (gekauften?) Chauvinismus Luft zu machen. Wenn von gewissen Leuten schwarz-weiss-rote Lieder wie *Die Wacht am Rhein* und *O Deutschland hoch in Ehren*, gesungen worden sind, so ist das wohl Beweis genug, dass es diesen Herrschaften nur darauf ankam, ein nationalstisches Ding zu drehen. Mit Sympathie für Sowjetrussland und Kriegsgewerkschaft haben diese erbarmlichen Schreier und Provokateure gar nichts zu tun. Die Arbeiterschaft Oberschlesiens hüte sich, auf den deutschnationalen Leim zu gehen und Sorge dafür, dass ihre proletarischen Demonstrationen nicht von schwarz-weiss-roten Nationalisten missbraucht und versaut werden. — Es ist klar, dass die Kattowitzer Zwischenfälle die Kriegsbereitschaft der Entente erhöhen werden.

ILS ONT ENFIN TROUVÉ LES COUPABLES ET ILS LES DÉNONCENT



Die Oberschlesische Warte, 28 août.

Nous appelons au secours.

Nous appelons le châtiement des assassinats, commis par des Polonais ou par des criminels à la solde des Polonais hauts-silésiens !

Nous demandons

le dédommagement des préjudices portés à la santé, au corps et à la vie, au bien et à la propriété, à l'honneur et à la renommée de milliers de paisibles Haut-Silésiens, de langue allemande ou polonaise, qui ont été, pendant ces journées d'août, effroyablement *battus, maltraités, chassés ou emmenés*, privés de pain et de travail !

Les bandes d'assassins, glorifiés dans les journaux de Korfanty comme des héros polonais, ont incendié les maisons et les villages, ont brûlé des innocents, ont tué des innocents à coups de bâtons et à coups de fusil.

Il s'est passé des horreurs. L'honneur des puissances victorieuses qui avaient garanti l'ordre et la tranquillité en Haute-Silésie, a été bafoué et ne peut être restauré devant le tribunal de l'histoire que par une expiation et une réparation complète.

Nous accusons !

*Que tout le monde nous entende !
Qui accusons-nous ?*

Nous accusons :

La Haute Commission Interalliée à Opole.

Die Oberschlesische Warte, 28. August.

Wir rufen um Hilfe.

um Sühnung der Mordtaten der polnischen und von den Polen in Oberschlesien gemieteten Verbrecher !

Wir fordern !

Ersatz des Schadens an Gesundheit, Leib und Leben, an Hab und Gut, an Ehre und Ruf von Tausenden ausländiger deutsch- und polnischsprechender Oberschlesier, der in diesen Augusttagen in furchtbarster Weise *erschlagen, misshandelt, vertrieben* und *verschleppt*, um Amt und Brot gebracht wurden !

Mörderbanden, von den Zeitungen des *Korfanty* als polnische Helden gefeiert, haben Häuser und Dörfer angezündet, unschuldige Menschen verbrennen lassen, unschuldige Menschen niedergekugelt und niedergeschossen.

Furchtbares ist geschehen! Die Ehre der siegreichen Entente-mächte, welche sich in Oberschlesien für Ruhe und Ordnung verbürgt haben, ist zum Spott geworden, und kann in dem Gerichte der Weltgeschichte nicht anders wiederhergestellt werden, als durch völlige Sühnung und Wiedergutmachung !

Wir klagen an !

*Die ganze Welt möge es hören !
Wen klagen wir an ?*

Wir klagen an :

Die Hohe Interallierte Kommission in Oppeln!

QUELQUES QUESTIONS EMBARRASSANTES POSÉES AUX ALLEMANDS PAR UN JOURNAL ALLEMAND



Rudaer-Zeitung, 18 août 1920.

La démonstration gréviste qui a paralysé hier toute la vie économique de la Haute-Silésie a empêché de paraître les journaux qui étaient alimentés par le courant électrique. Ainsi l'action fut bientôt privée de ses moyens d'influence les plus puissants, tandis que la population privée d'informations est restée sans comprendre les événements; elle éprouva plus de crainte des ordres reçus que si elle avait su que cette démonstration exceptionnelle pour la neutralité de l'Allemagne devait s'étendre aussi à la Haute-Silésie.

Qui étaient les fomenteurs? d'abord on n'avait pas reçu d'avis formel. Les conseils des établissements industriels paraissaient d'abord avoir été les instigateurs du mouvement. Puis les organisations social-démocrates s'efforcent de diriger le mouvement pour en utiliser les résultats. Mais dans l'action essentielle prirent part des éléments équivoques qui sont inconnus ici, et qui servaient à des buts inconnus de tous.

L'unité de direction manqua à la démonstration, privée ainsi du ressort, qui se développe par la collaboration des masses dans un but commun. S'il est vrai que la manifestation avait pour but la sauvegarde de notre neutralité, il est à regretter que l'affaire ait été si mal menée. Avant tout il eût fallu se mettre en liaison avec les chefs de partis et les milieux influents allemands, pour se mettre d'accord sur les buts de l'entreprise. A-t-on des preuves suffisantes que les transports de troupes de l'Entente à travers la Haute-Silésie favorisent le plan polonais? et était-ce hier le moment propice pour obtenir les plus grands effets de la démonstration? Si on ne peut pas répondre par un oui convaincu à ces deux questions, c'est donc qu'il ne fallait pas entreprendre cette démonstration. Était-il vraiment indispensable de produire en ce moment ces nouvelles et fortes secousses de la vie économique de la Haute-Silésie? Cette question n'a pas été examinée d'avance.

Rudaer Zeitung den 18. August 1920.

Die Streik-Demonstration, die gestern das gesamte wirtschaftliche Leben Oberschlesiens lahm legte, hat es verhindert, dass die Zeitungen erscheinen konnten, weil sie beim Druck auf den elektrischen Strom angewiesen sind. Damit war die Aktion äusserlich schon ihres tiefsten Eindrucks beraubt, weil die Bevölkerung mangels jeglicher Information der ganzen Sache verständnislos gegenüberstand und mehr Furcht über das Kommende empfand als das Bewusstsein hatte, dass die ungewöhnliche Art der Demonstration zugunsten der Neutralität Deutschlands auch für Oberschlesien inszeniert wurde.

Wer waren die Veranstalter? Eine zuverlässige Auskunft war zunächst nicht zu erhalten. Die Betriebsräte schienen zuerst die Träger der Veranstaltung gewesen zu sein. Dann bemühten sich die sozialdemokratischen Gewerkschaften die Bewegung in ihre Kanäle zu leiten. In der Hauptsache aber betätigten sich unverantwortliche Elemente, deren Beweggründe man ebenso wenig wie man sie selbst genau kennt. Die Demonstration entbehre der einheitlichen Leitung, sie entbehre der Schwungkraft, die eine Bewegung durch die zielbewusste Teilnahme der Massen erhält. Wenn es wahr ist, dass die Demonstration wirklich dem Schutze unserer Neutralität galt, dann ist es zu bedauern, dass die Sache so ungeschickt gemacht wurde. Vor allem hätte man sich mit den Parteiführern und den zuständigen deutschen Stellen über die Zweckmässigkeit des Unternehmens in Verbindung setzen müssen. Hat man ausreichende Unterlagen dafür, dass die Entente Truppentransporte durch Oberschlesien zugunsten der Polen plant und war gestern der geeignete Augenblick, der die grösste Wirkung der Demonstration versprach? Können nicht beide Fragen mit einem überzeugenden « Ja » beantwortet werden, dann kann die Demonstration nicht ohne weiteres gebilligt werden. War es wirklich notwendig, diese neue schwere Erschütterung des ober-schlesischen Wirtschaftslebens jetzt gerade herbeizuführen? Diese Frage ist vorher nicht geprüft worden.

UNE CRAINTE BIEN FONDÉE DU BLOCUS



Der Oberschlesier.

Der Oberschlesier.

La situation politique, dans sa plus simple formule, se résume ainsi :

Die politische Lage ist doch, auf die einfachste Formel gebracht, so :

La France est alliée à la Pologne pour la vie et pour la mort; si la Pologne s'écroule, tout l'édifice du traité de Versailles s'écroulera aussi et la France perdra les fruits de sa victoire.

L'intérêt de l'Angleterre pour la Pologne n'est qu'assez faible et secondaire. L'Angleterre craint le bolchevisme qui menace d'attaquer son impérialisme mondial dans son point le plus faible; elle voudrait morceler la Russie au point de vue économique et à cet effet, le traité de Versailles, pour couper la Russie de l'Allemagne, crée des États frontières à l'Est.

Si les masses bolchevistes arrivent jusqu'à la frontière allemande et la classe ouvrière allemande suscite une nouvelle guerre, alors automatiquement le blocus est de nouveau infligé à l'Allemagne, les Français occupent la région de la Ruhr et l'Allemagne du Sud et de l'Ouest se détachera de l'Allemagne bolcheviste du centre et du nord.

Frankreich ist mit Polen auf Gedeih und Verderb verbunden, bricht Polen zusammen, dann stürzt auch das Friedensgebäude von Versailles ein, und Frankreich kommt damit um die Früchte seines Sieges.

Englands Interesse an Polen ist nur gering und sekundärer Art. Es fürchtet den Bolschewismus, weil er ihn an der verwundbarsten Stelle seines Weltimperialismus anzugreifen droht und es will Russland wirtschaftlich ausschlagen, deshalb wurden im Friedensverträge von Versailles die Randstaaten im Osten geschaffen und Russland von Deutschland abgeschnitten.

Wenn die bolschewistischen Heere die deutsche Grenze erreichen, und die deutsche Arbeiterschaft mit ihnen zusammen einen neuen Krieg entfacht, dann wird automatisch die Blockade von neuem über Deutschland verhängt, die Franzosen werden das Ruhrgebiet besetzen und Süd- und West-Deutschland wird sich von dem bolschewistischen Mittel- und Norddeutschland losreißen.

LA SOURCE DES TROUBLES



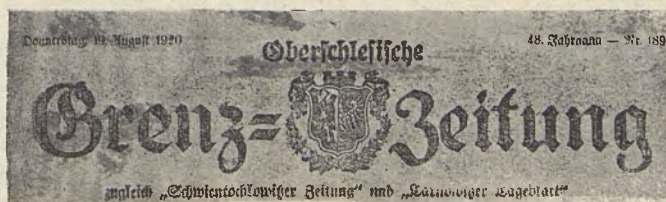
Oberschlesische Post, 28 août.

Le renvoi de la Haute-Silésie de la police de sûreté allemande (Sicherheitswehr) et de toutes les autres organisations semi-militaires est la condition préliminaire de l'introduction de l'ordre dans la vie du pays. On le sait bien, il y a, parmi les Allemands du pays, beaucoup qui ont de la peine à croire à l'existence des organisations militaires allemandes secrètes, organisations qui font leur travail souterrain et attirent seulement sur les Allemands Hauts-Silésiens la haine de leurs concitoyens polonais. Nous engageons encore une fois ceux qui se refusent à nous croire à parcourir avec assez d'attention la presse allemande (de Berlin, etc.). Ils verront à cette lecture qu'après quatre ans de hautes aspirations militaires, l'Allemagne écrasée est devenue le terrain et le foyer principal de toutes sortes d'organisations militaires secrètes. Nous rappelons seulement ici les divers « Heimatschützen » (défenseurs de la patrie), les « Freikorps » (corps de volontaires), les « Auloch », les « Baltikaner », les milices locales, l'Orgesch (Organisation d'Escherich), les secours techniques et tant d'autres. Des milliers d'officiers sans occupation cherchent à s'attacher les hommes qui ont perdu, pendant la guerre, l'amour du travail honnête, pour ruiner avec leur aide l'état actuel des choses en Allemagne. Une annonce, insérée. il y a peu de temps, dans le n° 524 de la « Schlesische Zeitung » a été très caractéristique à cet égard : « Je désire entrer en relation avec quelques officiers actuellement sans emploi, intrépides et pénétrés du sentiment national. »

Oberschlesische Post, 28. August.

Die Entfernung der Sicherheitswehr und aller verkappten halb-militärischen Organisationen aus Oberschlesien ist die erste Vorbedingung zur Schaffung geordneter Zustände. Wie verlautet, sind unter den hiesigen Deutschen viele, denen es schwer fällt, an die Existenz deutscher militärischer Geheimorganisationen zu glauben, die hier in Oberschlesien ins Handwerk fuschen und dem ansässigen Deutschthum nur den Hass seiner polnischen Mitbürger einbringen. An solche Zweifler ergeht unsererseits nochmals die Aufforderung, doch die deutsche (Berliner usw.) Presse der letzten Monate einer genaueren Durchsicht zu unterziehen. Aus dieser Lektüre wird ersichtlich sein, dass nach den vier Jahren militärischen Hochbetriebes das zusammengebrochene Deutschland zum Tummelplatz und Hauptherd aller Art militärischer Geheimorganisationen geworden ist. Wir erinnern an die verschiedenen Heimatschützen, an die Freikorps, an Auloch, die Baltikumer, Einwohnerwehren, Orgesch (Organisation Escherich), Technische Nothilfe, und wie sie alle heissen. Tausende beschäftigungsloser Offiziere suchen sich Leute zusammen, denen im Krieg die Lust zu ehrlicher Arbeit vergangen ist, um mit ihrer Hilfe den jetzigen Stand der Dinge in Deutschland zu unterminieren. Charakteristisch dafür ist ein unlängst in Nr. 524 der *Schlesischen Zeitung* erschienenenes Inserat : « Suche mit einigen durchaus nationalgesinnten unerschrockenen Offizieren, zur Zeit ohne Beschäftigung, in Verbindung zu treten. »

QUELQUES RÉFLEXIONS AMÈRES



Oberschlesische Grenz-Zeitung, 19 août.

Ce que nous avons prédit, il y a longtemps, est arrivé. Il n'en pouvait pas être autrement avec les lenteurs de la Commission interalliée envers la canaille allemande, accourue du Reich alle-

Oberschlesische Grenz-Zeitung, den 19. August 1920

Was wir lange vorhergesagt haben, ist eingetreten! Bei der Langmut der Interalliierten Kommission gegenüber dem Treiben hier zugelaufenen deutschen Gesindels in Oppeln, Kosel, Gleiwitz, Lub-

mand à Opole (Oppeln), Kosel, Gleiwitz, Lublinitz et dans d'autres localités de la Haute-Silésie. Ces éléments allemands criminels n'attendaient que le moment favorable pour passer aux actes. Les événements du front polono-bolcheviste et leur retentissement en Allemagne ont fourni une occasion aux militaristes prussiens, aux social-démocrates allemands liés avec eux, et aux communistes, de tenter de faire un bain de sang à la population polonaise et aux troupes d'occupation interalliée en Haute-Silésie. Le signal est parti des milieux militaristes de Berlin et de Breslau. Le gouvernement allemand n'ignorait pas le dessein ni les agissements des criminels envoyés avec son consentement en Haute-Silésie. Nous le prouverons un de ces jours devant tout le monde, par des documents.

Comme les voleurs la nuit, ainsi les conspirateurs ont voulu surprendre la population de la Haute-Silésie. Les meneurs du mouvement de Kattowice ne sont rentrés qu'avant-hier de Berlin et de Breslau où ils avaient reçu des instructions précises. Ils ont organisé cette criminelle échauffourée sous prétexte de sauvegarder la neutralité de la Haute-Silésie. En réalité, comme les journaux allemands eux-mêmes l'avouent, il s'agissait d'une manifestation nationaliste allemande, car partout dans les trains, on chantait : « Deutschland, Deutschland ueber alles », « Deutschland hoch zu Ehren » et autres chants de guerre allemands. Les harangues parlaient de la reddition de la province polonaise de Posnanie et de la Prusse occidentale, à l'Allemagne: on soulignait, que les « victorieux » bolchevistes allaient rendre ces provinces aux Allemands. Il y eut donc de la part des Allemands un assaut contre le traité de Versailles et cet assaut a été entrepris par les partis allemands réunis; le gouvernement ne l'ignorait point. La presse allemande de la Haute-Silésie, qui est complètement entre les mains des individus venus d'Allemagne — les vrais Silésiens n'y prennent point part — cherchait à exciter la population allemande tous ces derniers temps par les annonces les plus mensongères. On débitait des mensonges sur une révolte polonaise en Haute-Silésie, sur le mouvement des troupes françaises vers la Pologne, la chute de Varsovie, juste au moment où commençait la victorieuse contre-offensive polonaise. Il faut remarquer que la presse allemande indiquait souvent les sources bolchevistes de ses nouvelles, ce qui prouve encore une fois la relation intime entre les bolchevistes russes et les bolchevistes allemands.

linitz und an anderen Orten Oberschlesiens, konnte es nicht anders kommen. Die deutschen verbrecherischen Elemente warteten nur den geeigneten Zeitpunkt ab, um aktiv hervorzutreten. Die Ereignisse an der polnisch-bolschewistischen Front und ihr Widerhall in Deutschland boten den preussischen Militaristen und den mit ihnen verbundenen deutschen Sozialdemokraten und Kommunisten die günstige Gelegenheit, loszuschlagen, um ein Blutbad unter der polnischen Bevölkerung und den interalliierten Besatzungstruppen Oberschlesiens anzurichten. Die Parole hierzu ist ausgegangen von den preussischen militärischen Kreisen aus Berlin und Breslau. Der deutschen Regierung war das Vorhaben, und ist das Treiben der mit ihrem Wissen nach Oberschlesien entsandten Verbrecher nicht unbekannt gewesen. Wir werden es in den nächsten Tagen vor aller Öffentlichkeit dokumentarisch beweisen.

Wie Diebe in der Nacht haben die Verschwörer die oberschlesische Bevölkerung zu überraschen gesucht. Vorgestern sind die Führer der kattowitzer Bewegung erst von Berlin und Breslau eingetroffen, wo sie genaue Instruktionen erhalten hatten. Angeblich zur Wahrung der Neutralität Oberschlesiens organisierten sie den verbrecherischen Putsch. In Wirklichkeit, wie es die deutschen Blätter selbst zugeben, handelt es sich um eine deutschnationale Kundgebung, denn überall wurden in den Zügen « Deutschland, Deutschland über alles », « O Deutschland hoch in Ehren » und andere deutsche Kampflieder gesungen. In den Ansprachen wurde gefordert die Rückgabe der polnischen Provinzen Posen und Westpreussen an Deutschland und unterstrichen, dass die « siegreichen » Bolschewisten diese Provinzen den Deutschen überlassen werden. Es war also deutscherseits ein Ansturm gegen den Versailler Friedensvertrag, ein Ansturm, der vorgenommen wurde von den vereinigten deutschen Parteien mit Wissen der deutschen Regierung. Die deutsche Presse Oberschlesiens, welche ausschliesslich von aus Deutschland zugelaufenen Individuen geschrieben und geleitet wird — eingeborene Oberschlesier sind an der Leitung dieser Presse fast gar nicht beteiligt —, hat in der letzten Zeit durch tolle Lügenmeldungen den deutschen Teil der Bevölkerung aufzuregen versucht. Es wurde geschwindelt von einem polnischen Aufstand in Oberschlesien, von französischen Truppenbewegungen nach Polen, von dem Fall Warschaus, in dem Augenblick, wo die polnische Genoffensive erfolgreich begann. Unterstrichen muss werden, dass die deutsche Presse als Quelle ihrer Nachrichten offen die Bolschewisten angibt, wieder ein Beweis für die intime Allianz zwischen den deutschen und den russischen Bolschewisten.

V. — ILS SIGNENT L'ACCORD, ILS RESPIRENT PLUS LIBREMENT, MAIS SUSCITENT LE MÉCONTENTEMENT DE BERLIN

L'ACCORD SIGNÉ

Vossische Zeitung, 28 août 1920.

La *Vossische Zeitung* à Berlin recevait de son représentant à Breslau la dépêche suivante :

Les pourparlers entre les Polonais et les Allemands ont été conclus aujourd'hui. A 4 heures Korfanty a signé l'accord. La détente continue à se produire. *Les récits des horreurs dont la ville de Kattowice semble avoir été le foyer sont en partie inventés, en partie invraisemblablement exagérés.* En revanche on confirme l'assassinat des Allemands égarés à Josefstal que nous avons déjà annoncé.

Vossische Zeitung, 28 août 1920.

Es wurde der *Vossischen Zeitung* in Berlin von ihrem Breslauer Vertreter gedrahlet :

« Die Verhandlungen zwischen den Polen und den Deutschen sind heute zum Abschluss gekommen. Um 4 Uhr unterschrieb Korfanty das Abkommen. Die Entspannung hält auch heute weiter an. *Die Greuelnachrichten, deren Zentrale Kattowitz zu sein scheint, sind zum Teil erfunden, zum Teil ungeheuerlich aufgebauscht.* Dagegen bestätigt sich die kürzlich von uns gemeldete Ermordung verschleppter Deutscher bei Josefstal ».

DÉCLARATION COMMUNE

Déclaration commune d'associations polonaises et allemandes, proclamée à Beuthen pour mettre fin aux troubles.

AU PEUPLE HAUT-SILÉSIEN

Assez de terreur et d'effusion de sang! Les représentants de la cause allemande se sont rapprochés de ceux qui représentent la cause polonaise pour rendre à notre population la paix, l'ordre et la possibilité de travailler dans des conditions de sécurité.

Nous aspirons tous au rétablissement de la légalité. Sans empiéter sur les lois en vigueur, nous avons trouvé, à la suite des délibérations faites en commun, un terrain d'entente, et notamment sur les bases suivantes :

1. Éloignement de la police verte, laquelle sera remplacée jusqu'à la création de la police plébiscitaire qui aura lieu dans le plus bref délai, par une police légale auxiliaire composée d'un nombre égal de Polonais et d'Allemands hauts-silésiens.

2. Éloignement de tous les particuliers qui sont arrivés en Haute-Silésie après le 1^{er} août 1919. Des Commissions composées d'un nombre égal de Polonais et d'Allemands et présidées par un membre de la Commission Interalliée auront à statuer sur toutes les exceptions à cette règle motivées par des considérations d'ordre professionnel, commercial ou autres. On créera dans chaque district une Commission de ce genre. Cette mesure n'est dirigée que contre les éléments qui sont venus en Haute-Silésie pour exercer une pression illégale sur la marche du plébiscite ou abuser dans ce but des droits que leur confèrent leurs fonctions officielles.

3. Le refus de livrer des armes ou la possession illégale de celles-ci entraîneront les sanctions pénales les plus sévères, et, au moins, une année de réclusion.

4. Devra cesser toute terreur exercée contre ceux qui professent des opinions différentes. Il est particulièrement interdit de chercher à agir sur qui que ce soit par la violence ou la menace dans les endroits où il est occupé ou dans la vie privée, ou d'user contre qui que ce soit de contrainte à cause de son adhésion à telle ou telle organisation politique ou économique. Il faudra mettre un terme aux pratiques de ceux qui abusent de leurs pouvoirs officiels ou de leur situation de chefs. Pour veiller à l'exécution de cet arrangement, sera créé, pour le territoire plébiscitaire, une Commission composée d'un nombre égal de Polonais et d'Allemands et présidée par un représentant de la Commission Interalliée.

Renoncez donc désormais à tous les actes de violence, déposez vos armes et retournez à votre travail!

Pour les partis politiques et syndicats ouvriers allemands :

Plebiscitkommissariat für Deutschland

Comité plébiscitaire pour l'Allemagne

Signé : DR. URBANEK.

Katholische Volkspartei Zentrum

Parti populaire catholique

Signé : ULITZKA.

Deutsche Sozialdemokratische Partei

Parti social-démocrate allemand

Signé : PIAS.

Pour les partis politiques et syndicats ouvriers polonais :

Polski Komisarjat Plebiscytowy dla Górnego Śląska

Comité plébiscitaire polonais pour la Haute-Silésie

Signé : WOJCIECH KORFANTY.

Narodowa partja robotnicza

Parti national ouvrier

Signé : FRANÇOIS ROCUSZCZAK.

Deutsche Demokratische Partei

Parti démocrate allemand

Signé : DR. BLOCH.

Deutsche Nationale Volkspartei

Parti populaire national allemand

Signé : v. BROCKHUSEN.

Allgemeiner Deutscher Gewerkschaftsbund (Freie Gewerkschaft)

Union générale des syndicats libres

Signé : FRANZ.

Gesamtsverband Christlicher Gewerkschaften

Union générale des syndicats ouvriers chrétiens

Signé : EHRHARDT.

Deutscher Gewerkrerein (Hirsch-Dunker)

Association ouvrière allemande

Signé : GRIESE.

Arbeitsgemeinschaft Freier Angestellter Verband (Afs)

Société pour la collaboration des syndicats libres de fonctionnaires.

Signé : WENZEL.

Gewerkschaftsbund der Angestellten

Union des syndicats des fonctionnaires (G. D. A.)

Signé : BEHRENDT.

Gesamtsverband Deutscher Angestellten Gewerkschaften

Union générale des syndicats des fonctionnaires allemands

Signé : SCHULTZ

Polska partia Socjalistyczna

Parti socialiste polonais

Signé : JOSEPH BIVISZKIEWICZ.

Chrzescianskie Zjednoczenie Ludowe

Association populaire chrétienne

Signé : EDWARD RYBARZ.

Zjednoczeni Zawodowe Polskie

Association professionnelle polonaise

Signé : JOSEF BYMER.

Centralny Związek Zawodowy Polski

Union centrale professionnelle polonaise

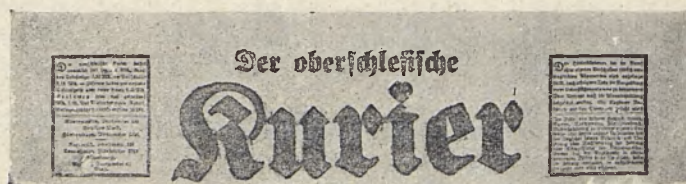
Signé : JOSEF ADAMEK.

Związek Rolników slaskich

Union des agriculteurs silésiens

Signé : FÉLIX KUPILAS.

UN AVEU LOYAL



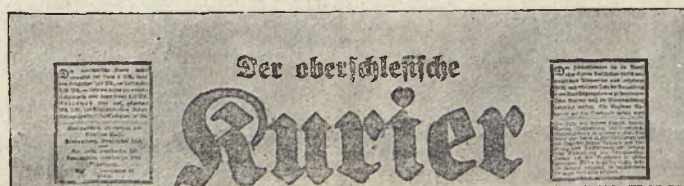
Der Oberschlesische Kurier, 27 août.

Il faut accueillir avec joie tout moyen qui nous fait revenir la paix politique et économique. Les lourdes pertes que nous avons subies pendant les 8 derniers jours, surtout du côté allemand, nous ont prouvé que nous n'avons rien à espérer de la force d'autant plus que tout le monde s'est maintenant allié contre l'Allemagne et que nous n'avons aucune possibilité de songer à une résistance à main armée. Il ne nous reste donc rien d'autre à faire que ce que nous avons toujours conseillé : accorder honnêtement les mêmes droits aux Polonais qu'aux Allemands. Alors seulement la paix pourra revenir dans notre pays lorsque les agitateurs étrangers seront obligés de le quitter.

Der Oberschlesische Kurier, 27. August.

Es ist daher jedes Mittel mit Freude zu begrüßen, das uns den wirtschaftlichen und politischen Frieden wiederbringt. Durch die schweren Verluste, die in den letzten acht Tagen ganz besonders auf deutscher Seite erlitten wurden, ist es uns klar vor Augen geführt worden, dass wir nichts von Gewaltmitteln zu erhoffen haben, da nun einmal die ganze Welt gegen Deutschland verbündet ist und da es uns zudem an jedem Mittel fehlt, an bewaffneten Widerstand zu denken. Es bleibt also nichts anderes übrig, als das, was wir immer angeraten haben : ehrliche Gleichberechtigung für Deutsche und Polen. Dann wird auch der innere Frieden wieder einkehren, wenn erst die fremden Hetzer das Land verlassen haben.

ILS RESPIRENT



Der Oberschlesische Kurier, 31 août.

On respira plus librement, dans toute la Haute-Silésie, lorsque la nouvelle se fut répandue qu'un accord entre les deux partis avait

Der Oberschlesische Kurier, 31. August.

Wie ein Aufatmen ging es am letzten Freitag durch ganz Oberschlesien, als die Nachricht sich verbreitete, dass zwischen den

été conclu, qui devait mettre fin aux meurtres et aux sanglantes horreurs. Ainsi, le sang fraternel ne sera plus versé, le peuple haut-silézien n'élargira plus le fossé que la provocation avait creusé en lui, une possibilité de vivre ensemble aura été donnée aux deux nationalités. Mais aussitôt une question s'éleva : l'accord a-t-il été conclu sincèrement? tiendra-t-on ce qu'on promet? On ne peut pas douter de la loyauté des contractants du parti allemand et de la masse du peuple qui est derrière lui, d'autre part, l'honnêteté et la bonne foi des contractants polonais ne sera jamais soupçonnée dans une situation aussi importante pour le bien du peuple haut-silézien. La raison a vaincu l'enivrement des passions qui avaient déchainé les luttes sanglantes et la misère; il y eut des deux côtés la ferme volonté de ne pas souffrir plus longtemps des conditions aussi terribles pour le peuple haut-silézien; cette volonté a conduit à l'acte. Les cinq points qui forment la base de l'accord s'appuient sur ce principe :

les mêmes droits et la même liberté

pour les deux partis. C'est le fond de l'accord mutuel et une Commission, composée de Polonais et d'Allemands, veillera à ce que ce principe entre réellement en vigueur.

beiden grossen Parteien ein Waffenstillstand dem grossen Morden und dem schrecklichen Blutvergiessen ein Ende machen sollte. Bruderblut soll nicht mehr fliessen, das oberschlesische Volk will die Kluff, die Verhetzung zwischen es gerissen, nicht mehr erweitern, es soll die Lebensmöglichkeit zwischen beiden Nationalitäten bewahrt werden. Aber sofort erhob sich die Frage : Ist der Waffenstillstand ehrlich gemeint, wird gehalten werden, was durch ihn versprochen ist? An der Loyalität der Vortragschliessenden des deutschen Teiles und der hinter ihnen stehenden Volksmassen ist nicht zu zweifeln und auch die Ehrlichkeit und Aufrichtigkeit der polnischen Kontrahenten wird bei einer für das Wohl Oberschlesiens so eminent wichtigen Sache niemand antasten dürfen. Über dem Rausch der Leidenschaften, der Blut und Elend ausgelöst hat, siegte die Vernunft und der ernste Wille auf beiden Seiten, dass solche furchtbare Verhältnisse um des ganzen oberschlesischen Volkes willen nicht länger bestehen dürften, hat zur Tat geführt. Die fünf Punkte, welche die Grundlage des Abkommens bilden, haben den Grundsatz :

Gleiches Recht und gleiche Freiheit

für beide Parteien als Fundament des Waffenstillstandes hingestellt und eine aus Polen und Deutschen bestehende Kommission soll darüber wachen, dass dieser Grundsatz auch praktisch zur Geltung kommt.

L'ALLEMAGNE DEMANDE PROTECTIONS AUX ALLIEES



Kreuzburger Zeitung, 27 août.

L'Allemagne a fait parvenir à la Conférence de la paix une note sur les événements de Haute-Silésie. Elle y demande très énergiquement aux alliés d'entreprendre immédiatement la protection des biens et des vies de la paisible population et de créer ainsi les conditions nécessaires pour continuer en toute sécurité le travail dans cette région, si importante pour la vie économique de l'Europe entière. Nous nous joignons entièrement à cette partie de la note, seulement quant à l'application des moyens employés pour le but proposé, on ne devrait pas faire de grandes différences entre les Polonais et les Allemands. Sans une absolue égalité des droits de la population polonaise de la Haute-Silésie, ce but ne pourra pas être atteint. Nous nous rappelons bien que la Délégation allemande à Spa avait posé la question de l'exécution du contrat concernant le charbon, comme une question où les mineurs allemands auraient la voix décisive. En Haute-Silésie les mineurs polonais ne veulent plus continuer à n'être qu'une masse ouvrière muette; de même que les ouvriers allemands du bassin de la Ruhr, ils entendent former un facteur important de la vie politique et économique. Il est indispensable à cet égard qu'on les considère comme des individus libres, qu'on reconnaisse leurs tendances nationales et politiques et qu'on ne les oblige pas à rester toujours sous la tutelle allemande. Les représentants de l'Allemagne en Haute-Silésie ne pourront pas ne pas reconnaître les exigences de la population polonaise en Haute-Silésie. Un retour en arrière n'est plus possible.

Kreuzburger Zeitung, 27. August.

Deutschland hat der Friedenskonferenz eine Note über die oberschlesischen Vorgänge überreicht, in der es mit aller Energie fordert, dass die Alliierten unverzüglich für den Schutz des Lebens und des Eigentums der friedlichen Bevölkerung sorgen, um damit die Vorbedingung zu schaffen, die zur ungestörten Fortsetzung der Arbeit in diesem für des Wirtschaftsleben ganz Europas so wichtigem Bezirke erforderlich sind. Diesem Teil der Note schliessen wir uns vollkommen an, nur dürfte zwischen den Mitteln zur Erreichung dieses Zieles bei Polen und Deutschen eine grosse Differenz bestehen. Ohne die absolute Gleichberechtigung des polnischen Volksteiles in Oberschlesien ist dieses Ziel nicht zu erreichen. Wir erinnern uns noch, wie die deutsche Delegation in Spa die Ausführung des Kohleabkommens als eine Frage hinstellte, bei der die deutschen Bergarbeiter die entscheidende Stimme haben. Auch in Oberschlesien wollen die polnischen Bergarbeiter nicht wie bisher eine unmündige Arbeitermenge sein, sondern ebenso wie die deutschen Arbeiter im Ruhrrevier, einen vollwertigen Faktor im politischen Wirtschaftsleben bilden. Dazu ist unerlässlich, dass man sie als freie Kulturwesen ansieht, ihre nationalen und politischen Forderungen anerkennt und sie nicht von deutscher Seite bevormundet. Die Vertreter des Deutschtums in Oberschlesien werden nicht umhin können, die Forderungen der polnischen Bevölkerung anzuerkennen. Ein Zurück gibt es jetzt nicht mehr.

DE L'ACCORD SURVENU ON N'EST PAS CONTENT... A BERLIN



Oberschlesische Volksstimme, 5 sept.

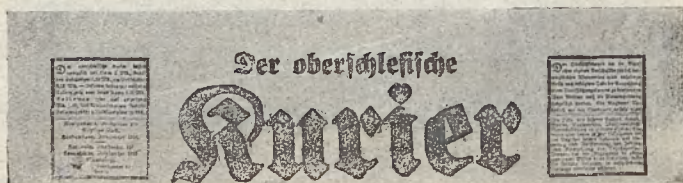
Berlin, 2 sept. — A la Commission des Affaires étrangères l'accord de Bytom entre les représentants des partis allemands en Haute-Silésie et Korfauty a été, de toutes parts, sévèrement critiqué et blâmé, surtout pour la raison que Korfauty, dit-on, n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour mener les pourparlers.

Il est intéressant de noter les déclarations du député Breitscheidt suivies de vives protestations du comte Westarp (au moins, comme l'annonce la *Vossische Zeitung*). Breitscheidt a dit que les officiers nationalistes offrent aux socialistes indépendants de la Haute-Silésie des camions entiers d'armes, pour le cas où ils voudraient entreprendre une action contre les Polonais et contre l'Entente. La date du plébiscite doit être hâtée pour que la paix revienne enfin en Haute-Silésie.

Oberschlesische Volksstimme, 5. September.

Berlin, 2. September. — (Ausschuss für aussere Angelegenheiten). Von mehreren Seiten wurde noch das *Beuthener Abkommen* zwischen den Vertretern der deutschen Parteien in Oberschlesien und Korfauty scharf kritisiert und getadelt, besonders aus dem Grunde, weil Korfauty nicht als verhandlungsberechtigt hatte gelten dürfen.

Erwähnenswert sind auch noch die Ausführungen des Abgeordneten Breitscheidt, der unter lebhaftem Widerspruch des Grafen Westarp mitteilte, (wenigstens, wie die *Vossische Zeitung* berichtet), den Unabhängigen Sozialisten in Oberschlesien seien von nationalistischen Offizieren ganze Lastautos mit Waffen angeboten worden, wenn sie gegen die Polen und die Entente losgehen wollten. Die Abstimmung müsse beschleunigt werden, damit endlich in Oberschlesien wieder Ruhe eintrete.



Der Oberschlesische Kurier, 5 septembre.

UN BLUFF SCANDALEUX.

Königshütte, 4 septembre.

Ils ne désarment pas. Nous parlons de ceux qui ont pris à tâche de répandre les nouvelles sensationnelles et qui font de leur mieux pour apporter de nouveaux éléments d'agitation au milieu de la population haut-silésienne déjà très énermée. Un journaliste avide de sensation « apprend » — du moins il l'affirme avec beaucoup d'importance — « d'un lieu autorisé » qu'il n'est pas à envisager même que les Polonais observent l'accord de Bytom et qu'au contraire ils complotent déjà un nouveau coup, dirigé contre la ville, autrement la reprise de leurs relations est menacée (par qui?) Il faut lire naturellement entre les lignes que la République polonaise pêche en eau trouble. Ce nouvel essai de semer l'inquiétude est un bluff dans le sens le plus grossier du mot.

Der Oberschlesische Kurier, 5 September.

GROBER UNFUG.

Königshütte, 4. September.

Sie können's nicht lassen! Wir meinen die Verbreiter von Sensationsnachrichten, die es darauf abgesehen haben, immer wieder neue Beunruhigung in die an sich schon aufgeregte ober-schlesische Bevölkerung zu tragen. Irgend ein neugierig-hungriger Journalist hat von « massgebender Stelle » (!), so behauptet er wichtig-tuerisch, « erfahren », an die Einhaltung der Beuthener Abmachung von Seiten der Polen sei nicht zu denken und sie planten sogar einen neuen Putsch, der sich gegen die Städte richten werde — andernfalls sei den Polen die Einstellung ihrer Bezüge (von wein?) angedroht worden. Zwischen den Zeilen soll natürlich gelesen werden, dass die Republik Polen im Trüben fische. Dieser neue Beunruhigungsversuch ist ein grosser Unfug in des Wortes schlimmster Bedeutung.

II. — DÉPOSITIONS DES TÉMOINS

Parmi les centaines de dépositions et de procès-verbaux nous avons choisi quelques-uns des plus caractéristiques.

En les lisant, il ne faut pas oublier cependant quel est le niveau d'esprit de ces témoins : ce sont, pour la plupart, des ouvriers, des petits commerçants, des employés. Leurs dépositions n'ont rien d'artificiel, rien de préparé d'avance. Ils racontent comme ils ont vu, ils ne font pas de conclusions. Et de leurs dépositions la conclusion se dégage pourtant d'elle-même. Elle est amère, c'est vrai, et surtout après la guerre subie par les peuples de l'Europe civilisée.

La conclusion, c'est la constatation simple : que la bête fauve que le monde civilisé se vantait d'avoir abattue n'est pas morte.

Elle vit, elle menace, elle tue. Son repaire, c'est aujourd'hui la Haute-Silésie. Là existe toujours, intacte comme avant la guerre, la mentalité effrayante d'un peuple qui ne croit qu'à la force armée.

Gare à ceux qui sont appelés à diriger les destinées des peuples s'ils ne comprennent pas qu'il faut abattre cette bête dans son dernier repaire.

“ EN AVANT, DÉSARMONS LES FRANÇAIS ! ”

Bytom, 18 août 1920.

M. Jean Makowski, de Zaleze, rue Moltke, dépose sous serment ce qui suit :

Le commandant de la police « verte », colonel dont le nom m'est inconnu, haranguait hier, vers 5 heures et demie, les habitants réunis sur la place de Katowice au nombre de 5 000 environ, en les excitant à désarmer les Français. Il a terminé par les mots : « Und jetzt brechen wir auf, um die Franzosen zu entwaffnen ». (Et maintenant, en avant, désarmons les Français !)

Alors la foule se mit en marche, en deux groupes, vers la maison du colonel Blanchard. Ce qui s'est passé jusqu'à 9 heures, je ne le sais pas, car j'étais parti pour Zaleze. Vers 9 heures du soir, je revins avec quelques autres Polonais et nous sommes allés à la Quer et Direction Strasse. Nous nous sommes mêlés à la foule et j'ai remarqué que la police « verte » était déjà en partie désarmée, ce qui en restait allait parmi la foule, l'engageant à les désarmer aussi. Nous en avons vu déboucler les ceintures et les rendre aux civils en même temps que les armes. Vers 10 h. 1/2, les « verts » désarmés déjà, distribuaient à la foule des grenades à main, des fusils et des munitions et excitaient les gens à d'autres attaques contre les troupes françaises.

Moi-même, j'ai reçu d'un agent de la police allemande une grenade ovale à main. Comme témoins de ce fait, je cite :

1° M. Koy de Zaleze, secrétaire de l'Union.

2° M. Wilhelm Pohl de Zaleze, 82, rue Moltke, et encore une vingtaine d'autres personnes dont les noms et l'adresse seront indiqués plus tard.

Signé : JAN MAKOWSKI.
Zaleze, 82, rue Moltke.

Bytom-Beuthen, le 20 août 1920.

Le mineur Charles Wackermann, de Swientochlowice, 56 Langestr. comparait et fait la déposition suivante :

Hier, 19 août 1920, j'allais à Katowice et j'ai aperçu dans la rue

des Grundmanns un ancien sous-officier de garde frontière, actuellement brigadier de la police de sûreté allemande et secrétaire de la commune de Hain à Swientochlowice, qui s'entretenait à haute voix avec plusieurs personnes. Hain expliquait entre autres : Hier, nous avons encore pris une bonne revanche sur les Polonais et, moi-même, j'ai abattu plusieurs personnes ; mais nous voulons aussi donner une frottée aux Français. Questionné par un des assistants sur la façon de se procurer des armes, il répliqua : « Les armes sont bien faciles à obtenir, la police de sûreté allemande est toute prête à les fournir sur demande. » Des divers autres entretiens qu'il m'a été donné d'entendre, j'ai conclu que dans les troupes d'assaut on fait des préparatifs pour faire sauter le Dominium de Katowice où sont cantonnées les troupes françaises, au moyen de bombes placées dans la canalisation qui passe sous le Dominium. Je remarque que Hain qui, comme il me semble, est un espion, a été mis en congé par la police de sûreté allemande pour faire de la propagande. Cette semaine il se trouvait, lundi et mardi, presque tout le temps à Katowice quoiqu'il soit en service à Swientochlowice. Je suis prêt à confirmer sous serment ces déclarations et je demande de vouloir y donner la suite nécessaire.

v. g. u.

Signé : CHARLES WACKERMANN.

Bytom, 21 août 1920.

MM. Aloise Prus et Stanislas Kurzawa viennent déposer ce qui suit :

Avant-hier, 19 août, une compagnie de soldats français devait se rendre de Rybnik à Katowice. La compagnie vint à la gare, monta dans le train et resta en gare jusqu'à 8 heures du matin de la journée d'hier. Malgré l'ordre de la Direction du chemin de fer de conduire les Français à Katowice, les cheminots allemands avaient refusé le service. Hier 5 Polonais, employés du chemin de fer, sont venus se déclarer prêts au service et ils ont conduit le train à Katowice.

Pendant toute la nuit alors que les Français restaient en gare de

Rybnik, la gare voisine de Paruszowice, que les Français devaient traverser, était entourée de bandes d'assaut allemandes.

Les trois employés polonais qui avaient conduit le train avec les Français à Katowice ont été, à leur retour hier, malmenés par les Allemands. Ces trois employés dont les noms sont : Richard Schymura, Téphile Zniszczol et Jean Chmiel de Ilgut, près Paruszowice, se sont mis en fuite devant leurs persécuteurs : ils ont déclaré être de la police secrète.

Roman Musiolik de Niewiadow près de Rybnik connaît un certain Ulitzka de Niewiadow à qui un autre homme de Niewiadow avait dit qu'il avait aidé à assassiner le Dr Mielocki et qu'il l'avait traîné par les pieds jusque dans la Rawa. Encore un autre

homme de Niewiadow avait pris part aux incidents de Katowice.

Les bandes d'assaut qui avaient entouré la gare de Paruszowice étaient conduites par un certain Smolka. A la bande appartenait entre autres : le fils d'un inspecteur de la Compagnie du gaz Baszaheg, le fils de l'instituteur Greth et un certain Uherek. Ma femme, à moi Prus, qui dépose, pourra indiquer les témoins. Je demeure à Rybnik, 16, Schrauerstrasse.

L'attaque contre les trois employés de chemin de fer a été vue par ma fille Marthe, âgée de 17 ans.

Vu, approuvé, signé :
Aloise Prus, Stanislas KURZAWA.

DISTRIBUTION D'ARMES AUX ASSAILLANTS

Siemianowice, Laurahütte, 21. VIII. 20.

M. Richard Bollek, marchand à Katowice, 22 Grünstrasse, qui demeure vis-à-vis de la Direction de la police, a vu de son logement, mardi, 17 août 20, comment un officier de la police de la sûreté allemande distribuait des fusils au public, composé en grande partie de jeunes gens ; puis il groupa ces gens armés par 4 et se mit en marche avec eux. Cet officier semble depuis avoir été tué. Quant au reste des détails, ils vous seront communiqués par la personne susmentionnée qui ne désire pas que son nom soit publié.

Quant à cette information, veuillez vous en rapporter à moi-même.

Agréez mes sentiments respectueux.

F. WEGRZYK.

Bytom (Beuthen), 21 août 1920.

Dans la nuit du 18 au 19 août, vers 12 h. 1/2, j'ai vu que, lorsqu'on tirait sur la gare, la police de sûreté allemande indiquait aux tireurs, qui étaient tous des civils, les endroits où ils devaient se placer et leur disait quelle attitude ils auraient à prendre au cas où la patrouille française arriverait. *Les agents, membres de la police allemande de sûreté, portaient des fusils qui avaient été volés chez Czaplicki.*

Mercredi, vers 4 heures, un homme de la police de sûreté allemande dit à un des Allemands que celui-ci n'avait rien à craindre : « Ce n'est pas contre vous que nous sommes armés de sabres et de fusils. »

Signé : Jean PIECHULAK,

Directeur de la Banque, Katowice, 2, Quertrasse, 2.

Zaleze, 25 août 1920.

COMMISSARIAT PLÉBISCITAIRE POLONAIS A BYTOM

Puisque le journal *Polak* invite les témoins des troubles de Katowice à venir déclarer ce qu'ils ont vu, j'apporte aussi quelques détails.

J'allais de la gare, avec M. Jean Makowski, vers la rue de la Direction. Là, nous rencontrâmes environ 50 hommes qui marchaient bras dessus bras dessous, conduits d'abord par deux hommes de la police de sûreté et bientôt après par un troisième. Nous entendîmes le mot ; entwaffnen (désarmer). L'un de ces hommes de la sûreté dit : « so was, da entwaffnet mich doch » (eh bien, désarmez-moi donc). Ils sont allés tous vers le tunnel et où sont-ils allés ensuite, nous ne l'avons pas su,

Respectueusement.

Signé : Jean KROSSEK, Zaleze, 156, rue de Moltke.

Chorzew, le 10 septembre 1920.

Le facteur postier Wilhelm (Guillaume) Klosek, 26, rue Koscielna, avait remarqué, la nuit du 21 au 22 août, vis-à-vis de sa maison environ 40 civils armés. Parmi eux, se trouvaient les policiers Thatmann, Benk, Jancki et le brigadier Reimsz. Reimsz distribuait des cartouches aux civils, qui avaient des grenades à main et des fusils. Le commissaire Galewski, actuellement à Katowice, avait distribué aux civils 7 carabines et 2 grenades à main. Cette déclaration, avait été déposée, le 5 septembre 1920, au poste de police, par la bonne d'auberge de M. Kutuza. Ensuite, ces policiers ont porté aux civils les armes du « Reichstickstoffwerke », le dimanche, 22 août, après-midi, ce qui a été vu par Paul Sojka, Joseph Wetes, Paul Ptovik et d'autres, tous de Chorzew. Le policier Thatmann prenait part au combat et aidait les hommes des troupes d'assaut allemandes (« Stosstruppen »). Il est actuellement à la direction, à Katowice.

Signé : Pawel SOJKA.

Bytom, 25 août 1920.

M. Léon Glanc, de Rossberg, Chaussée de Charley, et M. Pierre Cichy, de Rossberg, 12, Sedanstrasse, déclarent ce qui suit :

Aujourd'hui, 23 août, nous passions, vers 4 heures de l'après-midi, près de la caserne où est logée la police de sûreté allemande, et nous avons remarqué ce qui suit :

Deux hommes portaient chacun un paquet, enveloppé dans des journaux, grand de 50 × 30 × 20 centimètres et ayant la forme d'une boîte de munitions de mitrailleuse ; ils se dirigeaient vers l'intérieur de la ville. Nous avons remarqué les deux hommes quand ils sortaient de la caserne et bientôt nous les soupçonnâmes de porter soit des pistolets soit des munitions. Nous les avons donc suivis jusqu'à la Bismarkstrasse où nous avons rencontré deux soldats français dont nous avons attiré l'attention sur les deux hommes aux paquets. Les Français les ont arrêtés et les ont conduits au poste où ils nous ont engagés à venir aussi pour communiquer les détails. Pendant la revision au poste français on a découvert que dans chaque paquet se trouvait une boîte à mitrailleuse remplie de munitions.

Les deux hommes, Kaminski et Kruparek, tous les deux de Königshütte, ont été arrêtés et les munitions confisquées. L'homme nommé Kaminski a dit, à l'interrogatoire, qu'il était de la police de Königshütte et qu'il devait y porter des munitions sur l'ordre du capitaine Lauer. L'autre homme, Kruparek, n'avait aucun papier sur lui.

Des soupçons, très fondés, permettent de penser qu'il se trouve à la caserne de la police allemande beaucoup d'armes et de munitions, qui servent à armer ordinairement les bandes d'assaut. Nous prions donc la Commission interalliée de prendre, en conséquence, des mesures immédiates.

Nous remarquons encore que les deux hommes avaient déclaré

à l'interrogatoire que le contrôleur du cercle de Königshütte était au courant des apports de munitions. Lorsque l'officier français du poste de garde eut adressé au contrôleur une question à ce sujet, il apparut que les assertions des deux hommes arrêtés étaient fausses.

D'après ce que moi, Léon Glanc, j'ai maintes fois remarqué, souvent des civils, qui paraissent évidemment faire partie des bandes d'assaut allemandes, vont à la caserne de la police de sûreté allemande et en sortent toujours chargés d'un paquet.

Vu, approuvé, signé :
LÉON GLANC, Pierre CICHY.

Georges Pogode de Königliche-Hutte, rue Karol, n° 5, se présente au bureau et fait la déposition suivante, tout en se déclarant prêt à la confirmer, si besoin, sous serment :

Le jour même de l'agression contre la Maison du Comité polonais

à Katowice, j'ai rencontré M. Herfert de Bismarkhutte qui m'avait déclaré la veille déjà, que les Allemands avaient l'intention d'attaquer la maison, mais qu'ils manquaient de cartouches. Le jour de l'agression, à 2 heures de l'après-midi, il me dit que l'attaque aura lieu à 6 heures du soir, ce qui a effectivement eu lieu. Il m'a donné en même temps une boîte contenant 100 cartouches pour fusil de calibre réglementaire en me priant de la garder pendant qu'il irait chercher 3 sacs de grenades à main, 11 fusils et les munitions. J'ai refusé d'accéder à sa demande. Il se vantait également, disant qu'il allait mettre le feu au poste de commandement français après l'avoir arrosé avec de l'essence.

Hiefert est garçon de café et bien qu'il soit actuellement sans emploi, il dépense des sommes considérables. Il se vantait de dépenser 900 marks par jour et on l'a vu perdre 2000 marks au jeu.

Selon ses affirmations, les armes auraient été distribuées dans l'immeuble du café Dantziger sur la place du Marché.

Koenigshutte, le 8. IX. 1920.

Signé : Georges POGODE.

LEUR OEUVRE

Bytom (Beuthen), 20 août 1920.

L'ouvrier fondeur, M. Smilowski, demeurant à Katowice, 32, Heinzlstrasse, dépose ce qui suit sur les événements de Katowice.

Le jeudi, 17 août 1920, vers 7 heures de l'après-midi, eut lieu à Katowice, la manifestation dont il a été question. Les troupes françaises empêchaient cependant le passage du cortège dans plusieurs rues, ce qui irrita les manifestants qui prirent une attitude menaçante. Lorsque certains d'entre eux passèrent aux actes de violence, quelques coups de feu en l'air, furent tirés pour disperser la foule. Cela est arrivé dans la Friedrichstrasse, juste devant la demeure du conseiller sanitaire, assassiné, le Dr. Mielecki.

Bientôt après que les troupes françaises eurent tiré quelques coups en l'air, une grenade à main tomba près des civils et blessa quelques personnes. Au même moment, le marchand Noglenski, qui demeure dans la même maison que le docteur Mielecki, s'écria que la grenade avait été lancée de l'appartement du Dr. Mielecki. La foule exaspérée se rua dans l'appartement où elle ne trouva cependant pas le Dr. Mielecki. Il se trouvait à l'école secondaire à la Friedrichstrasse, occupé à panser les blessés. Un jeune homme apparut à l'école et dit qu'on demandait le Dr. Mielecki à son domicile; le docteur s'y rendit. Dès que la foule le vit, elle se jeta sur lui et l'arrachant de son appartement le traîna dans la cour. Là, la populace en furie se rua sur le docteur avec des bâtons, des gourdins et des lanières en caoutchouc, de telle manière, qu'il fut bientôt tout ensanglanté. Il put monter dans la voiture d'ambulance qui était près de la et y tomba évanoui. La foule poursuivit la voiture et près de l'école, le docteur Mielecki fut arraché de la voiture et jeté sur le pavé. Alors la populace s'acharna de nouveau sur le malheureux avec des gourdins, des câbles et à coups de talons; on l'a battu et piétiné jusqu'à ce qu'il expire. Les meurtriers en masse, se saisissant du cadavre, l'ont traîné par terre environ 200 mètres et l'ont jeté enfin par-dessus une haie dans la Rawa. Une demi-heure après, quand la populace s'était éloignée, moi, l'officier des pompiers Obst et le pompier Fischer, tous les deux de Katowice, demeurant Holteistrasse, nous avons retiré le cadavre de la Rawa et l'avons porté à l'école secondaire de la Friedrichstrasse. Ce qui est arrivé ensuite avec le cadavre, je n'en sais rien.

Le cadavre était tellement défiguré qu'il ne nous était pas possible de constater quel genre de blessures il portait. Les vêtements étaient complètement en lambeaux. La tête de l'assassiné représentait une masse sanglante et méconnaissable.

Le mercredi, 18 août, vers 5 heures de l'après-midi, la foule s'est réunie devant le magasin du marchand Czapliski, à la Querstrasse, évidemment pour chercher chez lui des munitions. La police de

sûreté allemande avait, semble-t-il, aussi découvert chez lui quelque chose et voulait procéder à son arrestation qui n'a pas eu lieu cependant, car Czapliski, entre temps, avait disparu. Dans le magasin il y avait un monsieur, sans doute un employé du commissariat à Katowice. La police allemande de sûreté voulait se saisir de lui; il les pria de l'accompagner à la Maison du Comité Plébiscitaire Polonais, où l'on témoignerait pour lui. « Abattez-le, abattez-le, ce cochon de Polonais », cria la foule. « Nous allons faire sauter toute cette maison du Comité », et tous suivirent la police de sûreté. Moi qui avais entendu tout cela, j'ai couru vivement vers la maison du Comité Plébiscitaire Polonais pour prévenir les gens du danger qui les menaçait. Grâce à cela, quand la populace est arrivée, elle trouva l'hôtel fermé; alors quelques coups de feu partirent sur l'hôtel. Là-dessus, on tira plusieurs fois de la Maison du Comité Plébiscitaire pour disperser la foule où personne n'a été blessé. Je me trouvais au milieu de la foule et je saurais sûrement si quelqu'un avait souffert. La foule se dispersa, mais revint bientôt et jeta dans la maison une grenade; son explosion fit sauter toutes les vitres. Ensuite quelqu'un de la foule a apporté une bouteille d'essence, dont il arrosa de la paille, l'alluma et la jeta dans la maison. Après ils lancèrent dans la maison encore une grenade et plusieurs bouteilles d'essence; la maison prit feu. Les flammes furent cependant éteintes à l'intérieur, tandis que du dehors quelques gens de la foule continuaient à lancer des bouteilles d'essence et de la paille enflammée. La police de sûreté allemande regardait faire la foule tout ce temps et tirait elle-même de ses carabines et de ses revolvers sur la maison jusqu'à ce qu'elle flamba tout entière. Lorsque les pompiers arrivèrent, la populace leur défendit, en les menaçant, de se mettre à l'ouvrage. Après que l'incendie fut éteint, la foule et la police de sûreté sont entrées dans la maison, ils ont pénétré de force dans toutes les chambres, se sont saisis de livres et les ont jetés dans la rue. J'ai vu moi-même, n'étant trouvé à l'intérieur, que certains hommes de la police de sûreté allemande, s'approprièrent les différents objets qui se trouvaient dans les pièces, tel que chaussures, vêtements, lunettes et bicyclettes et disparaissaient avec leur butin. La populace qui était entrée, prenait aussi part au pillage et au vol. Les boissons trouvées ont été vite bues, les cigares ont été vite fumés par la populace et la police; tout cela accompagné d'injures contre les Polonais. Dès que quelqu'un de la maison, fuyant les flammes, apparaissait dehors, la foule le maltraitait cruellement. Quelques-uns, grièvement blessés, ont été conduits à la caserne des pompiers où ils devaient être fusillés. Mais les pompiers ont empêché de les fusiller.

Tout cela, je peux le confirmer sous serment.

Vu, approuvé, signé :

Aloïse SMILOWSKI.

Bytom, 21 août 1920.

M. Richard Richter, de Josefsdorf, district (cercle) de Katowice, déclare ce qui suit au sujet de l'attaque contre l'hôtel du Comité plébiscitaire :

Le mercredi, 18 août 1920, je me suis rendu au siège du Comité plébiscitaire polonais. Vers 6 heures vint, devant l'hôtel, une grande foule, conduite par un certain nombre de soldats de la police de sûreté allemande. Les hommes de la police de sûreté, de même qu'une grande partie de la foule, étaient armés, avec des fusils, des revolvers, des grenades à main, des gourdin et des bâtons. Ils ont pris devant l'hôtel une attitude menaçante. Cela n'a pas duré longtemps et bientôt des coups de feu fréquents partirent contre l'hôtel. On riposta de l'intérieur par quelques coups en l'air évidemment dans le but de disperser la foule. Après quelques tentatives manquées, une partie des assaillants furibonds pénétra de force dans l'hôtel, après y avoir jeté des grenades à main, des grenades ovulaires et de la paille arrosée d'essence et allumée qui mirent le feu aux tapis. Moi et d'autres dont voici les noms : François Kaminski, Polok Henri, Polok Théophile, Macha Siegfried, Macha Louis, Labus Hugo, Banczyk Reinhold, Schuwald Roman, Schuwald Max, Schromek Vincent, Piecha Léon, tous de Josefsdorf, près de Katowice, puis Wiczorek Ladislas de Katowice et Wypior Pierre de Bogucice, Jarzombek Alexandre, de Michalkowice, nous nous sommes trouvés au 4^e étage de la maison qui brûlait en bas. Nous ne pouvions pas en sortir sans nous exposer à être abattus ou fusillés par la populace en fureur. Nous nous sommes aperçus, du reste, que la fuite n'était pas possible non plus. car tout avait été fermé en bas. Il ne nous restait donc rien d'autre à faire que de nous sauver par en haut. Vers 10 heures la police de sûreté allemande vint au 4^e étage où nous nous étions réfugiés auprès des personnes qui y demeuraient.

Nous fûmes donc les uns, conduits par la police de sûreté, les autres, houscoulés et jetés en bas par les civils, tandis que les autres fuyaient vers les étages inférieurs pour s'échapper dehors. Arrivés en bas, nous y avons été fort malmenés par la police de sûreté et par les civils, à coups de bâtons, de poings et de crosses de fusil dont nous eûmes fort à souffrir. Ensuite, nous avons été conduits par les soldats de la police de sûreté au poste de police, toujours accompagnés par la populace qui continuait à nous maltraiter, tant que quelques-uns d'entre nous y ont été amenés tout ensanglantés. Il faut noter encore que, lorsque nous étions parvenus à descendre dans la rue, la police de sûreté et les civils nous arrachaient nos vêtements et nous enlevaient notre argent et les objets de valeur. Moi, Richter, je remarque encore ce qui suit. Quand je fus descendu dans la rue, un des civils me mit son revolver contre la poitrine pour me tuer. Alors, le brigadier de la police de sûreté, M. Kauf, de Katowice, se jeta vers nous, écarta le revolver et dit à ce civil, dont le nom m'est inconnu mais que M. Kauf connaît cependant, qu'il me connaissait et qu'il répondait de moi. Par sa digne conduite que je tiens à relever ici tout particulièrement, M. Kauf m'a sauvé la vie.

Vu, approuvé, signé :

Richard Richter.

Les soussignés :

Polok Henri, Polok Théophile, Kaminski François déclarent :

Ce procès-verbal dressé en notre présence correspond absolument à la réalité. Nous nous joignons à la déposition ci-dessus inscrite et nous nous déclarons complètement d'accord avec le contenu de ce procès-verbal.

Vu, approuvé, signé :

Henri Polok, Théophile Polok, Franciszek Kaminski.

UN CALVAIRE

Bytom (Beuthen), Hte-Silésie, 21 août 1920.

Le candidat en théologie, Jean Koj, 8 Querstrasse, à Katowice, dépose :

J'ai été employé au Comité plébiscitaire polonais à Katowice et j'ai travaillé sous les ordres du docteur Jarczyk.

Le 18 août, vers 3 heures de l'après-midi, un homme vint au bureau et me communiqua que les Allemands se proposaient d'attaquer l'hôtel. J'avais inscrit le nom de cet homme, mais je l'ai oublié depuis et les papiers se sont égarés. Vers 4 heures une lettre signée est arrivée. Elle disait que les ouvriers de la Baildonhütte abandonnaient le travail à 4 heures et qu'ils avaient reçu 600 fusils. J'ai laissé traduire la lettre en français pour l'envoyer au colonel Blanchard. A-t-elle été expédiée, je n'en sais rien. J'ai envoyé des gens partout pour amener du secours. Je croyais que les Français allaient nous aider et que nous n'aurions à défendre l'hôtel seuls que quelque temps. Ensuite j'ai envoyé chez le colonel Blanchard chercher les 12 permis de port d'armes qui avaient été demandés d'avance. Nous avons reçu les permis vers 6 heures moins 10 minutes le soir. Il a été dit ensuite que quelques hommes étaient venus pour la défense de l'hôtel.

Bientôt après vint un employé, qui dit que l'attaque commençait. Au même moment des coups sont partis de la Heindelstrasse. Quelques-uns de nos hommes descendirent vivement pour fermer la porte cochère, les autres se répandirent dans les étages. Je fis le tour de toutes les chambres et nos gardes occupèrent quelques fenêtres. Les Allemands tirèrent encore une fois et nos hommes répondirent. Je suis allé au téléphone et j'ai voulu téléphoner au colonel Blanchard, mais j'ai reçu la réponse : « pas libre ».

Alors je suis monté avec deux hommes au grenier, car je craignais qu'on ne s'introduisit par le toit. J'ai levé la trappe du toit,

et, ayant avancé la tête, je me suis mis à regarder tout autour. J'ai vu que d'une maison au coin, dans le jardin de « Prinz Heinrich » une mitrailleuse tirait sur le toit de notre maison. Supposant qu'on m'avait vu et qu'on tirait sur moi, je me suis retiré. Je suis descendu au deuxième étage et j'ai voulu téléphoner de nouveau. Le D^r Jarczyk que j'ai rencontré m'a dit avoir déjà téléphoné. Mais je suis allé encore une fois au téléphone dans la chambre N^o 37. Des balles y tombaient qui ne pouvaient pas venir de la rue, mais des maisons d'en face. J'ai rampé à quatre pattes vers le téléphone, j'ai pris l'appareil de la table et le mettant par terre, j'ai téléphoné. Même réponse du bureau téléphonique : « Pas libre ». J'ai téléphoné ensuite au commissariat plébiscitaire à Bytom (Beuthen), mais je ne pouvais avoir de communication avec personne ; alors j'ai demandé à la téléphoniste de la centrale téléphonique à l'hôtel Lomnitz d'avertir quelqu'un pour que les Français viennent au secours. En suite j'ai téléphoné à la direction du journal *Polak* d'où M. Brzeskot m'a promis de demander secours aux Français. J'ai téléphoné la même chose au N^o 1693 à M^{me} Surzycka, belle-sœur du D^r Jarczyk. Puis je suis remonté au grenier. J'ai demandé aux deux hommes que j'avais avec moi de se glisser par les toits vers une maison quelconque, d'y descendre et d'amener un secours français. Les hommes n'en avaient pas le courage et j'ai résolu de le faire moi-même. Je me suis glissé hors de la trappe, j'ai rampé sur le toit jusqu'au toit de la maison voisine, dans la Sachsstrasse, et j'ai essayé de passer encore sur le toit voisin. En me glissant vers le mur mitoyen, au moment de le franchir, j'ai entendu « halt » et le crépitement de la mitrailleuse. On a tiré peut-être six coups. J'ai fait un prompt mouvement et je me suis couché sur le toit voisin le long du mur mitoyen.

J'ai rampé ensuite vers une cheminée et je me suis dissimulé derrière elle. Quand il fit nuit j'ouvris la trappe la plus proche. J'ai

allongé les pieds en bas, mais il m'a semblé que c'était une cour close, sorte de puits pour faire passer la lumière. J'ai laissé tomber mon chapeau et ne l'entendant pas tomber, je me suis glissé de nouveau sur le toit. Alors j'ai tenté la chance auprès d'une autre trappe et j'ai pu descendre. Je me suis d'abord caché jusqu'à ce que j'aie constaté que j'étais dans le corridor de l'étage supérieur. J'ai entendu que quelqu'un réclamait des clefs pour aller sur le toit, mais une femme a refusé les clefs. A ce moment j'ai entendu des pas sur le toit et je me suis réfugié dans un logement en priant le locataire de me cacher. Pendant ces pourparlers vint un sergent de la police de sûreté allemande (milice allemande) qui a dit ensuite qu'il s'appelait Schuette ou Schuesse. Il était accompagné de quatre ou cinq civils. Le sergent a envoyé chercher du renfort et, en attendant, lui et les civils ont fouillé mes poches. Ils m'ont pris mon portefeuille où se trouvaient les douze permis d'armes que j'avais toujours, de l'argent, des cartes de visite et un billet. Ce qu'il y avait sur le billet, je ne sais pas, parce que je n'avais pas eu le temps de le lire. Ce billet m'avait été remis par l'un de nos hommes en disant que s'était le sergent de la Sicherheit, Janus, qui l'avait apporté. Ils m'ont pris tout cela et aussi mon revolver avec les cartouches. Je crois en avoir eu une vingtaine environ.

Le sergent Schuette ou Schuesse m'a dit : « Chien ! maintenant que je t'ai attrapé avec des armes, je vais te tuer avec ton propre revolver. Préparez-vous ; vous avez 10 minutes ». Mais l'un d'eux dit, que je devais conduire les gens par où j'étais venu. L'autre disait : « Jetons du toit cette charogne ». On m'a obligé de conduire toute la bande sur le toit. Je pensais à un moyen de salut au moment où je me glissais sur le toit, j'ai reculé en disant, qu'il y avait là quelqu'un qui allait tirer. Un des hommes dit qu'il était possible qu'on jette du toit des grenades à main. Ils ont alors abandonné l'intention d'aller sur le toit. L'un deux proposait de me livrer à la foule pour me lyucher. Mais l'autre répliqua : « Il nous faut garder celui-ci ; il peut dire bien des choses, car c'est un aide de camp de Korfanty ». Alors Schuette ou Schuesse dit : « Je vais vous sauver, mais vous devez dire tout ». On m'a donc conduit entre un inspecteur d'instruction à ma droite et un civil à ma gauche. Derrière nous marchait Schuette avec quatre d'hommes ou peut-être plus. On m'a amené au bureau principal de la police. En chemin ils m'avaient demandé qui j'étais. Quand j'eus dit que j'étudiais à Breslau, « Charogne ! Traître ! » s'écria le fonctionnaire. Il tira la chaîne où j'étais attaché et me donna deux coups de poings à la tête. Il m'a fortement fendu la tête avec probablement quelque chose dans le poing. Le civil de gauche m'a donné un coup de pied, puis d'autres coups sont tombés sur moi, ainsi je suis arrivé à la police tout ensanglanté. Les employés de la police verte et de la police bleue vinrent me dire : « Tu vas déposer, charogne ». Ils ont dressé un procès verbal qui ne correspond point à la réalité, mais que j'ai signé pour avoir la paix. Puis on m'a enfermé dans une cellule d'où l'on m'a transféré ensuite, avec les autres, à l'hôpital. En chemin Schuette me menaçait d'être fusillé le lendemain. Il l'a dit aussi aux autres hommes à l'hôpital.

Ensuite j'ai été amené de nouveau dans une cellule à la police et l'on m'a mis devant un fonctionnaire supérieur de la police « bleue » (la police municipale allemande) que les hommes appelaient « Capitaine ». Il m'a interrogé sur les plans que nous avions, si nous avions une « P. O. W. » et quelles organisations ou cartels elle avait. Puis il se renseigna sur les photographies que Pierzchalski avait faites, etc.... Il m'a demandé quels appointements j'avais ; j'ai dit 942 marks par mois, ce qu'un des fonctionnaires a remarqué comme insuffisant. Enfin il a demandé qui est-ce qui avait tiré le premier ; j'ai répondu qu'on avait d'abord tiré sur nous.

Le surveillant m'a conduit en cellule. Le lendemain, à 2 heures de l'après-midi j'ai été amené devant le tribunal. Le juge m'a fait subir un interrogatoire et m'a conduit à la cour d'assises pour la confrontation. Là un employé m'a dit que des gens avaient déjà déposé que les Français nous avaient donné des grenades à main.

Quand je l'ai nié, il m'a demandé si le commissariat plébiscitaire de Bytom (Beuthen) nous en a donné ? Il ajouta que nous avions à l'hôtel des caisses avec des grenades. J'ai dit qu'il n'y avait que des livres dans les caisses. Ensuite il m'a interrogé pour savoir d'où nous avions des grenades à main, mais je ne pouvais rien lui dire, sauf que j'avais vu chez nos gens deux boîtes à conserves qui étaient peut-être des grenades. Il m'a demandé quel téléphone secret nous avions. Là-dessus je ne pouvais pas répondre non plus, puisque nous n'en n'avions aucun.

Alors il a demandé où j'avais été du 17 au 18 août. J'ai répondu que j'avais été à Pless avec l'automobile de M. Grabianowski.

Lu, approuvé conforme à l'original.

Signé : Jean Koj.

Bytom (Beuthen), Haute-Silésie, 21 août 1920.

M. Jean Koj, candidat en théologie, dépose encore une fois :

Quand j'ai été arrêté le 18 août et amené à l'interrogatoire que m'a fait subir le fonctionnaire de la police bleue, appelé « Capitaine » par les employés, étaient présents dans la salle des agents de la police « verte », de la police « bleue » et un monsieur en civil. Celui-ci était vêtu d'un complet gris. Mon fonctionnaire regarda les assistants et demanda qui était le monsieur en civil. Un des hommes de la police de sûreté allemande répondit : « C'est un de nos cinq mille en civil. » Là-dessus le monsieur en civil fut autorisé à rester.

Vu, approuvé, signé :
Jean Koj.

Bytom, 23 août 1920.

Le dactylographe, George Mrowiec, de Katowice, 15 Prinz Heinrichstrasse, vient déposer :

Je suis employé à Katowice. Le 18 août, vers 6 heures de l'après-midi, j'écrivais une lettre en français à M. le major Vaccari, lorsque j'ai entendu une foule approcher. J'ai regardé par la fenêtre et j'ai vu une masse d'hommes conduits par un homme de la police de sûreté allemande. Je me suis retiré de la fenêtre, car, en ce moment, le sergent Janus, de la police de sûreté, était entré, en civil, dans ma chambre. Il voulait parler au chef du bureau, mais le Dr Jarczyk ne se fit pas connaître ; puis il a voulu téléphoner au colonel Blanchard pour du secours, mais nous ne le lui avons pas permis, car nous ne le croyions pas. Il dit d'abord qu'il allait nous défendre, puis, que la foule lui avait retiré ses armes, puis il voulut s'approcher de la fenêtre. Cela avait éveillé nos soupçons et nous ne le laissâmes pas s'approcher de la fenêtre. Il prétendait qu'il voulait dire à la police de sûreté allemande de ne pas tirer. Nous avons retenu Janus dans le vestibule, et quelqu'un l'a fouillé, paraît-il, mais je n'en sais rien.

On a commencé, dans la foule, à tirer sur l'hôtel. La populace a essayé de s'introduire par le restaurant du rez-de-chaussée et par la porte cochère, ce à quoi nous avons répondu par des coups de feu. Aux premiers coups, la foule s'est rejetée en arrière, mais revint tout de suite. Je voyais de ma fenêtre que les hommes de la police de sûreté tiraient aussi sur l'hôtel.

L'étudiant m'a dit d'essayer d'aller par les toits chercher le secours des Français. Mais j'ai vu par les fenêtres que des hommes de la police de sûreté allemande avaient occupé les toits voisins et tiraient de là, j'ai donc renoncé à aller sur le toit.

Alors nous avons vu qu'on avait mis le feu à la maison. Mon frère, Paul Mrowiec, de Katowice, m'a dit avoir vu que la police de sûreté avait pris une part active à l'incendie de l'hôtel.

Il y eut tant de fumée dans la maison qu'on ne pouvait plus y rester. Quelques-uns, moi entre autres, nous nous sommes sauvés sur le toit. Je passais d'un toit sur l'autre, mais je ne pouvais descendre nulle part, car on tirait sans cesse sur nous. Je ne sais pas qui a tiré sur nous quand nous étions sur le toit. Ensuite, des

hommes de la police de sûreté et des civils vinrent sur le toit. L'un des civils dit qu'on devrait nous tuer et dire que nous nous étions défendus. Les hommes de la police nous ordonnèrent de nous coucher et de lever les bras. C'est dans cette position-là qu'ils nous ont fouillés en cherchant des armes, mais l'on n'en trouva aucune. Puis on a marché sur mes genoux — j'étais couché sur le dos — pour les casser. Je ne peux pas dire en ce moment qui l'a fait, mais il me semble que c'était un homme de la sûreté. On m'a traîné ensuite jusqu'à la trappe du toit, je descendis l'escalier et l'un des hommes de la police de sûreté allemande m'a frappé à la tête avec la crosse de son fusil. Les civils avaient des fusils et des brownings. Quand j'étais au grenier, on m'a donné des coups de poing sur la figure. Ensuite on m'a fait descendre l'escalier mais non dans la rue, seulement dans la cour. Je tombais encore dans le vestibule et je fus piétiné et battu par les civils. J'ai pu cependant me relever et un Allemand que je ne connais pas s'est écrié de ne plus me battre, car j'étais déjà assez battu. Alors les hommes de la police de sûreté m'ont conduit par les rues, mais ils n'ont plus laissé les gens me maltraiter. On m'avait conduit à la Grünstrasse, à la Direction de la police, où un infirmier m'a pansé. Le lieutenant Schumann vint alors et dit : « Vous amenez donc le cochon polonais toujours vivant ? » Schumann était lieutenant de la section B. de la « Grenzschutz » (défense des frontières) et j'ai vu ensuite, à la police, le nom de Schumann sur une porte, et j'ai constaté que c'était le lieutenant Schumann qui y fonctionnait. Un employé de la police « bleue » a téléphoné, je ne sais pas où, les mots : « Nos affaires vont bien ». On a amené ensuite d'autres hommes : le D^r Jarczyk, Koj, Forkis et deux autres qui avaient été conduits d'abord à l'hôpital ; nous étions donc six. Quand j'étais assis avec le D^r Jarczyk dans la salle d'attente, un employé de la police de sûreté allemande dit : « Vous pouvez réussir une ou deux fois, mais quand nous serons là, vous ne pourrez rien. » Cela voulait dire que nous n'arriverions pas à repousser la populace dès que la police de sûreté allemande s'y serait mêlée. On nous a conduits ensuite en prison et nous ne fûmes plus battus. Le lendemain après-midi, je fus mis en liberté. Un commissaire de police m'a dit qu'il n'était pas Haut-Silézien, mais qu'il comprenait la chose : « Si l'on ne vous avait pas attaqué, il ne serait pas arrivé ce qui était arrivé. »

Hier, trois Allemands en civil ont été dans ma maison et ont demandé après moi ; ils étaient déjà venus plusieurs fois.

Vu, approuvé, signé :
J. Mrowiec.

Bytom, 25 août 1920.

M. Waclaw (Venceslas) Bielnicki, de la « Maison du Comité Plébiscitaire Polonais », à Katowice, a déclaré :

J'étais arrivé à Katowice et j'étais descendu à la Maison du Comité Plébiscitaire Polonais. Pendant l'attaque j'étais à la fenêtre au 2^e étage. Des coups de feu venaient du côté du pont du chemin de fer et je distinguais là-bas des employés de la police « verte ». Leurs bras droits étaient étendus en avant et j'étais sûr qu'ils tiraient, bien que je n'aie pas vu les revolvers ; étant myope. En tout cas je sais sûrement que les premiers coups sont partis de la foule sur l'hôtel et non inversement. Vers la fin de l'attaque je m'étais retiré sur le toit de la maison voisine et là je m'étais dissimulé derrière un mur. Il y avait d'autres hommes qui s'étaient sauvés sur le toit, mais on tirait continuellement sur eux, car on les avait remarqués. On tirait des toits et de partout ; je n'entendais que des coups de fusils et de revolvers. Quand j'étais encore à l'intérieur de l'hôtel, on tirait dessus d'une mitrailleuse, du côté du cinéma. Puis sur le toit on était venu nous chercher. J'ai aperçu deux hommes passer près de moi. Quand on a tiré sur eux ils s'écrièrent : « Achtung, hier Sicherheitspolizei » (« Attention, c'est la police de sûreté qui est ici »). Sur le toit d'une

maison plus éloignée quelqu'un a été tué, mais je ne sais pas qui. Après le premier coup il gémissait, après le second il y eut le silence et j'en conclus qu'il avait été tué. J'ai passé la nuit étendu sans bouger derrière la cheminée. Le matin j'ai aperçu sur le toit de la maison à côté une trappe ouverte. J'y suis parvenu avec peine et je me suis glissé sous le toit. Là je me suis dissimulé dans un coin. Vers dix heures du matin on faisait l'inspection des toits et un homme dit : « Hier ist die Klappe auf. » (« Voici une trappe ouverte »), mais l'autre a répondu qu'elle l'était déjà le soir précédent. Le lendemain (vendredi) vers midi on a ouvert la trappe du grenier au corridor et un homme vint fermer la trappe supérieure par laquelle je m'étais glissé sous le toit. Ayant fermé cette trappe il est parti. Quand il eut aussi fermé la trappe du corridor, j'ai frappé et je l'ai prié de me laisser sortir. Il est allé chercher des hommes de la police « verte ». Ceux-ci ont été corrects. L'un d'eux disait que j'étais trop faible et qu'on ne pouvait pas me conduire par la rue pour qu'on ne me batte pas. Ils m'ont permis de me débarbouiller un peu et m'ont conduit en automobile à la police. Le chauffeur, seulement, disait : « On a déjà fini avec les autres et ce chien-ci vit encore. Il entendra parler de nous. » On m'avait conduit à la police au 2^e ou au 3^e étage et on notait des renseignements sur ma personne. Un homme de la police « bleue » me donna en passant des coups de poing sur la tête et sur la figure. Puis on m'a conduit un étage plus bas vers un employé, dont je ne saurai définir le rang. Il dressait le procès-verbal, lorsqu'un homme de Szopienic vint lui parler de quelque chose sur les armes. L'employé répondit qu'il n'y avait pas d'armes. Alors le nouveau venu a demandé qui j'étais et lorsqu'on le lui eut dit, il s'est jeté sur moi et me frappa à la tête et au visage. L'employé essayait de le persuader de cesser. Ensuite j'ai été reconduit à ma cellule et, vingt-quatre heures plus tard, libéré.

Vu, approuvé, signé :
Waclaw BIELNICKI.

Bytom, 24 août 1920.

Roman Schuwald de Josefsdorf et Pierre Wysior de Bogucice viennent déposer ce qui suit au sujet de l'attaque de la maison du Comité plébiscitaire polonais :

Nous deux, employés du bureau plébiscitaire à Katowice, nous trouvions le mercredi, 18 août, à la maison du Comité. Vers 6 heures du soir nous avons vu une grande foule se réunir devant notre maison ; dans la foule se trouvait un certain nombre d'hommes de la police de sûreté allemande. Moi, Wysior, j'ai remarqué que la porte était instantanément arrachée et que beaucoup de civils cherchaient à pénétrer dans la maison. Ils ont forcé les gardes qui se trouvaient à la maison, aux portes, à se retirer ; tout d'un coup on a tiré de la foule sur la maison. Quelques coups à blanc partirent de la maison, évidemment pour disperser la foule. La police de sûreté et la foule avaient alors à plusieurs reprises ouvert le feu sur la maison du Comité plébiscitaire polonais avec des armes et des munitions de différentes espèces. La maison du Comité plébiscitaire polonais riposta autant qu'elle pouvait, lorsque tout à coup elle prit feu. Alors, pour ne pas être brûlés vifs, nous nous sommes élanés au rez-de-chaussée et nous avons essayé de sortir dehors. La police de sûreté allemande et la populace s'est emparée de nous et nous a horriblement maltraités et battus avec des crosses de fusil, des gourdin en caoutchouc et des bâtons. La police de sûreté qui s'y trouvait en assez grand nombre ne nous a point défendus contre la foule : elle regardait faire la populace sans essayer de s'y mêler, bien au contraire : alors que moi, Roman Schuwald, je m'étais réfugié sur le toit, la police de sûreté allemande me donna des coups de crosse sur la tête et me frappa avec d'autres armes de fer. Et lorsque je fus descendu, je fus poussé par la police de force dehors et livré à la foule pour que, disait-on, elle fit de moi ce qu'elle voulait. Là-dessus quelques

civils m'ont saisi aux cheveux, d'autres m'ont battu avec des bâtons et un m'a donné des coups de couteau. Comme je saignais en abondance, deux hommes de la police de sûreté allemande m'ont enfin retiré de la foule et m'ont amené à la police où je fus lié.

Lorsque moi, Wysior, je suis descendu, la police de sûreté allemande m'a demandé mes papiers d'identité; j'ai répondu que je n'en avais aucun sur moi, car j'étais simplement sorti pour aller en visite. Alors on m'a conduit au poste et l'on m'a soigneusement fouillé. Ils n'ont trouvé sur moi que ma carte d'identité délivrée par le commissariat plébiscitaire de Bytom (Beuthen), un permis d'armes et plusieurs clefs provenant du bureau plébiscitaire de Katowice.

Les quatre hommes de la sûreté allemande qui me fouillaient m'ont donné des coups de poings à la tête et à la poitrine, des coups de crosse et m'ont battu; ils m'ont jeté ensuite à terre en me donnant des coups de pied. Un homme de la police « bleue » prenait aussi part à ces violences. Après tous ces mauvais traitements, j'ai été mis en état d'arrestation.

Nous sommes prêts à certifier la sincérité de nos dépositions sous la foi du serment.

Vu, approuvé, signé :
Roman SCHUWALD, Piotr WYSIOR.

Bytom (Beuthen), 24 août 1920

Ludwik Pajak (de l'atelier auxiliaire), Koenigshütter Chaussee, à Katowice, vient déposer :

Le 18 août, une foule de gens est venue à l'Hôtel de la maison du Comité plébiscitaire polonais et quelques-uns ont tiré sur nous. On leur a dit de l'Hôtel que nous allions tirer s'ils ne s'éloignaient pas. Après quoi on a fait feu sur nous, et nous avons riposté. La maison a commencé à brûler; alors nous sommes passés au 3^e étage, chez une locataire, et de là quelques-uns, dont moi, sommes montés sur le toit. Quand nous y étions, les hommes de la police allemande de sûreté tiraient sur nous. J'ai vu de mes yeux les gens de la police tirer sur nous. J'ai rampé sur le toit et me suis glissé, vers la Sachstrasse, dans une buanderie où je suis resté jusqu'au matin. Lorsque je vis par la fenêtre de la buanderie une auto blindée qui tirait, j'ai rampé de nouveau par les toits jusqu'à la maison du Comité plébiscitaire polonais et je suis descendu dans la rue. Personne ne m'a arrêté. Il y avait là justement des gens qui étaient venus voir les dégâts et je me suis mêlé à eux.

Vu, approuvé, signé :
Ludwik PAJAK.

Bytom, 24 août 1920.

Théodore Grzybek de Zalése, 61, Moltkestrasse, vient déposer :

J'ai été employé comme garçon de courses au Commissariat plébiscitaire polonais à Katowice. Le 18 août, après-midi, on m'avait envoyé à la Commission française chercher des passeports. Quand je revins, je vis beaucoup de monde devant la maison du Comité plébiscitaire polonais, je suis parvenu cependant à me glisser à travers la foule à l'intérieur de notre maison. Je suis resté tout le temps au 1^{er} étage où il n'y avait personne d'autre que moi. J'ai vu entrer les agents de la sûreté allemande et je les ai vus ensuite tirer des fenêtres du cinéma qui est en face. J'ai vu dans les fenêtres les canons des fusils. La maison commença à brûler et je me suis sauvé jusque sur le toit pour fuir la fumée. Nous étions plusieurs sur le toit et on tirait sur nous des autres toits. C'étaient les hommes de la sûreté allemande qui tiraient: il y en avait dans toutes les ouvertures du toit. J'ai vu les casquettes et une partie de l'uniforme. J'ai retiré mes souliers et j'ai rampé sur le toit de la maison au coin de la Sachstrasse, là je me suis caché derrière une cheminée. Le lendemain matin, vers 8 heures, j'ai vu une auto blindée française et je suis descendu. En sortant de la maison du Comité plébiscitaire polonais, j'ai vu dehors quatre

employés de la sûreté dont deux avaient des fusils, deux autres des pistolets, et ces quatre hommes avaient chacun deux grenades à main. Ils avaient aussi une bicyclette. Ils ne m'ont pas inquiété. Je suis retourné chez moi et, quand je suis sorti de nouveau en ville j'ai vu un homme de la sûreté conduisant deux bicyclettes du même genre que celles que nous avons.

Vu, approuvé, signé :
Théodore GRZYBEK.

Bytom, 26 août 1920.

M. Jean Mansla, demeurant à Bogucice, 8, rue de Katowice, vient déclarer ce qui suit, concernant les incidents de Katowice :

Je suis employé au Comité plébiscitaire polonais à Katowice et le mercredi 18 août je me trouvais dans mon bureau. Vers 6 heures du soir j'ai aperçu une grande foule réunie devant la maison; dans la foule se trouvait un certain nombre d'hommes de la police de sûreté allemande. J'ai vu que la porte fut enfoncée et plusieurs civils ont essayé de pénétrer dans la maison. Les gens qui se trouvaient à l'intérieur cherchaient à obliger les assaillants à reculer; mais en ce moment on a tiré de la foule sur la maison. De l'intérieur, on riposta par quelques coups en l'air, évidemment pour disperser la foule. La police de sûreté allemande et la foule ont essayé plusieurs fois, avec différentes sortes d'armes, à renouveler l'attaque contre l'Hôtel du Comité plébiscitaire polonais, jusqu'à ce qu'enfin l'immeuble prit feu. Alors, pour ne pas être brûlé, je me suis sauvé au rez-de-chaussée pour sortir dehors par là. A ce moment je fus saisi par la police de sûreté allemande et par la populace qui m'a effroyablement malmené avec des crosses de fusil, des câbles de caoutchouc et des bâtons. La police de sûreté qui assistait en assez grand nombre ne m'a point défendu contre les violences, au contraire, elle laissait faire la foule. Les hommes de la police de sûreté m'ont livré à la populace en lui disant de faire de moi ce qu'elle voudrait. Là dessus des civils m'ont battu jusqu'au sang avec leurs bâtons et leurs sabres. D'autres m'ont tiré par les cheveux jusqu'au poste de police et l'agent de la police de sûreté qui accompagnait les civils ne protestait point. Au bureau de police un homme de la police « bleue » m'a donné un coup à la figure. Ensuite je fus emmené.

Je suis prêt à confirmer ma déposition sous serment.

Jean MANSLA.

Zerniki, 28 août 1920.

Jeudi dernier à minuit lorsque, après avoir reconduit la patrouille française, je rentrais chez moi, une bande de la Sicherheitswehr m'a attaqué devant l'auberge de Madame Mikosz à Zerniki. Dans la bande il y avait aussi des civils. Ils m'ont conduit à la caserne d'artillerie, me malmenant en chemin. Ayant trouvé sur moi une croix de guerre, d'abord les officiers et puis les autres m'ont injurié le plus grossièrement. Ce chemin a été le plus dur que j'ai fait de ma vie et j'ai mal à tous les os encore aujourd'hui. On me donnait des coups: à la tête, sur les côtes, on me griffait et l'on me donnait des coups de pieds.

A la caserne on m'a traité aussi mal. En mettant à part la très mauvaise nourriture avant midi, on continuait à m'injurier et à me provoquer malgré l'interdiction du commandement; on m'accablait de questions sur les incidents de Labenty (Laband).

Parmi ces hommes il y avait des civils qui me raillaient tout le temps; ils m'obligeaient à déclarer que les habitants de Zerniki avaient pris part aux incidents de Labenty, que moi-même j'étais du nombre, ce que je niais catégoriquement, car ni moi ni les autres nous n'avions été à Labenty (Laband).

Un major de la « Sicherheitswehr » me provoquait spécialement. Enfin à 4 heures et demi vendredi un lieutenant est venu me mettre en liberté.

Je tiens cependant à remarquer que certains employés que je reconnus comme Polonais d'après leur dialecte haut-silésien m'avaient traité très bien.

Jean DREWNIOK.

Bytom, 15 septembre 1920.

Mlle Eléonore Malinowska, 6, Sachsstrasse, à Katowice, dépose :
Le jour de l'attaque de la Maison du Comité plébiscitaire polonais j'ai pu observer ce qui suit :

5 personnes s'étaient sauvées de la maison en feu, avaient passé du toit de la Maison de Comité sur le toit de la maison voisine, 6, Sachsstrasse, où je demeure. Là elles ont été saisies par la police de la sûreté allemande, environ 20 hommes qui les ont conduites en bas. On était obligé de passer devant ma porte et j'ai vu comment la police de sûreté donnait des coups de crosse de revolver partout où elle pouvait atteindre les prisonniers qui descendaient l'escalier et qui avaient dû être déjà très maltraités sur le toit, car ils étaient couverts de sang. Arrivés en bas, les soldats de la sûreté ont livré leurs 5 prisonniers, en sang et ayant déjà beaucoup souffert des coups, à la populace qui s'est ruée sur les malheureux et les a maltraités de la façon la plus effroyable, tant que quelques-uns sont tombés tout en sang. La police de sûreté allemande a de même pris part à ces violences et a laissé faire les civils au lieu de défendre les victimes. La police de sûreté allemande prenait part à toutes les horreurs exercées par la foule. C'est en présence de la police de sûreté que les prisonniers, tombés par terre, évanouis, ont été piétinés par la populace.

Je regardais de mon appartement situé au 2^e étage et je pouvais tout voir. Je suis prête à confirmer mes déclarations par le serment.

Vu, approuvé, signé :
Eléonore MALINOWSKA.

Laband-Labenty, 30 août 1920.

UN ACTE HONTEUX DE LA MILICE (« SICHERHEITSWEHR ») DE GLIWICE.

Joseph Kubitzki, employé de bureau, demeurant à Laband (Labenty) Bahnhofstr., N. 29, déclare ce qui suit :

Mercredi soir, 25 août, la Sicherheitswehr (milice) bien armée vint à Labenty. D'après la décision de la commune, j'avais été désigné pour la milice civile et me trouvais à ce moment-là à mon poste de garde. Moi et deux autres encore, nous avons été faits prisonniers, amenés à Gliwice vers 7 h. 1/2 et conduits à la

caserne d'artillerie à travers toute la ville sous les injures de la population. Devant la caserne s'était réunie une foule d'environ cent personnes, de même qu'un grand nombre de soldats de la Sicherheitswehr; on s'est jeté sur nous et on nous a maltraités. Un coup, dirigé contre moi, partit de la foule, mais il ne m'a pas touché. On nous a enfermés dans la salle de garde et toutes les dix minutes environ, venaient des hommes de la Sicherheit qui nous donnaient des coups à la figure, à la tête et sur les côtes. Après qu'ils nous avaient battus, la garde les renvoyait et nous disait que nous devrions avouer nous-mêmes qu'elle nous défendait. Ce jeu a duré pendant plusieurs heures.

Ensuite, je fus enchaîné, mais je fus d'abord interrogé. Après qu'on m'eut enchaîné, je dus aller encore une fois à l'interrogatoire et l'on me conduisit dans une pièce, mais ce n'était que pour être maltraité et tourmenté de nouveau. Un certain nombre d'hommes de la Sicherheit s'étaient préparés à cet effet. Ils avaient enlevé leurs vestes, retroussé leurs manches et avaient dans les mains des gourdins en fer. Ainsi armés, ils se ruèrent sur moi et me frappèrent jusqu'à ce que je tombe. J'ai fait le plus grand effort pour me relever et j'ai cherché la porte. Quand je l'eus enfin atteinte, pour sortir, d'autres hommes de la Sicherheit s'y étaient déjà installés avec des fouets en mains et se mirent à me frapper jusqu'à ce que je sois retourné à la salle de garde. Quand j'allais au protocole et m'en retournais, les soldats de la Sicherheits me frappaient à la figure. Dans la salle de garde, les hommes qui montaient la garde ont essayé de nouveau de me parler en m'assurant qu'il n'y avait qu'eux qui pouvaient me défendre et qu'aucun Français ne m'aiderait. Mais je me suis évanoui et je ne me rappelle plus de rien. Plus tard, dans la nuit, j'ai remarqué qu'on m'avait fait 5 injections. Lorsque je me suis réveillé le lendemain matin, je me trouvais dans l'infirmerie de la caserne. Un médecin militaire m'a examiné et a fait la remarque que je m'en tirerais bien tout de même. J'ai vu dans la glace que j'avais la figure affreusement enflée et les yeux entourés de bleus. Je suis resté là au lit jusqu'au 28 août et pendant tout ce temps, j'ai eu à entendre les injures les plus grossières, comme : « Cochon, cauille polonaise, etc. » On proférait aussi toutes sortes d'injures contre les Français. Après que la garnison de la *police de sûreté allemande* a eu en partie quitté la caserne, le 29 août, on m'a transporté à la salle de garde pour que je ne puisse pas fuir. Tous les auteurs de violences étaient partis. Dimanche, mon frère a voulu me voir, mais on le lui a refusé. Après midi un lieutenant me renvoya chez moi. J'éprouve d'affreuses douleurs dans tout le corps et je souffre tout particulièrement des yeux et des dents.

Joseph KUBICKI.

INCENDIAIRES ET PILLARDS

Bytom, 26 août 1920.

Joseph Koziol et sa femme Marie, tous les deux demeurant à Bauerwitz, déclarent ce qui suit :

Lundi, 23 août, environ 500 Allemands ont entouré notre maison à Bauerwitz et ont cherché des armes; ils nous ont battu, nous-mêmes, notre fils et notre gendre. Ils nous ont dit que si nous ne partions pas dans un délai de 36 heures, ils feraient sauter notre maison. Nous sommes partis le 24 août et sommes arrivés à Dziergowice où nous avons des parents. On nous a volé 1 500 marks, des bijoux et bien d'autres choses.

Dans la foule se trouvaient :

1. Le remplaçant du bourgmestre, Siedlaczek.
2. Le secrétaire communal, Uherek.
3. Le maître ferblantier, Hifrichter.
4. L'ouvrier Laugosch et son père, maçon.
5. L'ouvrier Bugiel.

Le maire Siedlaczek a refusé de s'occuper de nous, en nous

disant qu'il nous fallait aller en Pologne. Uherek avait déjà auparavant excité les autres contre nous.

Vu, approuvé, signé :
Joseph KOZIOL, Marie KOZIOL.

Bytom, 25 août 1920.

Rudolf Strzelczyk, de Laurahuette, 40 Richterstrasse, vient déposer ce qui suit :

Le 18 août j'étais au cinéma de Katowice. Vers 6 heures on a répandu le bruit de l'arrivée des Polonais. Tous se sont jetés dehors et je sortis avec les autres. Je suis allé aussi vers la maison du Comité Plébiscitaire Polonais et j'ai entendu des coups de fusil. Alors je me suis retiré et je suis revenu vers 8 heures lorsque la bagarre devint plus forte. J'ai vu alors des civils et des hommes de la police de sûreté allemande pénétrer dans la maison et j'ai vu ensuite les hommes de la sûreté jeter par les fenêtres des papiers et des documents.

Bytom, 25 août 1920.

J'ai vu ensuite comment le magasin de Czaplicki a été pillé. J'ai vu les hommes de la sûreté emporter des cafetières et d'autres objets usuels.

J'ai aussi entendu les hommes de la police de sûreté allemande engager la foule à aller à Bogucice où une pharmacie ou bien une droguerie allait être détruite.

Je n'ai reconnu personne; tous les visages m'étaient étrangers.

Vu, approuvé, signé :
Rodolphe STENZELCYK.

Bytom, 25 août 1920.

M. Jean Eichhorn, propriétaire d'une imprimerie à Katowice, 2, Querstrasse, se présente et déclare ce qui suit :

Le mercredi, 18 août, j'ai remarqué vers 10 heures du soir qu'une grande foule, sortait en criant, de la Johannesstrasse, venant évidemment de la Maison du Comité Plébiscitaire Polonais et se dirigeait dans la Querstrasse. La foule était conduite par 6 hommes de la police de sûreté allemande qui marchaient à une certaine distance l'un de l'autre. Celui qui marchait en tête avait tiré son sabre et défilait ainsi par les rues. Ils arrivèrent vers le bâtiment de Czaplicki et avec des cris : « C'est ici Czaplicki » ils arrachèrent la grille de la devanture. Ils cassèrent les vitres et alors commença le pillage de la boutique, auquel la foule prit part. La milice de sûreté allemande qui y était présente tolérait ce pillage sans l'empêcher le moins du monde, en laissant, au contraire, la foule piller et voler. Le pillage a duré jusqu'à 1 heure de la nuit et la milice de sûreté y assistait tout le temps. Je suis prêt à confirmer mes paroles par le serment.

Vu, approuvé, signé :
Jean EICHHORN.

COMMENT ILS SE PROCURAIENT LES DOCUMENTS

Lagiewniki, 20 août 1920.

COMMISSARIAT PLÉBISCITAIRE POLONAIS A BYTOM (BEUTHEN).

En ce qui concerne les troubles de Katowice je vous déclare que l'homme qui, le premier, a jeté une grenade à main sur le Commissariat plébiscitaire polonais, mercredi dernier, s'appelle dit-on, Moczyg et vient de Katowice. Je pourrais le reconnaître facilement. Pendant les troubles il portait un costume vert et avait une croix de fer de 1^{re} classe. Après les troubles, pendant qu'on pillait les boutiques, je l'ai vu ayant une blessure au front. Je l'ai entendu dire qu'il avait reçu les grenades de la police verte allemande; il lançait les grenades du cinéma Apollo.

Les civils qui portaient des fusils ce jour-là appartenaient à l'U. S. P., d'après ce que m'a dit un certain Stiller. La police leur avait distribué des fusils déjà lundi. De même les prisonniers de guerre ont reçu des fusils le même jour. Les documents du Commissariat plébiscitaire polonais n'ont pas été brûlés, mais sur l'ordre d'un certain Rohloff, on les a transmis au Commissariat plébiscitaire allemand. Ce M. Rohloff est peut-être le même qui avait été employé comme secrétaire auprès du tribunal de Bytom.

M. Stiller a dit encore en ma présence que Moczyg avait jeté au restaurant de l'hôtel un nombre considérable de grenades et un kilo de poudre, et ce n'est qu'après qu'on a mis le feu au restaurant. Je suis prêt à confirmer sous serment la vérité des faits que j'ai cités et des conversations que j'ai entendues.

Signé : Charles KLIMAS, Lagiewniki, 12, rue Szkolna.

P. S. — Un homme des Stosstruppen (bandes d'assauts) du 11^e régiment des grenadiers de Breslau, disait qu'on allait mettre l'ordre à Lomnitz samedi ou dimanche; quant à Gliwice, on peut s'y attendre à des troubles aujourd'hui même.

PROCÈS VERBAL.

M. Joseph Termin, demeurant à Bobrek, 4, Verbindungstrasse, vint au bureau du district et déclara :

Je suis originaire de la Haute-Silésie et actuellement employé de poste à Poznan (Posen). Je suis allé hier soir vers 5 heures à Kedzierzyn voir mes parents. A la gare de Kedzierzyn, qui est actuellement un lieu de réunion de toutes les bandes d'assaut allemandes, j'ai été arrêté par ces hommes et battu jusqu'au sang. Ils m'ont déchiré tous mes vêtements, m'ont enlevé ma casquette. Puis ils ont voulu m'emmener dans le train qui allait à Brzeg pour me jeter dehors quand le train marcherait à la plus grande vitesse. Mais, grâce à l'entremise d'une dame, un gendarme m'a protégé. On m'avait conduit au bureau du chef de gare, on m'avait pris tous mes papiers, c'est-à-dire le passeport, et on m'avait enfermé dans une pièce sous arrêts. Ce n'est qu'après que quelqu'un de mes amis eut informé mes parents de tout ce qui s'était passé et après que mes parents eurent envoyé un gendarme que j'ai pu sortir de ma prison.

Les bandes d'assaut m'ont pris : Une casquette neuve, une canne à manche doré, une paire de gants en peau, et m'ont déchiré mon costume neuf. Parmi les assaillants j'ai reconnu ceux qui me battaient : Tomscha, 27 Bergwerkstr. à Bobrek, Czaja, 5 Bergwerkstr. à Bobrek, Vincent Schoppa, 50 Bergwerkstr. à Bobrek, et les frères Boronowski, de la carrière à Bobrek.

Je demande le châtement des assaillants et une indemnité pour mes effets perdus.

Signé : Joseph TERMIN,

Katowice, 20 août 1920.

PROCÈS-VERBAL.

Je déclare sous serment ce qui suit :

J'étais venu, le 18 août, de Bytom avec des lettres du Commissariat plébiscitaire polonais. Quand je sortis de la Salle de la IV^e classe de la gare, je vis que l'on portait à l'hospice d'Elisabeth, un homme mort. J'ai voulu me rendre à la Maison du Comité plébiscitaire polonais pour y déposer mes lettres. Mais je n'ai pas pu entrer à la Maison, car il y avait un fort combat entre les troupes d'assaut allemandes d'une part et les personnes qui étaient à l'intérieur de la Maison, de l'autre. D'après ce que les hommes des troupes disaient, ils étaient venus en autos de Königshütte. Je me suis donc retiré en arrière; j'ai caché mon sac avec les papiers dans un buisson et j'ai regardé ce qui allait se passer. Vers 8 heures du soir, un Stosstrüpper (homme des troupes d'assaut) mit le feu à la Maison au moyen d'une boîte de paille. Un autre courut dans un atelier d'automobiles et menaça le propriétaire de faire tout sauter s'il ne lui donnait pas d'essence immédiatement. L'homme, effrayé par les menaces, lui livra un baril entier que l'on versa à l'intérieur du bâtiment en flammes. A 8 h. 1/2, la Maison du Comité plébiscitaire polonais fut prise d'assaut. On entendait partout des cris : « Sus à la porcherie polonaise. Tirez-en ces animaux-là, massacrez ces cochons. » Comme j'étais pressé, de prendre le train, je me suis rendu à la gare et, à 8 h. 40, je partis chez moi.

Le lendemain matin, 19 août, je vins de nouveau à Katowice et je me rendis vers la Maison du Comité plébiscitaire polonais. Mais à mon grand étonnement, je vis 4 Stosstrüpper (hommes des troupes d'assaut) à la porte. Dès qu'on m'eut vu, un soldat de la police de sûreté tourna son attention sur moi. Il vint vers moi et me demanda mes papiers. Je lui ai répliqué en lui demandant s'il

avait bien le droit de me poser cette question. Il répondit que je n'avais rien à dire, et que je devais l'accompagner au poste. On m'a conduit alors aux baraques de la police de sûreté où l'on m'a demandé mon nom et mon domicile. Un capitaine a téléphoné à la 6^e section de police à Birkenenthal pour des renseignements sur moi. Après avoir reçu une réponse qui était d'accord avec mes déclarations, on m'a conduit à la section de la police criminelle. Quand je traversais le vestibule, j'ai vu M. le Dr. Jarczyk et puis MM. Koj, Mrowiec, Fojkis et d'autres, tous en sang à force d'être battus. L'employé qui me conduisait m'a dit : « Regardez un peu vos compagnons de travail, vous voyez comme on les a arrangés ; vous pourrez bientôt l'être de même. » On m'a conduit dans une chambre où je dus déposer au procès-verbal. Le commissaire vint vers moi et me dit : « Ne craignez rien, nous ne vous ferons pas de mal, dites seulement la vérité, ce que vous avez vu, vécu et à

quoi vous avez pris part. Je vous le conseille et je peux vous procurer une belle situation si nous apprenons de vous tout ce qu'il est possible. » Je lui ai répondu que je ne pouvais dire que ce que j'avais vu, mais que je n'avais pris part à rien du tout. Alors il m'a dit : « Dites-moi, vous savez donc bien que M. Koj avait apporté à la maison du Comité plébiscitaire polonais, 50 grenades ovulaires ». Je lui ai dit que je n'en savais rien. Là-dessus un soldat de la police de sûreté allemande m'a frappé avec un bâton et s'écria : « Comment, tu n'en sais rien?! » Alors j'ai été finalement obligé de signer ce qu'ils voulaient, car on m'a battu jusqu'à ce que je l'aie fait. — Un employé dressa le procès-verbal, après quoi on m'a laissé partir à 5 heures de l'après-midi.

LÉON PIESKEWIK,

Aide de bureau au Comité plébiscitaire polonais
pour le district de Katowice.

LEUR ORGANISATION

Bytom, 25 août 1920.

M. Léon Staniszewski, droguiste à Grzegow, vient déposer :

Le vendredi 20 août, j'étais allé à Katowice. J'ai remarqué une foule devant l'Hôtel Central. Par curiosité je m'en suis approché et j'ai commencé à causer avec des gens. A ce moment quelques hommes de la police de sûreté allemande et quelques civils sortirent et j'ai entendu qu'un homme de la police de sûreté disait aux gens : *Allez à Pietrek : c'est là que nous nous réunissons : nous y recevons des armes et nous irons à l'attaque.*

« Pietrek » c'est le restaurant de Pietrek dans la Bodenstrasse. J'avais l'impression que les civils qui se trouvaient ensemble avec la police de sûreté étaient des soldats des *Stosstruppen* (bandes d'assaut) qui faisaient cause commune avec la police de sûreté allemande. Mon hypothèse que c'étaient des « *Stosstruppen* » (hommes de l'armée d'attaque) a été confirmée lorsque les uns m'ont dit qu'ils étaient Rhénaniens, d'autres qu'ils étaient Berlinoïses et encore d'autres de la Prusse Orientale. L'un d'eux avait à la main une blessure qui datait, dit-il, de l'attaque de la maison du Comité Plébiscitaire à Katowice.

Je me déclare prêt à confirmer mes paroles par le serment.

Vu, approuvé, signé :
LÉON STANISZEWSKI.

Bytom, 8 septembre 1920.

M. Berthold Neuländer, de Cosel en H.-Silésie, vient déclarer ce qui suit :

Le 13 août 1920, trois automobiles ont traversé Cosel (Kozioł). C'étaient des autos de la Régence et j'ai vu à l'intérieur M. Springer, remplaçant du bourgmestre de Kozte et M. Nai, architecte des chaussées de l'arrondissement. Les autos s'arrêtèrent devant l'Hôtel « Goldener Auber », le siège des « Fidèles au pays de la H.-Silésie ». Il y avait dans les automobiles un assez grand nombre de messieurs, pour la plupart inconnus à Kozte. Le public crut que c'étaient les représentants du gouvernement allemand et quelques-uns d'entre eux, dont M. Nai, ingénieur des chaussées de notre arrondissement, s'entretenirent avec MM. Lütke et Lüche qui agissent ici pour les « Fidèles au pays de la H.-S. » Ensuite des bruits se sont répandus, multipliés encore le lundi suivant, que les troupes de l'Entente allaient être désarmées, mais que cela devait rester secret.

Le 17 août, je suis parti de Kozte, par Opole, à Berlin. L'express arriva à 10 heures du matin, sortit en dehors du hangar et s'arrêta. Environ 5 minutes après, il se mit de nouveau en marche. Le soir, à Breslau, j'avais appris qu'il y avait des troubles sérieux en H.-Silésie et qu'on n'en laissait pas sortir les trains. J'ai

pris le train de nuit pour Berlin et j'y ai appris, le 18 août 1920, dans le *Lokalanzeiger* (Journal local), les événements de Katowice. D'autres journaux de Berlin annonçaient la prise de Varsovie et dans l'après-midi, je vis sur des kiosques des affiches qui ne s'y trouvaient pas précédemment. Elles portaient l'inscription suivante :

Allemands des marches de l'Est! L'heure de la délivrance
sonne, secouez le joug polonais.
Union (de l'Empire) des Allemands
des marches de l'Est.

Je copiai cette inscription.

J'avais appris que les communications sur des incendies en H.-Silésie, qui avaient paru dans la presse allemande, avaient pour auteur Schueeweiss que j'ai vu aujourd'hui à Bytom dans le café Jaszczyk, et qu'il les inventait avec le Dr. Quester et Hörstke de Katowice. Je l'avais entendu dire à Breslau d'un rédacteur du journal allemand dont je désirerais ne pas dire le nom.

Bytom, 21 août 1920.

L'aiguilleur, M. Théophile Czora, 21 Friedrichstrasse, à Katowice, vient déposer ce qui suit :

Quand je rentrais de mon travail hier, 19 août, il y avait dans la rue une foule de gens qui se réjouissaient de l'incendie de la maison du comité plébiscitaire polonais. En rentrant déjà dans le vestibule, j'ai dit aux gens qu'ils feraient mieux de rentrer chez eux, car il était déjà 8 heures, et puis on pourrait tirer. La foule rit et l'on dit : « L'état de siège n'est que pour les Français. » J'ai entendu ensuite de ma fenêtre la foule dire : « Aujourd'hui, on se jette sur les magasins polonais ». Peut-être 2 heures après, une bande, formée d'hommes par rang de 4, s'est présentée devant la maison du commandement français. Les premiers 4 hommes avaient des fusils. A côté marchaient des hommes de la sûreté allemande. Les premiers rangs s'écrièrent : « Allons maintenant au café Reingold ». Après quelque temps, je crois que c'était après une heure, la bande revint, ordonnée en rangs de 4 hommes, dont le premier rang armé de fusils. D'autres portaient des bouteilles de vin, des moitiés des chaises, des pieds de table, etc. Ils s'arrêtèrent devant le quartier du commandement et reculèrent de quelque 50 mètres. L'un d'eux s'écria : « Qui va à Boguice? » Tous se déclarèrent prêts. Il s'est formé une troupe un peu plus petite, d'environ 25 rangs de 4 hommes, le premier rang armé d'armes à feu. La bande s'écria : « Le sergent en avant ». Là-dessus s'avança un homme en civil, portant la casquette d'infanterie, avec un bandage blanc au cou, sans col.

Il portait un gourdin avec quoi il donna le signal de la marche.

La police de sûreté allemande regardait tout cela tranquillement et 8 hommes s'en allèrent avec la foule marchant sur le trottoir.

Une heure après la bande retourna de nouveau en criant qu'elle avait détruit la droguerie centrale.

Quelqu'un s'écria : « Voilà les Polonais qui viennent », et toute

la foule avec leurs fusils et les hommes de la police « verte » avec leurs revolvers se mirent à fuir vers Zawodzie. Ensuite à 1 h. 1/2 je me suis couché.

Vu, approuvé, signé :
Téophile Gzora.

LES CHEFS DES BANDITS

Bytom, 25 août 1920.

Le copiste Wilhelm Potok, de Niem-Piekary (Deutsch Piekar), dépose :

J'étais occupé au Comité plébiscitaire polonais à Katowice. Le 18 août, après-midi, j'ai vu subitement une foule de 200 hommes environ sous le pont du chemin de fer, s'élançant dans la direction de la Maison du Comité plébiscitaire polonais. C'étaient pour la plupart des jeunes gens. Un moment après, notre garde nous annonçait l'attaque et tous ceux qui pouvaient aider à quelque chose se sont préparés à la défense. Bientôt la foule fut obligée de se retirer jusqu'au pont. Mais la police de sûreté allemande vint alors. Une partie alla au cinéma d'en face et se mit à tirer de là sur l'hôtel, dans les fenêtres. Ensuite ils s'approchèrent de nouveau de l'hôtel. Nous ne pouvions plus voir ce qui se passait, car on tirait aux fenêtres. Nous avons entendu le fracas des vitres du restaurant et la foule s'est ruée dedans. Ensuite le feu prit à la maison et nous fûmes obligés de nous réfugier au 5^e étage. Quelque temps après vinrent deux hommes de la police de sûreté et un homme en civil; ils entrèrent dans la chambre des domestiques où nous étions. On a emmené les femmes dehors et on les a fouillées en cherchant les armes. Puis on nous a fait descendre l'escalier où se trouvait une foule d'hommes de la police de sûreté allemande. Dans le vestibule j'ai vu des civils, tous armés. L'homme de la police de sûreté qui se tenait au bas de l'escalier m'a fouillé les poches et n'ayant pas trouvé d'armes m'a pris mon porte-monnaie. Il y avait dedans quelques timbres. J'avais encore un autre porte-monnaie avec de la monnaie française en argent, mais l'homme ne l'a pas trouvé. Quand je fus sorti, je fus reçu par la foule armée de revolvers, pistolets, fusils, grenades à main et lanières en caoutchouc. Je fus battu, mais d'autres me défendaient en criant que j'étais Allemand. Je reçus un coup de crosse sur la tête, mais un jeune homme dit que j'étais Allemand et me conduisit au poste des pompiers où un médecin me pansa. Un homme de la sûreté vint alors et dit : « Ce sont les chers fils de papa Korfanty. » Il m'a mis en état d'arrestation.

Le médecin était appelé par les hommes « Stabsarzt », major. Ce major alla au téléphone et demanda : « Le bureau du ci-devant commandement français. » Il demandait quelqu'un qui se nommait Hagen ou quelque chose dans ce genre, mais il suspendit de nouveau le récepteur et dit qu'il y avait encore là un Français. Un moment après il demanda de nouveau « le bureau du ci-devant commandement français », en voulant parler au major Hagen ou Hagemann. Je l'ai entendu dire alors : « Ainsi les Français sont sortis; il faut espérer qu'ils vont bientôt quitter la ville. » Et puis : « Cela se présente ainsi : les insurgés se sont retirés sur le toit, mais toute la maison sera bientôt occupée. » Il continuait : « Le capitaine... a fait du bon travail. Il est entré de force avec un détachement; ils ont brisé le tuyau à gaz et l'ont allumé. Alors ils ont fait chercher un homme de la Compagnie du gaz, mais il a dit que cela ne sera pas aussi dangereux. » Le major avait dit le nom du capitaine, mais je ne l'ai pas compris. Un homme de la police « verte » dit encore au major : « C'est dommage, on aurait dû incendier l'escalier. » Le major répondit : « Une grenade incendiaire serait aussi nécessaire. » Puis on nous a conduits en automobile au siège du commandement français. On ne nous battait plus. Il y avait là deux Polonais, Jarzombek et Wiczorek, très grièvement blessés; le médecin major en uniforme de la police de

sûreté allemande avec un homme qu'il disait avoir arrêté au restaurant de la Maison du Comité plébiscitaire polonais. On nous a enfermés d'abord dans la salle commune de la police de sûreté et puis aux arrêts où nous sommes restés jusqu'à 11 heures le lendemain matin, sans même recevoir d'eau. Quand on nous a fait sortir des arrêts, un des hommes de la police de sûreté allemande m'a dit : « Connaissez-vous Janus? il vous a tous trahis, jusqu'au dernier. » On nous a conduits à la Direction de la police et de là à la Gr.tenbergstrasse, en prison. Plus tard nous avons été interrogés et mis en liberté.

Avant de sortir de la prison, nous entendîmes des coups de feu du côté de Bogucice.

J'ai remarqué encore : Quand nous avons vu le feu à la maison, nous avons voulu l'éteindre; mais le tuyau à eau ne fonctionnait pas.

Vu, approuvé, signé :
Wilhelm Potok.

Bytom, 31 août 1920.

M. François Potempa, à Bismarkhütte, 2, Körnerstrasse, dépose
La déposition de Wilhelm Potok, comme l'énonce le procès-verbal, est parfaitement conforme à la vérité et je l'approuve entièrement. Je me trouvais à côté de Potok depuis le commencement jusqu'à la fin, et j'ai fait les mêmes constatations que lui.

Je suis prêt à le confirmer sous serment.

Vu, approuvé, signé :
François Potempa.

Bytom (Beuthen), 25 août 20.

Un rapport supplémentaire au récit des événements du 17 août 1920 à Katowice et qui éclaire l'attitude de la police de sûreté à Katowice : François Ulubis, de Grosskellen, cercle de Pless, entendu à l'interrogatoire, dépose sous la foi du serment.

Je me suis trouvé, le 19 août 20, dans le train de 5 h. 50 du matin qui allait à Ratibor, en compagnie de deux membres de la V. H. O. S. (Verband Heimatstreuer O/S = associations des fidèles au pays de la Haute-Silésie), et l'un d'eux a raconté ce qui suit sur les événements de Katowice :

« J'ai été mobilisé au secours de la troupe d'assaut à Katowice et j'y suis arrivé avec mes hommes par l'express hier soir, à 6 h. 1/2. Avant Katowice j'ai vu, des fenêtres de l'express, beaucoup des nôtres à la lueur du cinéma et sous le tunnel, jusqu'à la maison du Comité Plébiscitaire Polonais; j'ai entendu aussi des coups de revolver dans la direction de la maison du Comité. J'étais trop impatient pour attendre l'arrêt complet du train; j'ai sauté sur le quai, mon revolver à la main, et j'ai couru au combat. Dès que nous eûmes reçu l'ordre d'attaquer la maison du Comité Plébiscitaire Polonais, et que nous nous fûmes avancés, les Polonais nous reçurent à coups de feu. Ils se défendirent jusqu'à ce que nous ayons reçu de la police de sûreté allemande un baril de poix et deux barils de benzol (d'essence) que nous avons roulés dans le vestibule de la Maison du Comité Plébiscitaire Polonais et que nous avons allumés; toute la Maison fut bientôt en flammes. *Tout ce que le feu n'avait pas consumé nous l'avons détruit dans la rue de nos*

propres mains, et jusqu'au matin il y avait dans la rue des mares de sang et des membres humains arrachés. Après l'assaut de la Maison du Comité Plébiscitaire Polonais nous sommes allés aux magasins polonais et à l'administration de la « *Gazeta Ludowa* » (= journal du peuple) et là nous avons tout démoli.

« *Moi-même j'ai arraché quelques numéros de dessous la presse (il montrait comme preuve un tas de numéros de la *Gazeta Ludowa*). Maintenant je rentre chez moi pour dormir un peu, et la nuit prochaine je vais de nouveau à l'attaque, cette fois-ci à l'attaque de la caserne où logent les Français. Nous abattons d'abord leur drapeau, après nous ferons sauter la caserne. Ensuite nous nettoierons la ville des bandes polonaises ; nous leur montrerons bien ce que vaut leur plébiscite, car la Haute-Silésie est allemande. C'est nous qui avons la force et le pouvoir, et non la Commission interalliée. »*

Signé :

François DUBOIS, Gross Chelm, cercle de Pless.

Rozdzien, 25 août 1920.

Wojciech König, électrotechnicien, né le 4 août 1896, à Szopienice, demeurant au n° 40, Friedrichstrasse, à Katowice, vient de son propre gré et donne les renseignements suivants :

J'ai rencontré, le 24 août 1920 vers 7 heures du matin, M. Lecki de Rozdzien, demeurant chez M. Mock, à la gare de Katowice. Il se vantait d'avoir participé à incendier le siège du Comité plébiscitaire polonais et d'avoir reçu pour cela 270 marks. Il m'a nommé aussi un certain Muller de Zawodzie, mais sans autres renseignements. Ce dernier a pris part, lui aussi, à l'incendie du siège du Comité polonais.

M. Lecki a dit que tous les « fidèles Haut-Silésiens » étaient partis à Brzeg pour s'y instruire et s'armer. Après quoi ils se rendent par petits détachements en Haute-Silésie, habillés en civils ». Lui-même s'était trouvé au premier rang de la 2^e compagnie sous le commandement d'un officier supérieur, nommé Michatz ; c'est le fils d'un directeur d'usine en Haute-Silésie.

Moi-même j'ai vu, le mercredi 18 août, à 10 h. 1/4 du soir, près de la Direction de la police, comme un détachement des troupes d'assaut (« *Stosstruppen* ») se dirigeait contre l'immeuble en question où deux « verts » montaient la garde. Mais ce détachement a été empêché d'arriver à l'immeuble, cependant un « vert » distribuait, de la fenêtre du côté de la rue Verte, des armes aux Allemands. Ensuite ils criaient : « *Allons maintenant au commandement français et désarmons là tous les Français* ». Alors, tout le cortège s'ébranla par la rue Benta, hors de la ville.

J'ai vu, rue de la Gare, comme un autre cortège de troupes d'assaut se rendait au presbytère de l'église de Notre-Dame. D'après ce qu'ils disaient j'ai compris qu'ils voulaient faire sortir le curé Kubina et pénétrer ensuite au presbytère. Peut-être a-t-on pu empêcher à temps cette attaque du presbytère.

Signé : Auguste König.

Rozdzien-Szopienice (Schoppinitz), 3 septembre 1920.

PROCÈS-VERBAL.

Wilhelm Linke, amené de la prison locale, dépose sous serment au procès-verbal :

Renseignements personnels :

Je suis né le 11 mai 1889 à Kadlub-Turawa, près de Oppeln. Occupation : garde forestier ; religion : catholique ; marié.

Je m'étais inscrit, le 27 août 1920, au bureau des « Fidèles au pays de la Haute-Silésie », à l'hôtel Central, 3^e étage ; il y avait avec moi un piqueur qui avait été auparavant à Myslowice pour apprendre la pratique de l'industrie minière. Nous avons reçu au bureau les indications que voici :

« *Wilhelm Linke, comme réfugié, aura le trajet libre jusqu'à Kandrzin. Les autorités sont priées de le laisser passer sans empêchement.* » Là-dessus, nous reçûmes 50 marks chacun. Arrivés à Kandrzin, nous avons obtenu un ticket gratuit de repas, plus 20 marks, et nous fûmes installés chez le marchand Gogolin. Comme nous n'avions pas encore l'intention de nous coucher, nous nous sommes rendus à la gare, à la salle des Commissions, mais l'entrée nous a été refusée jusqu'à ce que nous ayons appris les signes convenus. Le président de l'Union des Fidèles au pays de la Haute-Silésie, l'instituteur Martini, nous a appris d'abord les signes. C'étaient les suivants : frapper à la porte..... Alors seulement nous avons été admis dans la salle. Il s'y trouvaient 20 hommes armés de fusils et outre cela, chacun possédait un « *pareballe* ». Sur un grand lavabo il y avait des munitions d'infanterie empilées. Sous le lit, par terre, se trouvaient des grenades à main et autres. Parmi ces vingt hommes, deux étaient désignés comme sous-officiers. L'un d'eux s'appelait Cober, de la ville de Bytkow ; son prénom ne m'est pas connu. Vers le soir, vinrent les hommes de la Sicherheitswehr, avec des bateliers de Kosterhafen. Ces derniers ont raconté qu'ils avaient pris dans un bateau un lance-flamme, une pièce légère et qu'ils avaient cent fusils. Les bateliers étaient armés de « *pareballes* ». Chaque nouveau venu dans la bande recevait 20 marks à son entrée et 10 marks par jour avec la nourriture et tout compris. Les principaux centres des bandes d'assaut sont : Kandrzin, Birawa, Ober-Glogau, Neustadt et Oppeln. J'ai remarqué que l'instituteur Martini et le maire jouaient le principal rôle dans l'organisation des bandes d'assaut. Autant que je sache, tout a été organisé dehors et par conséquent les détails m'en sont inconnus. Le personnel dirigeant est composé du caporal Cober, de Bytkow, du caporal Frank, des usines d'azote à Chorzow et du lieutenant Koff, de Bytkow. Ces messieurs donnent les instructions nécessaires dans la salle de lecture du même immeuble. Là aussi, dans ce bâtiment, se trouve le lieu de réunion et de renseignements. Les bateliers qui étaient arrivés ce soir-là racontaient entre eux que les bandes d'assaut et la police de sûreté allemande, l'organisation terminée, entreraient en Haute-Silésie. Cette police de sûreté fait partie de tout et a tout en commun avec les bandes d'assaut. L'instituteur Martini offre gratuitement aux hommes des bandes d'assaut à boire et à fumer. Il fait de même pour les hommes de la police de sûreté allemande. Ensuite, j'ai remarqué que la Sicherheitswehr et les hommes des bandes d'assaut qui sont armés font la ronde dans les rues de la gare. Je suis prêt, accompagné d'une forte patrouille de troupes d'occupation, à la conduire aux nids mêmes des bandes d'assaut.

Les renseignements ici donnés reposent sur la vérité que je suis prêt à tout moment à confirmer sous serment.

Vu, approuvé, signé :

Wilhelm Linke.

III. — EXTRAITS DU LIVRE BLANC ALLEMAND

Nous avons vu dans la presse allemande la brusque volte-face qui s'est effectuée au moment où les Allemands furent obligés de se replier. D'assaillants ils sont devenus assaillis. Ils ont essayé même de démontrer qu'un vaste réseau conspirateur polonais les menaçait, que les Polonais hauts-silésiens ont préparé de longue main l'assaut contre eux et que les Allemands étaient en état de légitime défense.

Cette thèse, émise par la presse allemande le jour où il leur a fallu battre en retraite, fut adoptée aussi par le Gouvernement allemand qui a cru nécessaire d'éditer un Livre Blanc allemand.

Nous avons pu prendre connaissance de ce livre et y trouver des informations instructives que nous reproduisons ici.

P. S. — Le Gouvernement allemand se plaint que notre *Livre Blanc* de Spa ne lui soit pas parvenu et qu'il ait été obligé de s'en « procurer » un exemplaire.

On sait comment les Allemands se « procurent » les choses dont ils ont besoin. Quelques dépositions de témoins se trouvant dans ce livre en donnent un exemple édifiant.

Cependant et, pour cette fois, le Gouvernement allemand est mal renseigné.

Afin d'éviter à ses émissaires l'embaras que crée même aux spécialistes la méthode de s'emparer d'un document quelconque

au moyen de l'incendie, du pillage ou du meurtre, nous lui avons remis un exemplaire de notre *plein gré*.

Il est vrai que ses émissaires ont cru avoir soudoyé notre employé qui leur a vendu l'exemplaire pour 55 000 marks. Qu'ils se rassurent. L'employé en question a feint d'être soudoyé par les Allemands. Les 55 000 marks allemands sont bel et bien rentrés dans la caisse du Comité plébiscitaire polonais pour servir la cause polonaise.

Ils l'ont bien servi.

Bureau des affaires extérieures.

L'insurrection dans le territoire plébiscitaire Haut-Silésien.

Août-Septembre 1920.

II

Mémoire-Annexe.

Les soldats français ont vu également comment nous, les habitants allemands du casernement, nous avons été chassés par ces bandes armées de carabines et de pistolets. Ils ont épilogué sur ces faits en riant. » (Page 45.)

* *

Ils ont entendu les soldats français parler polonais aux Hauts-Silésiens.

4. *Protocole.* « Les civils armés ont été salués par les soldats et encouragés en langue polonaise, à bien étriller les Allemands. » (Page 50.)

Deux comptes rendus signés par les officiers allemands qui commandaient les détachements de police allemande.

I

5. *Compte rendu des incidents de Nicolai du 20 au 22 août 1920.* « Les insurgés étaient entrés en pourparlers avec les membres polonais du Conseil municipal, au sujet du désarmement de Sipo. A 8 heures du soir, dans une séance du Conseil municipal, on décide de poser à la centurie un ultimatum : si elle remet les armes on lui rend sa liberté, sinon les insurgés l'attaquent. Entre temps, la centurie a reçu du capitaine Rosenkrantz un télégramme déclarant que la garnison française devait se conformer à la police de sûreté.

« A Nicolai, se trouvait une compagnie française de mitrailleuses, dont un détachement de 15 chasseurs à pied a été transporté à proximité de notre caserne. J'avais mis déjà la veille le capitaine français au courant de la gravité de la situation, en le priant de me venir en aide si j'étais assailli. Il me refusa carrément son

Les Allemands prétendent avoir protégé les Français à Katowice.

Katowice, 18 août 1920.

1. « Pendant que le contrôleur du district passait en auto blindée, ce qui restait des Français se groupait en colonne serrée et se mit en marche environ une heure plus tard sous la protection d'une haie formée par la police de sûreté. » (Page 14).

Ils allèguent que ce sont les Français qui pillaient.

2. « On a vu les soldats français détériorer le mobilier d'une manière absurde, avec des haches et des leviers. »

* *

Par une singulière aberration du sens de la vue, les Allemands voient, suivant leurs besoins, les bandes polonaises désarmées en face des Français ou armées jusqu'aux dents en face des Allemands.

3. *Protocole.* « Le poste de garde français avait vu le mouvement des bandits, et bien qu'il fût tout à fait à même de l'arrêter, les brigands n'ayant aucune arme, il n'a rien fait pour s'y opposer.

concours, donnant comme raison qu'il ne pouvait entreprendre une action quelconque, que sur l'ordre de son général. C'était mon affaire à moi de me défendre. »

« Le 22 avant midi j'entendis que la compagnie française avait reçu un ordre de marche. Je me rendis aussitôt auprès du capitaine et lui représentais qu'il m'était impossible de rester seul. Je le priais de m'emmener avec lui, dans le cas où je ne réussirais pas à faire annuler l'ordre de marche. Le capitaine rejeta toutes mes propositions. Toutes mes représentations sur l'insuffisance de notre armement et la pénurie des munitions sont restées sans résultat. Je lui ai déclaré alors que je me joindrais à lui sans plus de formalités. La centurie s'appêta pour la marche. J'ai fait demandé le contrôleur du district. Celui-ci me promit d'intervenir aussitôt pour provoquer l'envoi d'un contre-ordre. Au bout d'une demi-heure environ, des camions automobiles arrivèrent de Gleiwitz pour transporter la compagnie. »

« Sur ces entrefaites, un général français, qui n'est pas le comte Gratier, arriva de Nicolaï en auto. Le sergent annonçait, je me trouvais derrière et j'ai été vu du général. Il voulait continuer sa route sans me parler. Je me suis avancé cependant plus près au risque de me faire écraser et j'ai demandé à lui parler. Je lui ai exposé la situation et lui ai suggéré de renseigner Katowice par une auto-camion. J'ai sollicité de lui un ordre écrit enjoignant formellement aux troupes françaises de me protéger. Il refusa net et partit. » (Pages 53-54).

« Au même instant, parut le lieutenant français de la compagnie de mitrailleuses de Nicolaï, en auto, apportant les instructions concernant les auto-camions. Il m'annonça : ordre de Gratier : ou bien je remets les armes au lieutenant français qui m'emmènera en me protégeant contre les insurgés, ou bien je reste là pour retourner à Nicolaï. On m'enverra peut-être du renfort. Je lui ai demandé : « vous dites ? peut-être ? », ce qu'il répéta une seconde fois. Les employés protestèrent énergiquement. Je me suis trouvé dans la situation suivante : étant données les circonstances, impossible de percer les lignes des insurgés par devant comme par derrière, coupé de toutes parts, avec une réserve de munitions fortement entamée par les derniers combats, la défense n'était possible que quelques heures, le renfort très peu vraisemblable. Je fis comparaître la centurie et lui exposai encore une fois clairement la situation, j'ai expliqué aux hommes que je devrais me défendre seul et leur ai donné l'ordre de rendre les armes aux Français. J'ai dit : « je vous ordonne de remettre les armes ». Les hommes sont pour la plupart restés calmes en entendant mon ordre, mais m'ont paru très démontés ; une dizaine seulement se sont rebiffés. Avec l'aide de plusieurs agents avisés, je parvins à grand-peine à persuader également ces récalcitrants à abandonner leurs armes. Le Français avait renseigné les insurgés. La centurie marchait au milieu des Français ; à côté de moi se trouvaient deux insurgés pris comme otages. Marchant les poings serrés, les agents ont été difficiles à contenir. A la caserne des Français de Katowice, le lieutenant déclara qu'il allait demander des instructions au général Gratier. Je le priai instamment de faire son possible pour que nos armes nous soient rendues. Le général Gratier ordonna de conduire la centurie sans armes au casernement de Sipo. On parvenait à grand-peine à ramener les agents au calme. 30 à 40 Français et Italiens, brandissant sous nos yeux les armes blanches, sont venus prendre place des deux côtés de la colonne de marche. Je protestai contre cela énergiquement auprès du lieutenant et déclarai : « vous nous traitez comme des prisonniers ». Il me dit : « c'est précisément ce que vous êtes. Tous ceux de Sipo ont été faits prisonniers dans leurs casernes. Ils sont désarmés comme vous ». Les bagages devaient rester là, ils ont été entièrement

fouillés et en partie pillés. Tous les objets d'usage courant tels que chaussures neuves ont complètement disparu. Un vétérinaire, qui assistait à la chose, a fait observer au lieutenant comment les soldats, chargés de faire la perquisition, volaient, mais cette remarque ne donna aucun résultat. Le 22 au soir deux voitures parviennent à la caserne. Les deux autres n'arrivent que le matin du 23. Sur mes propres bagages une des malles a été complètement pillée, on a même volé ma capote.

Signé : V. SIGGOTT,
lieutenant.

Compte rendu des incidents du 15 Août à Myslowice.

Le feu de mousqueterie des Polonais empêche les quelques petites patrouilles de Myslowice de se frayer un passage jusqu'à la centurie.

Vers midi elles font savoir par téléphone que les rues étant soumises à un véritable feu de barrage il leur est impossible de sortir de la ville. J'ai téléphoné vers la même heure à la garnison française lui demandant de nous secourir en nous aidant à repousser les bandes qui barrent les rues et sont sur notre dos, afin que nous puissions livrer le combat en dehors du casernement. J'ai demandé en même temps qu'on nous envoie une mitrailleuse. En tout depuis ce moment jusqu'à la reddition, j'ai sollicité au moins vingt fois la protection de la garnison française, directement ou par l'intermédiaire du commissaire de police Szwedecki du sixième district.

La garnison opposait toujours un refus à mes sollicitations de plus en plus pressantes en disant qu'il n'y avait que deux hommes à la caserne et qu'on ne pouvait pas retirer les gardes-voies du chemin de fer. Page 56.

« Le feu prolongé des fusils et des mitrailleuses des Polonais ne nous permettait plus de tirer que de quelques endroits. Entre temps vers 5 h. 20 j'ai appelé encore une fois la garnison française, sans aucun résultat. J'ai été du moins fixé sur ce fait, que les Français faisaient cause commune avec les Polonais. Immédiatement après parut un envoyé des Polonais avec un message écrit, disant que la trêve demandée ne durerait que jusqu'à 5 h. 55. La pénurie de munitions ne me permettant pas de me défendre plus de 5 minutes au delà de ce délai, à 5 h. 55, je fis donc hisser le drapeau blanc et déposer les armes dans le bureau. »

Nous fûmes immédiatement conduits sous bonne garde en colonne de marche à Szopienice. En route on a maltraité la plupart des agents et on leur a volé des vêtements, bonnets, objets précieux, les paquets qu'ils avaient emportés, les bandes molletières et les houseaux. Quelques agents ont été forcés de quitter leurs chaussures. Le Chef lui-même a été sommé de retirer sa calotte et comme il s'y refusa il recut de bons coups de crosse, et des coups de pieds dans les reins, etc.

Nous avons été amenés vers la partie nord de Szopienice dans la cour de l'école communale de la région. Là nous nous sommes trouvés sous la surveillance d'un civil bien vêtu et parlant bien l'allemand, un pharmacien paraît-il, Klekewicz, qui le premier nous a traités humainement. Les deux blessés ont été soigneusement pansés et mis à l'abri, les autres reçurent à boire. (Page 58.)

Les Polonais ont eu de lourdes pertes pendant l'assaut du dépôt. Ils ont eu au moins 24 tués et 50 blessés. Les pertes de la centurie au cours de ce combat ne sont par contre que de 2 blessés et 1 tué. J'évalue les armes des assiégeants à au moins 800 fusils. 3 mitrailleuses, de nombreux revolvers de l'armée et d'innombrables grenades à main. A part cela presque chacun d'eux avait un pistolet automatique. On a vu aussi une mitrailleuse lourde allemande. Toutes les armes qu'on a vu chez eux étaient des armes allemandes. (page 59.)

Le Chef de la centurie, signé : SCHULTE-TIGGES.

IV. — L'ORGANISATION DES BANDES D'ASSAUT ALLEMANDES

Le chapitre suivant est consacré à la réorganisation des bandes d'assaut allemandes après l'échec qu'elles ont subi au cours des événements des mois d'Août-Septembre.

Désireux de ne pas surcharger cet ouvrage de trop nombreux documents nous ne donnons qu'un récit résumé basé sur les pièces que nous avons en notre possession. Pour la clarté de l'exposé nous n'avons fait ressortir que les faits les plus saillants. Il ne fait aucun doute que les Allemands venus du Reich en Haute-Silésie, et au delà de la frontière du territoire plébiscitaire, se préparent à faire très prochainement un nouvel assaut pour s'emparer de force de la Haute-Silésie. Les énormes quantités d'armes qu'ils y font porter de même que la surveillance étroite qu'ils exercent à l'égard des troupes françaises en sont la meilleure preuve.

La réorganisation des bandes d'assaut allemandes, en partie dispersées et désorganisées par le dernier bouleversement en Haute-Silésie, se poursuit de jour en jour avec plus de précision. Afin de donner une base solide à leurs unités les Allemands ont eu recours aux initiatives privées, dans le but de leur donner l'apparence d'avoir été créées spontanément par la population allemande comme moyen de défense, contre les communistes, comme contre les Polonais.

Jusqu'à un certain point ces organisations constituent le corollaire de celles qui avaient été créées antérieurement, et qui avaient leurs chefs et leurs organes auxiliaires sur place, d'abord dans la Reichswehr (troupes régulières allemandes), plus tard dans les Sicherheitswehr (police de sûreté allemande).

Les associations de combat existant jusqu'à présent (comme « Schwarze Burg » et autres) ont été incorporées en partie dans la nouvelle organisation.

Actuellement le commandement de ces formations étant obligé de se dissimuler dans les centres situés au delà de la ligne de démarcation, l'organisation intérieure en deca de la ligne de démarcation est assurée par des chefs militaires désignés spécialement à cet effet.

A l'organisation directrice incombe la tâche d'élaborer les plans, de fournir des agents de liaison et de former le noyau des troupes.

Cette organisation existe actuellement sous le nom d'« Organisation de combat de l'Association de défense allemande » (Kampforganisation des deutschen Schutzbundes) et devra agir prochainement sous le nom de « Garde de l'Est » (Ostschutz).

Il appert des documents obtenus que la direction est entre les mains d'un certain Von Staden (ce nom ne paraît être qu'un pseudonyme). Les ordres sont souvent envoyés à cette organisation de combat directement par l'ancien VI^e Corps d'armée de Breslau, détachement I. C. (Befehlstelle VI).

La direction générale de toutes les entreprises militaires se trouve à Breslau. Le bureau central de l'Organisation, qui change souvent de résidence, se trouve actuellement à Breslau, Gneisenaustrasse, 18, rez-de-chaussée à droite. Dans la composition de ce bureau entrent :

1. Des gens chargés de l'œuvre proprement dite de l'organisation.

2. Des postes militaires qui soutiennent cette œuvre d'organisation, et sans le soutien desquels cette œuvre ne pourrait exister.

Ces postes se tiennent à l'arrière-plan tout en donnant les directives à cette œuvre d'Organisation.

A la première catégorie appartiennent des personnes n'occupant aucune charge officielle ou en cougé indéfini. Ce ne sont que des officiers. La direction centrale procède d'après une méthode habilement combinée.

La direction générale se trouve entre les mains du major Beckmann, officier d'Etat-Major de la 6^e Brigade de la Reichswehr à Lignica, inscrit comme démissionnaire du service actif. Lui sont adjoints : les lieutenants Hobus et Coupette. Le lieutenant Hobus appartient à la 8^e Brigade à Brieg et son adresse privée est : Brieg, Unterstrasse 4. Il signe généralement : Dr Hobus. Le lieutenant Coupette appartient à la 6^e Brigade à Liegnitz. Ces trois personnages placés, pour ainsi dire, à la tête de la Direction générale par le gouvernement, sont soutenus de la façon la plus énergique par tous les postes civils et militaires. Les postes militaires mis à leur disposition sans condition sont : La division I c, O/S du poste de combat 6 Breslau, sous les ordres du capitaine faisant fonction de général, le prince de Ratibor et du lieutenant Prusse ; ensuite la 8^e brigade à Brieg et la 6^e brigade à Lignitz. Ces deux dernières considèrent cette Organisation comme une de leurs formations. A Brieg c'est surtout le capitaine Wagren, officier d'Etat-Major, qui soutient cette organisation par tous les moyens et qui l'envisage comme entrant dans l'attribut de ses fonctions. Il n'agit pas de sa propre initiative, mais par ordre supérieur des autorités militaires représentées à Brieg par le Général-Major von Heimbürg. Du Commandement Général à Breslau, se trouvent, à la tête de cette Organisation, le capitaine Stumme et le lieutenant von Seidlitz. Cette division dispose d'une agence d'espionnage admirablement montée (aussi « la Spree ») et qui, parmi ses représentants, compte, paraît-il, des personnalités influentes à Varsovie et à Bytom.

Cette Organisation travaille conjointement avec la Représentation Silésienne et avec la Centrale des associations des « Hauts-Silésiens fidèles à la patrie ». Ces deux institutions déclarent ne travailler ensemble que par l'entremise de tiers. Dans tous les cas il existe entre les postes militaires et par exemple, par l'intermédiaire du Dr Lukaschek, une étroite communauté d'action. Ainsi des sommes d'argent sont régulièrement payées par le Dr Lukaschek aux deux dirigeants ci-dessus mentionnés. Dans la comptabilité, ces sommes sont portées sur le compte d'autres dépenses.

La solde, pour les troubles, comprend la paye complète, plus

des suppléments en argent, dont le montant varie suivant la gravité de la situation, et enfin des suppléments en cigares et cigarettes.

Dans les cas de mort ou de blessures, suivant l'assurance du lieutenant Grottnauer, l'Etat prussien prendra soin des victimes. Le Gouvernement de Berlin aurait mis à la disposition des organisateurs 20 000 000 marks (vingt millions de marks).

Il y a lieu de croire que des personnalités appartenant à l'Administration civile allemande prennent une part active à l'organisation. Ainsi le 7 septembre 1920, a eu lieu à Bytom-Beulhen, dans les locaux de l'Administration du district, dans le cabinet du secrétaire, une séance secrète, touchant à l'organisation de combat.

Le service allemand de renseignements, qui fonctionne en Haute-Silésie, est en relations constantes avec la Direction de l'Organisation de Combat à laquelle il fournit en premier lieu tous les renseignements. Les chefs de ce service de renseignements sont : Le lieutenant *Schumann*, Katowice, le capitaine *Jitschin*, Katowice, le capitaine, *Linke* Opole, le secrétaire du commissaire de police *Zimmer*, Opole, le lieutenant *Sonsalla*, Katowice (Krolstrasse), lieutenant en retraite, *Worms*, Kattowice, ce dernier employé aux mines de Martahütte, les majors von *Brunn* et von *Exner*, Opole.

L'« Association pangermaniste des Hauts-Silésiens fidèles à la Patrie » prend une part directe à l'Organisation de Combat en Haute-Silésie, ainsi qu'en dehors de la ligne de démarcation plébiscitaire. On peut affirmer que ces Sociétés forment un des principaux piliers de cette Organisation, ne serait-ce que par l'influence de leur presse. Par précaution le directeur de ces Sociétés pour le district de Katowice, le Dr. Quester, a adressé une circulaire dans laquelle il recommande d'exclure de ces Sociétés tous les membres faisant partie d'une organisation militaire; il est évident que cette recommandation est de pure forme, autrement il faudrait exclure la plus grande partie des membres de ces Sociétés.

Dans le but de ne pas laisser de traces de cette organisation, le transport des rapports courants est confié aux soins de courriers absolument sûrs. On emploie à ce service exclusivement des étudiants qui sont en même temps des officiers de réserve.

D'après les renseignements obtenus, l'organisation de combat englobe près de 40 000 hommes, sans compter les groupes locaux, qui n'entrent dans l'Organisation Centrale qu'après avoir complété leur propre organisation intérieure. Ces 50 000 hommes se composent d'employés, d'ouvriers de chemin de fer, d'ouvriers de fabrique, et d'ouvriers agricoles employés dans les domaines situés principalement dans le nord-ouest et dont les propriétaires ou les gérants sont d'anciens officiers. D'après nos renseignements obtenus de deux sources différentes il se trouve en Haute-Silésie des armements pour au moins 80 000 hommes.

L'APPROVISIONNEMENT EN ARMES ET MUNITIONS

L'approvisionnement en munitions de ce côté-ci de la ligne de démarcation est assuré par la ligne de chemin de fer Neisse-Opole; le transport est dissimulé dans le tender de la locomotive. A la gare-frontière de Komprachtschutz, où a lieu le contrôle du train, la locomotive manœuvre pendant la visite de contrôle et, suivant le cas, franchit la frontière avant ou après la visite.

L'employé de chemin de fer qui est chargé de faire passer les munitions s'appelle Scharf; il habite Opole, Gross-Strehlitzerstrasse 16.

Les munitions envoyées de Neisse proviennent le plus souvent du dépôt d'artillerie, et la livraison est dirigée par le commandant Bracht, Bismarckstrasse 6.

Les transports d'armes suivent aussi l'itinéraire : Neustadt, Zuelz, Oberglogau, Cosel. Jusqu'à maintenant le mot de passe, en usage au passage de la ligne de démarcation, était « Patrie », à quoi la réponse était « Neustadt ». De l'autre côté de la ligne de démarcation, un certain Jung, à Neisse, expédiait les transports d'armes.

Les principaux effectifs de cette organisation se recrutent parmi :

1. Les effectifs fraîchement démobilisés de la Reichswehr, qui, divisés en escouades d'ouvriers agricoles, d'après les méthodes adoptées en Poméranie et dans le Brandebourg, sont détachés dans différents domaines, tout en restant sous le commandement de leurs officiers. Ils forment ainsi des contingents prêts à tout appel.

2. Les membres de la fameuse institution de combat nommée « Orgesch » organisée d'après les indications du conseiller forestier bavarois Escherich. Celui-ci se trouvait dernièrement à Katowice, dans le but de se rendre, par lui-même, compte de la situation.

C'est aux cheminots qu'est confié, dans cette organisation, le rôle d'action le plus important. En premier lieu, c'est à eux que sera confié le transport des soldats de la Reichswehr. De nouvelles formations de brigades de marine sont nommées, dans lesquelles réapparaissent les fameux corps francs connus sous le nom d'Aulock, Löwenfeld, Pfeffer, Ehrhard, Eberhard, etc. Pour mieux assurer le service des transports, les cheminots ont décidé, dans une assemblée secrète, de prendre eux-mêmes en main la surveillance des lignes d'après les mesures en usage au moment de la mobilisation.

De l'autre côté de la ligne de démarcation on signalait dernièrement la présence de chefs militaires en fonction :

Le major général *Hofer* (Breslau, Brieg), à qui est venu se présenter le lieutenant Grottnauer, échappé de Bytom, et qu'il chargea de l'extension du travail d'organisation. Le major *Braun*, à qui incombait spécialement le travail d'organisation dans le territoire de Haute-Silésie.

Le lieutenant en 1^{er} *Hollidl* (précédemment commandant la 3^e batterie du 32^e régiment d'artillerie), spécialement envoyé de Wesel à Liegnitz.

Le lieutenant *Czomber*, commandant militaire à Neustadt (où, entre autres 1 000 fusils furent récemment entreposés chez le serrurier Chröter, Darmstrasse, où ils doivent encore se trouver en partie) et à Zulz (entrepôt d'armes dans le camp des réfugiés).

Le lieutenant *Hobus* à Brieg.

Jung, à Neisse, qui dirigeait également la distribution des armes.

Il ne peut y avoir aucun doute que la propagande bolcheviste qui s'était manifestée en Haute-Silésie avait été dirigée par les organisations allemandes elles-mêmes. Le passage suivant, extrait d'une circulaire, le prouve : « Quel est le succès de la propagande bolcheviste en Haute-Silésie? Est-elle déjà arrivée à la connaissance des Français et des Polonais? Nous devons être prudents pour ne pas être suspectés. Il faut que ce mouvement paraisse venir directement de la population elle-même. »

Les armes ont été transportées de Dambrau à Schurgast et Karlsmarkt; à Grottkau se trouvaient encore dernièrement des pièces d'artillerie gardées dans l'ancien manège. Non seulement des barques, mais encore des vapeurs furent employés au transport des armes sur l'Oder jusqu'au port de Cosel.

Dans le district de Bytom, la distribution des armes est assurée en partie par un certain Nowak, ancien sous-officier du train blindé n° 103, qui habite actuellement Bytom, Hohenzollern-Hôtel.

Aussi longtemps qu'exista la Sicherheitswehr, le sous-officier armurier Bonstedt, Benthen Kaserne, s'occupait de la distribution des armes; c'est lui qui aurait transporté les armes à Hohenlinde.

En ce qui concerne le transport d'armes et de munitions de Breslau vers la ligne de démarcation de Haute-Silésie, environ 50 000 carabines, avec des munitions non désignées, ont été transportées nouvellement des organisations militaires et dépôts de Breslau à la frontière. La Commandatur de Breslau est en partie initiée à ces transports.

L'organisateur principal, à *Friedenshutte*, est le capitaine de génie, Rolf, qui a comme aide le fils du chef de la police, Hoffmann, récemment retraité. Les fusils sans les crosses y arrivaient de Breslau et de Neisse, dans différents wagons, comme ferraille; on se servait également, dans ce but, des automobiles privées: par exemple de celle appartenant au directeur Busch de Friedensgrube-Friedenshutte.

Les crosses des fusils, envoyés comme ferraille, étaient fabriqués dans la menuiserie de la fonderie de Friedenshutte, sous la direction du contremaître Kabus, connu depuis les troubles de 1919. En outre les armes se trouvent encore en dépôt à la fonderie.

Il est convenu que, pour le cas d'une action de combat, la base d'opération serait *Opole*. Les districts de Ratibor, de Rybnik, de Flessler doivent obtenir leurs transports par voie fluviale. Il a été décidé de rassembler prochainement, dans les environs de *Namslau*,

des contingents importants de la Reichswehr. Un des principaux dépôts d'armes à destination de la Haute-Silésie se trouve à *Neustadt*. Un certain nombre de canons lourds et de munitions est préparé à *Tillowitz*. L'avance des *batteries volantes* vers la ligne de démarcation continue.

En ce moment, des transports d'armes pour la Haute-Silésie s'effectuent de *Lamsdorf*. Les hommes de la Reichswehr ne méritent pas toujours la confiance; le réemballage et le transbordement sont confiés généralement à des étudiants venus spécialement, dans ce but, de Breslau.

Les dernières découvertes de dépôts d'armes, en Haute-Silésie, ont jeté quelque peu de désarroi dans cette organisation. Pour se garantir contre un manque possible d'armes en cas de nouvelles découvertes, les dépôts sont échelonnés maintenant le long de la ligne de démarcation, en dehors de cette ligne, mais assez près pour avoir ces armes à portée de la main, en cas de besoin.

ORGANISATION DES MOYENS DE TRANSPORT.

Afin d'avoir à tout moment les moyens de transport suffisants on a créé une entreprise sous le nom de « Les Sociétés de Transports » (*Fortununternehmen*) dont les voitures de transport (autocamions, automobiles privées, motocyclettes) sont affectés au service de certaines usines métallurgiques, suivant le manque de moyens de transport dans la région, ou la nécessité d'une prompt intervention pour des objectifs importants, en cas d'action militaire.

Cette entreprise est en voie d'organisation. Elle ne dispose pas encore d'un nombre suffisant d'automobiles, etc., mais on a déjà organisé les hommes qui assurent le fonctionnement des camions lourds, qui en cas de besoin sont employés comme automobiles blindés. Ces hommes se recrutent pour la plupart dans les brigades de marins, et en partie dans l'équipage du train blindé n° 105.

Le directeur technique qui assure la répartition des voitures et des emplois est le lieutenant Grottnauer, Beuthen, Wilhelmstrasse 22, demeurant chez l'ingénieur Cassirer, qui occupe également un poste de dirigeant dans l'organisation de tous les districts, et est désigné pour les travaux dans le district de Beuthen.

L'administration (Finances, etc.), est dirigée par un certain commerçant Georges Hanisch, Beuthen, Wilhelmstrasse 22 (la même maison que Grottnauer):

Le lieutenant Grottnauer accompagné de son conseiller commercial (le directeur Hanisch, adresse indiquée ci-dessus) et d'un certain Müller de Katowice, (il s'agit du docteur Fritz Müller directeur technique de la Société Rawa, Friedrichstrasse 25) s'est rendue nouvellement à Berlin pour acheter 80 automobiles au dépôt militaire. On les lui a passés à des prix dérisoires.

Des 6 voitures automobiles amenées dans le district de Beuthen. 2 furent dirigées sur Beuthen, 2 sur Schwerin, 2 sur Karnallsfreude (le tout dans l'arrondissement de Hohenlünde), pour y stationner. Elles doivent servir au transport du matériel. Le 21 octobre 1920 arrivèrent encore de Breslau 2 camions automobiles portant les numéros

J. K. 6908 et J. K. 6894 destinés provisoirement pour le service de Hohenlünde. Il est établi que Grottnauer s'est adressé aux autorités militaires de Beuthen et à la division 105 des chars de combat (*Kampfwagenabteilung*) pour le personnel nécessaire à la mise en exploitation de son établissement. Ces hommes doivent être *pro forma*, employés au chargement et au déchargement des voitures, à leur entretien, etc. D'après nos renseignements, ces voitures ont été cédées à Grottnauer à très bas prix. Ainsi, la voiture destinée à son usage personnel lui a été vendue 25,000 marks. Le dépôt de la mine Dubensko sert de dépôt de ravitaillement (benzol, pièces de rechange, etc.). Parmi les initiés dans les affaires de l'organisation de combat, nommé « Selbstschutz » se trouvent: le directeur de la mine ci-dessus, Morkowitz; l'inspecteur des travaux (ingénieur diplômé) Thoma; les chefs mécaniciens Læbel et Franzel, ainsi que le nommé Joseph Starzeczny qui, blessé au cours des dernières émeutes, se trouve encore à l'ambulance « Czuchower » à Czerwionka. Ce dernier prend une part active à cette « Organisation » et est en relation étroite avec von Windholm de Stanowitz près Czerwionka (district de Rybnik).

Comme chefs principaux de cette entreprise il faut mentionner:

- 1° Geisenheimer, directeur de la Société des Mines et des Usines à Katowice.

- 2° M. Fitzner, directeur de la Laurahutte, qui a versé à cette entreprise 1 1/2 million de marks (collaborateur intime de Grottnauer);

- 3° Karl Fitzner, chef d'escadron, Laurahutte;

- 4° A. Fitzner, Rybna, Friedenshutte;

- 5° Alfred Fitzner, Bureau technique à Beuthen, Parkstrasse n° 17;

- 6° Halzer;

- 7° Grottnauer, qui a versé à cette entreprise les fonds qui lui sont alloués par des tiers;

- 8° Le Chef d'escadron von Brunn, employé à la Société « Berg und Huttenmann », Kattowitz.

RAMIFICATION DE L'ORGANISATION

La Haute-Silésie est divisée en districts qui correspondent en général aux cercles administratifs actuels. A la tête de chaque district se trouve un chef qui dirige l'organisation et en cas d'action commande les troupes qui se trouvent sous ses ordres.

Chaque chef a à sa disposition, outre les hommes organisés en

« Selbstschutz », un détachement spécial composé d'hommes qui ne sont employés dans aucune entreprise privée et se tiennent prêts au premier signe.

Le chef du district de *Bytom* (Beuthen), a par exemple, une partie de ses hommes employée dans l'usine électrique de Chorzow, un

autre partie organisée dans diverses localités du district ou employée comme agents de liaison avec les organisations analogues des autres districts.

Dans le district de Beuthen la direction principale se trouve entre les mains du Conseiller du Tribunal et capitaine, le Dr Wessel, domicilié à Beuthen, Hakubastrasse N. 1. Il a son bureau au Palais de Justice, chambre 65. Lui est adjoint le greffier et adjudant en congé Rubbel, habitant Beuthen, Donnersmarktstrasse 1, III étage. Rubbel a reçu un congé de trois mois pour pouvoir se consacrer exclusivement au service de l'Organisation de combat. Il est originaire de la Prusse Occidentale.

Il semble occupé à former des dépôts clandestins d'armes, étant à la recherche de maçons dévoués à la cause allemande.

Un des organisateurs les plus actifs à Beuthen est Bischooping connu également sous le nom de Werner. Bischooping est secrétaire du groupe du district de Beuthen des « V. H. O. S. » (Fidèles de la Haute-Silésie). Il possède trois domiciles notamment à Beuthen, Wallstrasse et Johannegeorgstrasse aux Abattoirs) et chez son père le directeur général, Tarnovitzerstrasse. Il est en relations étroites avec un certain Fuchs d'Oppeln, surtout en ce qui concerne la fourniture des armes.

On a remarqué qu'un certain Fuchs monté sur une motocyclette achetée chez Bischooping, N° 1 A 577, entrain dans une caserne française et qu'il a laissé sa motocyclette à l'entrée près du poste de garde. On n'a pas pu établir quel est le service auquel a été attaché ce Fuchs et s'il est le même que celui d'Opole.

Dans l'usine d'hydrogène et d'azote à Chorzow travaille comme organisateur l'ancien lieutenant Wesoly. et dans l'usine électrique c'est l'ingénieur Krauss qui dirige l'action.

Parmi les organisateurs dans les localités situées entre Bobrek, Schonberg, Godulabutte et Paubisgrube, est à citer le capitaine-lieutenant Waldau, qui habite Beuthen, Hôtel Kaiserhof.

Parmi les dirigeants de Beuthen, Bytom sont à mentionner :

A Bobrek, anciens soldats des troupes d'assaut Kinder et Jadasch conducteur des mines l'assesseur Madetzki, Bergwerkerstrasse.

A Karf, l'ouvrier Biechotd, Miechovitzerstrasse, Loose habitant la 5^e maison de Roman Paul dans la direction de Miechowitz, le chef de bureau Nowara et Prudlo.

A Miechowitz, le sergent de ville Soltysiak et Orzechowski, conducteur d'ascenseur.

Le lieutenant Grottnauer évalue à 10.000 hommes le nombre des membres de son organisation du district de Beuthen.

Dans le domicile du lieutenant Grottnauer et dans le café Hindenburg, au 1^{er} étage, à Beuthen-Bytom, des conciliabules ont souvent eu lieu. Le lieutenant Grottnauer reste également en rapports étroits avec un certain Fitzner (Breslau, téléphone Breslau Ring 50-05), ce Fitzner se sert du pseudonyme « Silesius ». On a établi que Grottnauer demandait le n° de Téléphone Breslau-Ring 50-05 lorsqu'il s'agissait de munitions.

Il paraît que les fonctions d'ordonnance en même temps que celle d'agent de liaison avec les dirigeants des autres centres sont assurées par un certain Birnfeld (Beuthen, téléphone 75) qui se sert pour ses déplacements d'une motocyclette dont il change fréquemment le numéro.

Il emploie très souvent le N° IA 109 et ne possède pas du reste de permis réglementaire. Il parle couramment le français, ce qui lui a permis jusqu'à présent d'échapper en route au contrôle des postes français. Il se donne comme membre de la Commission Interalliée, et de cette façon peut passer sans difficulté.

Tout dernièrement, il a usé de ce moyen auprès d'un officier français, de sorte que ce dernier lui a fait des excuses pour l'avoir dérangé. Birnfeld raconte qu'il aurait ces derniers jours fait passer à Tarnowitz une automobile avec armes et munitions (entre autres des mitrailleuses).

Comme le déchargement du transport n'a pu être effectué dans cette localité, il a, à ce qu'il dit, transporté les munitions dans le village Nakbo, à 4 kilomètres de Tarnowitz. Quand il transporte des munitions, Birnfeld voyage tous phares éteints.

Suivant le rapport qui nous a été fait, Grottnauer ne se sent plus en sécurité. Il est possible qu'il changera de domicile et qu'il prendra des mesures pour effacer toutes traces de son passage.

A Katowice, le capitaine de cavalerie Von Brunn, ancien aide de camp du général Hoffmann, employé actuellement dans la Société Berg-und-Huttenmann à Kattowitz, dirige l'organisation du district. Le travail est mené fiévreusement, de sorte que Laurahutte à elle seule avec les communes voisines pourra fournir 2000 hommes.

Nouvellement sont arrivés à Katowice, venant de Brieg, cinq officiers parmi lesquels se trouvaient les lieutenants Sauer, Hobus et Rother. Tandis que Sauer et Hobus demeuraient à Katowice à l'association des V. V. O. S. Rother, qui avait sur lui un plan d'opération dressé par le 117 J. D., se rendait à Bytom et entrain en négociations avec l'association des V. V. H. O. S. Fidèles de Haute-Silésie). Bischooping fut envoyé sur l'ordre de Rother à Bytom pour assister à la conférence. Le 18 courant, de nombreux réfugiés des dépôts de Dombrau, Karlsmarkt, Neustadt, Zulz, furent également envoyés en permission en Haute-Silésie. De plus, la présence du général Von Gellhorn fut signalée dernièrement à Raciborz (Ratibor).

Les efforts entrepris ces temps-ci dans le but de renforcer d'éléments allemands la « police bleue » des territoires plébiscitaires, se font en liaison intime avec les œuvres de l'organisation de combat.

Ainsi dans le district de Katowice arrivèrent environ 100 hommes, les uns en uniforme, les autres en civil, ces derniers étaient sensés être des employés du service des prisons. Le même cas se produisit à Zabrze et à Beuthen. Ces hommes sont munis de papiers certifiant qu'ils sont des Hauts-Silésiens, ayant été jusqu'ici employés en Allemagne. Le nombre des fonctionnaires se chiffre, d'après des données sûres, pour la Haute-Silésie à 1000. L'organisation des transports est confiée à l'Assesseur (Kriminalkommissar) Hoerstke Breslau-Berlin (anciennement à Katowice), et à Von Hering.

Le district Zabrze-Hindenburg est organisé par le lieutenant Bergerhoff ou Bergerhoff. Ce dernier, paraît-il, a quitté le pays au moment de la dissolution de la « Sicherheitswehr », mais, comme il a été établi, il est employé actuellement dans le sous-commissariat plébiscitaire allemand à Zabrze-Hindenburg (téléph. n° 160).

Le district doit fournir 800 hommes. Une réunion se tient en octobre dans la demeure d'un certain Wolff, dont le père est médecin. Étaient présents entre autres : Schwingel, Fietzek, Wolff, Lun, Przybilla, Scheiblick, Schiwy. Schwingel présidait, et il semble avoir remplacé Bergerhoff. On discuta amplement sur la conduite à tenir, et sur le rôle attribué à chacun. Au cas où le lieutenant en 1^{er} Bergerhoff ne pourrait revenir, on s'adresserait à un major plus âgé Von Schönbrun ou Schönburg, qui prendrait la tête du mouvement. On se propose le jour de l'intervention de confisquer pour l'organisation de combat, les automobiles privées, les voitures et les attelages.

Dans le district de Tarnowitz, l'action est dirigée par le commandant Von Jagow. Le travail de l'organisation est poussé à très activement avec l'appui des Éléves des Écoles des Mines locales, qui forment une organisation de volontaires et disposent d'armes et de munitions de toute sorte.

C'est surtout la bande du territoire le long de la frontière, qui est très fortement organisée. Suivant les renseignements émanant de source sûre, les organisations de combat se proposent de développer une action particulièrement énergique le long de la frontière, afin de rendre impossible, grâce à la position occupée, l'arrivée de tout secours de Pologne.

A Laurahutte, l'organisation est confiée entièrement au directeur général Hilger (usines métallurgiques) qui reste également en relations étroites avec les officiers dirigeants à Breslau.

A Opole (Oppeln), un des dirigeants est Kosmalla, qui vient souvent chez Bischooping à Bytom pour conciliabules.

A Ratibor, il faut citer le secrétaire Kleinert, qui, récemment venait à Beuthen pour prendre part aux conciliabules. Kleinert est

l'ancien dirigeant du groupe de l'Est des Associations des Fidèles de la Haute-Silésie, à Scharley, Kaminerstrasse. Il a disparu depuis les derniers désordres.

À la gare de Ratibor (Niederbahnhof), sur la voie de garage se trouvaient des armes et des munitions qui avaient été envoyées pour être mises à la disposition des organisateurs. Ces approvisionnements furent transportés dans leurs caisses dans des hangars spéciaux.

Les dirigeants dans le district de Rybnik sont : Kupitzek, Madasse, et Negwa, ce dernier employé au bureau de poste à Rybnik, les localités suivantes du district : Paruszowitz, Chwalowitz et Charlotttergrube sont parfaitement organisées.

Dans le district de Gleiwitz, le dirigeant du district serait le conseiller (Geheimrat) Berghof.

Le long de la frontière (ligne de démarcation) dans les districts de Namslau, Oels, Brieg, Falkenberg, Neustadt, les milices nommées « Einwohnerwehren » qui, en dépit des ordres de la Commission de désarmement, n'ont jusqu'ici remis aucun fusil, ne cessent de s'entraîner en vue d'une attaque contre la Haute-Silésie.

Dans ces districts militaristes réactionnaires on a l'espoir de voir sortir d'un conflit haut-silézien-polono-allemand, un règlement du compte franco-allemand. Tous les calculs tendent vers ce but.

Il est un fait que dernièrement à Freiwaldau et à Glatz, se sont tenues des réunions auxquelles ont pris part des officiers d'État-Major autrichiens. Depuis la semaine dernière on a remarqué dans ces parages un grand mouvement de transports d'armes.

Les agitateurs et les espions du territoire de la Haute-Silésie qui se sont réfugiés de l'autre côté de la ligne de démarcation en même temps que les organisateurs sus-nommés concentrés dans les camps de réfugiés ou les volontaires de Breslau sont également admis.

Cent hommes se trouvent concentrés dans le camp de réfugiés à Dembrau, avec 700 fusils, 4 mitrailleuses et 200 grenades à main environ.

Ces hommes entreprennent des sorties à main armée le long de la frontière.

À l'exercice on apprend à ces hommes qu'au cas de nouveaux troubles, auxquels il faut s'attendre dans le plus bref délai, leur objectif serait Oppeln. La direction de ces hommes appartient au Commissaire Politique Allemand de la Commission des Frontières.

Des camps semblables sont installés le long de la ligne de démarcation, par exemple : à Karlsmarkt.

Les papiers d'identité de ces hommes sont signés par le Commissaire de réception (Übernahmskommissär) Breslau, Neuetaschestr., 10.

ANNEXE I

Une réunion des conspirateurs.

Fin octobre 1920, à Neustadt, à l'hôtel Kaiserhof dans la Wallstrasse à l'angle de Viktoriaplatz, a lieu une réunion secrète du chef et des sous-chefs de l'organisation allemande de combat dans le district industriel. Les représentants de Hindenburg, Bytom, Chorzow, Bismarkhütte, Zabrze, Rybniki, Cosel, etc., paraissent. La séance plénière durait depuis 11 heures du matin, le 22/9/20.

En général, on convint de mettre sur pied et d'achever l'organisation dans un délai de 14 jours et de passer à l'action effective. En ce qui concerne les envois d'armes, ils se feront désormais le plus souvent possible par autos. Des dépôts d'armes sont déjà constitués dans le district industriel à Gleiwitz, Katowice, Laurahütte et Zabrze-Hindenburg.

Le lieutenant Bergerhof déclara que dans les transports qu'il doit faire partir de Neustadt, il expédiera les armes sans les platines et au besoin sans les culasses et qu'il enverra celles-ci en premier isolement.

Plus tard, il fit la proposition suivante, qu'il veut, quant à lui, observer en chaque circonstance; lorsqu'il aura en vue un envoi d'armes, à chaque fois il ajoutera une caisse de grenades, emballées

de telle façon que les grenades à main étant placées à la partie supérieure (sous le couvercle), et les amorces attachées à la planchette supérieure, l'ouverture de la caisse par des personnes non initiées produise l'explosion du chargement. Au fond du coffre doivent également être emballés les platines des fusils (et éventuellement le mécanisme des canons). Ces coffres ne doivent être ouverts que par le fond; c'est-à-dire que : « Pour ouvrir le coffre, il faut d'abord le renverser, puis l'ouvrir par le fond! »

En ce qui concerne la collaboration de tous les officiers présents, ils doivent avoir plutôt une *voix consultative*. Dans tous les districts, ils doivent constamment se tenir prêts. Les officiers doivent se réunir entre eux dans chaque district. Il y a ainsi dans le district de Bytom environ 100 officiers résolus. Le lieutenant Morawietz s'occupait des dispositions correspondantes et des réunions (son adresse est donnée plus loin). À Bobrek, il faut signaler l'ingénieur Kruck. Avant tout, au signal donné, le jour convenu, les officiers devront se mettre à la tête de leurs Groupes et Divisions. Ceci s'explique par ce fait que la plupart des officiers qui s'adonnent à leurs occupations privées ne veulent pas, par la suite, se voir livrés à l'Entente par une trahison de leurs subordonnés.

Comme nous l'avons appris d'une personne sûre, l'opinion politique joue ici un grand rôle. Par ce fait que les organisations locales fournissent des hommes qui ne sont pas des officiers, on pense pouvoir donner à l'entreprise l'apparence d'un mouvement populaire et lui assurer ainsi un vaste développement. Il ne faut à aucun prix dans les districts communistes et socialistes avoir l'air de préparer une terreur blanche.

Au cours de la séance du 22/9/20. Le lieutenant en premier Bergerhof déclare entre autres ce qui suit :

« Comme il commençait à faire chaud à Hindenburg et qu'un ordre d'arrêt avait été lancé contre moi par les Français, je vous ai appelé ici, messieurs, pour causer de diverses choses. (Après l'ordre d'arrêt régulièrement lancé, le lieutenant Bergerhof s'est enfui à Neustadt où il séjourne encore sous le nom de Müller!)

Il y a grande pénurie d'armes et de munitions. On m'a demandé aujourd'hui par la voie ordinaire, d'obtenir d'avantage d'armes et de munitions. En ce qui concerne les armes je fais les envois suivant les désirs de messieurs les Chefs. Je conseille seulement des caisses de cinquante pièces. J'envoie séparément les platines des fusils et le mécanisme des canons, car dans le cas où les armes seraient saisies, celles-ci ne seraient cependant pas utilisables.

En ce qui concerne la question d'argent, j'ai reçu en haut lieu seulement des promesses de plus en plus vastes et toujours des promesses. (Le 25/9/20 Bergerhof a reçu 50 000 marks et 5 jours avant 20 000 marks pour les sous-chefs du district industriel.)

J'ai parlé alors avec énergie et frappant du poing sur la table j'ai dit : « Si vous ne me donnez pas d'argent, faites l'affaire vous-mêmes. » Alors finalement on a fermement décidé de m'accorder des subsides plus étendus. Nous devons nous mettre en liaison avec les directeurs des mines, forges etc., qui doivent nous soutenir et qui, *je n'en doute pas*, nous soutiendront.

Je demande à ces messieurs de se tenir en liaison avec le plus grand soin. Je reviens à la question des armes. Je connais des voies où les wagons ne seront pas contrôlés; les armes en seront enlevées avec des camions automobiles. Au cas où surgiraient des difficultés dans le territoire occupé par les troupes interalliées; *il faut défendre le passage avec énergie et, dans le plus mauvais cas, faire tout sauter.*

Au cours de nouvelles bagarres nous porterons des insignes notamment une grosse tête de loup, à côté des insignes de la brigade marine, une couronne d'or ronde, qui ne suffisent pas. Il faut que les Polonais nous remarquent, aussi chaque homme doit recevoir un brassard avec un grand cachet reconnaissable de « l'Aigle Noir » ou encore un ruban de béret de marine portant la couronne. Pendant l'attaque ils s'élanceront tous ensemble, avec vigueur sur les forges, les mines et les villages attenants. Toute une troupe d'assaut Gleiwitz est munie de nouveaux bérets, hottes, chaussures et culottes. »

ANNEXE II

Poste de commandement, II, Stettin.
Affaires de Haute-Silésie, n° 22/20.
Rigoureusement confidentiel.

Stettin, 11 septembre 1920.

A monsieur le major Kaffanke, à Breslau,

En réponse à votre écrit du 9 du mois courant nous avons l'honneur de vous communiquer que la caisse centrale de la régence refuse d'accorder à M. Otto Reichel à Breslau la somme de 50 000 marks. La raison est la suivante : au cas même où M. Reichel parviendrait à s'emparer de la personne du commissaire plébiscitaire polonais Korfanty, il reste toujours douteux que ce procédé donne le résultat désiré.

Nous estimons utile de conseiller d'examiner la question de très près dans tous ses détails et, au cas où l'exécution en serait possible, de puiser les fonds nécessaires à la caisse de l'organisation.

Quant à l'affaire Hankobiak, les renseignements qui nous sont parvenus prouvent que ses indications concordent avec la vérité. La maison n° 8 *Gleiwitzerstrasse à Beuthen*, qui appartient maintenant au marchand négociant Badt, avait été occupée auparavant par une fabrique de liqueurs. La cave de cette maison est très grande et profonde, de sorte qu'elle s'étend sous les bâtiments n° 9 et 10 *Gleiwitzerstrasse*, en passant ainsi sous les caves de ces deux maisons. La maison n° 10 *Gleiwitzerstrasse* est l'ancien Hôtel Lomnitz où se trouve actuellement le siège du commissariat plébiscitaire polonais. Si nous saisissons bien l'idée de M. Hankobiak, il ne serait pas difficile de faire sauter l'Hôtel Lomnitz, dont les caves sont situées au-dessus des caves du terrain n° 8, et de détruire ainsi d'un seul coup le commissariat plébiscitaire polonais. En tout cas on ne devrait faire sauter l'Hôtel que si les Polonais venaient à s'insurger de nouveau.

En vue de faciliter l'exécution de ce plan, les terrains avoisinants de l'Hôtel Lomnitz, c'est-à-dire les maisons n° 8, 9 et 11 devraient être achetées par le commissariat plébiscitaire allemand ou bien par des citoyens fidèles à l'Allemagne, mais on devrait promettre aux propriétaires de ces maisons une large indemnité au cas éventuel où leurs maisons auraient à souffrir de l'explosion de l'Hôtel Lomnitz. Nous vous prions d'entrer en relation à cet effet avec les services correspondants en Haute-Silésie et de nous tenir au courant de la question.

La proposition de M. Hankobiak de lui confier de faire sauter l'Hôtel Lomnitz et de lui payer pour cela une certaine somme d'argent doit être rejetée, selon notre avis, et aucune promesse ne doit être faite. Si les circonstances font apparaître la nécessité de faire sauter l'Hôtel Lomnitz, cette affaire devra être confiée à des mains tout-à-fait expertes pour localiser autant que possible l'explosion.

Berow, chef de section A. D. O.

ANNEXE III

Katowice, le 6. 10. 1920.

Paraissent les agents de la police plébiscitaire, Messieurs :

1. Sylvestre Heider, 2. François Gaida, attachés depuis une

semaine à la chambre criminelle de Myslowice, déclarent au procès verbal :

Ce matin vers 8 heures, près de la mine de Myslowice un Monsieur attira notre attention sur deux hommes suspects qui étaient venus de Cuxaven.

Nous les avons suivis et ayant constaté à l'inspection de leurs papiers qu'ils n'étaient pas autorisés à venir en Haute-Silésie, nous les avons arrêtés sur le champ.

Chemin faisant, questionnés par nous ils nous ont raconté qu'ils avaient été l'année dernière en Haute-Silésie avec la brigade marine et qu'ils venaient pour remporter leurs affaires. Ce Monsieur avait aussi attiré notre attention sur leur séjour en Haute-Silésie, l'année précédente, car il les avait vus à Myslowice et les deux fantassins en convinrent au cours de notre enquête.

En les fouillant nous avons trouvé 16 balles de pistolet du calibre de 9 millimètres. On doit également conclure qu'ils étaient en possession d'une arme, car en apercevant le Monsieur ils ont pris la fuite à travers champs, et on a trouvé dans leurs bagages un étui à pistolet et une corne. Les bagages se trouvaient à la gare de Myslowice. Un rapport sur cette perquisition a été envoyé au corps de garde de Myslowice.

En cours de route, dans le terrain allant de Myslowice à Katowice ces gens firent par écrit, sous serment, les déclarations suivantes :

« Les soussignés déclarent sous serment qu'ils ont été dirigés sur la Haute-Silésie par leurs formations militaires et qu'ils touchent de 40 à 50 marks par jour. En cas de besoin ils doivent aller chercher de l'argent à Opole. Dans leur convoi se trouvaient 60 Allemands du Reich, allant en Haute-Silésie. »

Signé : Hermann Klare.

Antoine Worell.

Ils ajoutent en outre qu'ils ont touché 2 mois de salaire d'avance et qu'après le licenciement de l'armée allemande des groupes de 60 à 80 hommes sont constamment envoyés en Haute-Silésie. Des troupes licenciées, une partie va en Haute-Silésie, une autre en Bavière.

Ils nous ont raconté ensuite ce qui suit sur la distribution des armes en Allemagne :

Worell : Je servais comme conducteur dans la brigade marine. Lorsque la Commission de l'Entente vint pour faire la revision des armes, nous dûmes cacher les canons, les armes et les munitions dans les villages voisins, chez les paysans, et la plus grande partie a dû être enterrée.

Klare est très réservé dans ses déclarations. Worell fera toutefois d'importantes déclarations sur les armes, etc., lorsque, remis en liberté, il sera entendu par un officier français.

Tous les deux ont laissé entendre qu'ils seraient très heureux de trouver du travail en Haute-Silésie. Klare est un Allemand autrichien. Worell est prêt à indiquer les lieux et places où sont enterrés les armes, les canons et les munitions.

Signé : S. Heider.

François GAIDA, sergent.

V. — QUELQUES DOCUMENTS

DOCUMENTS SUR L'ORGANISATION DE COMBAT

K. O. O. S. (*Organisation de combat de Haute-Silésie.*)

Section V. L. 70/7. T. III.

A. O. 5 septembre 1920.

Confidentiel.

Je fais savoir aux bureaux centraux des districts que l'action peut commencer bientôt. En conséquence, je prie d'observer ce qui suit :

1. MM. les dirigeants des districts, sitôt après avoir reçu cet écrit, voudront bien me fournir des renseignements détaillés sur l'état de l'organisation dans les districts particuliers.

2. Le plan d'action dans les districts respectifs.

3. La force des milices polonaises dans les localités.

Ces renseignements doivent être envoyés le plus tôt possible par des hommes sûrs. Ces derniers recevront les instructions à observer par MM. les dirigeants et par les chefs K.T.

Je remarque encore qu'on se prépare aussi, du côté polonais, à occuper les localités non atteintes par le soulèvement ; cela nous est communiqué de source certaine. Je vous prie de me faire immédiatement connaître les préparatifs qui pourront être constatés du côté polonais.

H. O. B. I. : i. v. STADEN.

Kohlfurt, 10. August 20.

Herrn

Gruppenführer

in Leschnitz.

Hierdurch zur Kenntnis, dass nach Beschluss des Zentralkomitees der V. H. O. S. vom 10. August 20 am Ende dieses Monats, Kam. Abtl. des ehemaligen V. H. west-und ostpr. zur Unterstützung nach O. S. gelangen. Dieselben werden zur Verfolgung der geheimen Kurse der Polnischen Eisenbahner in O. S. verwendet, jeder Kreis erhält eine Abtl. zirka 20 Mann stark. Für Unterkunft und Verpflegung sorgen Gruppenführer der V. H. O. S. Etwas Befehle erteilen die Plebiszytkommissare. Die Kos sind jeden Monat an die Zentrale einzuschicken.

K. O. O. S. (*Organisation de combat de Haute-Silésie.*)

Section V. L. 65/7. T. III.

A. O. 2 septembre 1920.

Confidentiel.

Conformément aux résolutions prises à la séance de direction des districts en vue d'une nouvelle organisation de K.T., je prie MM. les dirigeants de prendre les mesures nécessaires pour leur réalisation. Chaque localité du district doit posséder un détachement d'hommes suffisant, qui entrera en action sitôt après.

Les O. O. sont informés qu'ils doivent maintenir la liaison la plus intime avec la direction des districts. — Je n'ignore pas que c'est en ce moment très difficile, mais la gravité de la situation oblige à ne reculer devant aucune peine pour arriver au but que nous poursuivons.

Je rappelle encore une fois à MM. les dirigeants d'être conscients du fait que nous nous trouvons en face d'événements d'une extrême importance. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous apportera, mais nous ne devons pas négliger de le préparer de notre mieux.

H. O. B. I. : i. v. STADEN.

District III.

Kohlfurt, 16 août 1920.

A Monsieur le chef du groupe Sander, à Leschnitz.

Je vous fais savoir qu'après la décision de la représentation centrale de V. H. O. S. (Vereinigte Heimatsverbaende Oberschlesien, Association des originaires de la Haute-Silésie), du 10 août 1920, des Kam-Sections de l'ancien V. H. de la Prusse Orientale et de la Prusse Occidentale sont arrivées à la fin de ce mois comme renforcement en Haute-Silésie. Elles seront employées à poursuivre les marches secrètes des Cheminots polonais en Haute-Silésie, chaque cercle est pourvu d'une section d'environ 60 hommes.

Les chefs des groupes de V. H. en Haute-Silésie sont chargés de veiller sur les groupes et d'en prendre soin. Les ordres viennent des commissaires plébiscitaires. Les dépenses doivent être présentées tous les mois à la Centrale.

(—) STEUBNER.

Steubner

**ARMES SAISIES CHEZ LES ALLEMANDS EN HAUTE-SILÉSIE DANS LA PÉRIODE
ALLANT DU 25 AOUT AU 2 NOVEMBRE 1920**

N° D'ORDRE	DATE DE LA DÉCOUVERTE	LOCALITÉ ET DISTRICT	LIEUX DU DÉPÔT OU NOM DE LA PERSONNE CHEZ LAQUELLE LES ARMES ÉTAIENT CACHÉES	NATURE DES ARMES OU DU MATÉRIEL SAISI	NOMBRE
1	25/8/20	Ptornien Wielka distr. de Glywice (Gleiwitz).	Bittner.	Fusils	15
2	31/8/20	Kattowitz (Katowice).	Police allemande.	pistolets automatiques fusils mitrailleuses	800 250 5
5	14/9/20	Zabrze.	Dans un wagon adressé au nom de Kowalik.	cartouches mitrailleuses fusils	40.000 4 2.000
4		District de Raciborz.	Chez un cultivateur (confisqués par les autorités polonaises).	fusils grenades à main cartouches	13 19 700
5	15/9/20	Friedenshutte district de Bytom.	(Découverts par les autorités fran- çaises.)	fusils	16
6	15 et 16/9/20	Opole (Oppeln).	Transport confisqué.	mitrailleuses lourdes mitrailleuses légères fusils	2 4 900
7	21/9/20	Groszowice district d'Opole.	Interceptés à la gare.	mitrailleuses fusils	5 50
8	21/9/20	Friedenshutte district de Bytom.		fusils bombes et grenades à main	80
9	28/9/20	Laziska, distr. de Pszczyna.	Chez Bergmann.	fusils	16
10	30/9/20	Tworkow, distr. de Raciborz.		fusils revolver matières explosives	19 1 150 kg.
11	29/9/20	Friedenshutte, district de Bytom.		fusils grenades à main	18 4
12	1/10/20	Bytkow, district de Katowice.	Chez Alfred Kelt.	grenades à main fusil	5 1
15	4/10/20	Tworkow, distr. de Raciborz.	Chez Czeck.	plusieurs grenades à main fusils munitions	20 300 kg. 15
14	4/10/20	Friedenshutte, district de Bytom.		grenades et munitions fusils	4 4
15	6/10/20	Bytom.	Chez le vauemestre Kuzchido, 22, rue Frédéric.	fusils	4
16	5/10/20	Bytkow, distr. de Kattowitz.	Chez le président des V. H. O. S. (association des fidèles de la Haute-Silésie, en fuite).	mitrailleuses grenades à main	5 12
17		Rosaldengrube.	Dans la tour hydraulique (Wasser- turm).	fusils et une grande quantité de grena- des à main	24
18	8/10/20	Kempa, district d'Opole.	Chez Czajar, menuisier.	fusils	4
19	10/10/20	Tarnowski Gory.	Chez l'aubergiste Kaczmarek.	fusils cartouches	300
20	19 et 21/10/20	Borsywerk.	L'ingénieur Krauze et l'inspecteur Fuchs furent arrêtés. Les armes provenaient de Neustadt, les cais- ses de munitions furent amenées le 7/XI.	mitrailleuses et pièces de rechange pour mitrailleuses fusils grenades à main munitions en grande quantité	2 150 40
21	20/10/20	Wojtowice (Vogtsdorf), dis- trict d'Opole.	Chez les H. T. O. S. (fidèles de la Haute-Silésie) entre autres, chez l'instituteur Dohn.	fusils une caisse de munitions	18
22	21/10/20	Szczepanowice, dist. d'Opole.	Chez l'instituteur Teige (de l'Asso- ciation des fidèles de l'Haute-Silésie).	fusils	40
25	21/10/20	Zabrze.	A l'hôtel Glazer.	mitrailleuses fusils	2 9

**ARMES SAISIES CHEZ LES ALLEMANDS EN HAUTE-SILÉSIE DANS LA PÉRIODE
ALLANT DU 25 AOÛT AU 2 NOVEMBRE 1920**

N° D'ORDRE	DATE DE LA DÉCOUVERTE	LOCALITÉ ET DISTRICT	LIEUX DU DÉPOT OU NOM DE LA PERSONNE CHEZ LAQUELLE LES ARMES ÉTAIENT CACHÉES	NATURE DES ARMES OU DU MATÉRIEL SAISI	NOMBRE
24	20/10/20	Dzierzno, district de Gliwice.	Chez Bartel.	mitrailleuses.	5
				fusils	80
				cartouches	50.000
25	21/10/20	Borsywerk, distr. de Zabrze.	Dans un magasin (keller).	fusils	58
				grenades à main	22
26	22/10/20	Toszek, district de Gliwice.		munitions, mitrailleuses.	41
				fusils	343
				caisses de grenades à main.	2
				fusées.	400
				fusils à fusée.	4
				cartouches.	37.500
27	22/10/20	Navice, district de Gliwice.	Chez l'instituteur Wrobel et chez Pierre Balder.	fusils	10
				cartouches.	1.000
28	25/10/20	Opole (Oppeln).	Confisqués aux soldats de la for- mation de combat sur les routes d'Opole à Szczepanowice.	fusils	22
				cartouches.	1.000
29	24/10/20	Opole.	Chez le secrétaire Hallman, mem- bre du parti socialiste.	pistolets automatiques (browning).	5
30	25/10/20	Pszczyna.	Chez l'expéditeur Zeutner.	revolvers.	125
31	26/10/20	Faciszow, distr. de Gliwice.		mitrailleuses.	4
				fusils	8
32	30/10/20	Friendenshutte, district de Bytom.	Dans le jardin de Turnhalle et dans l'établissement de bains de la ville.	fusils	22
				grenades à main	19
				munitions; caisses	5
33	2/11/20	Zabrze.	Dans le jardin de l'hôtel Glazer.	fusils	54
				fusil à fusée	1
				cartouches.	4.500

Note : En novembre, on a saisi des armes en quantité encore plus grande.

fusils	3.974
pistolets automatiques et revolvers	929
mitrailleuses.	40
cartouches.	155.000
grenades à main	121
et une grande quantité de muni- tions divers.	

**COLLABORATION DES AUTORITÉS CIVILES ALLEMANDES AUX AGISSEMENTS SECRETS
CONTRE LES TROUPES FRANÇAISES ET LA COMMISSION INTERALLIÉE**

W. P. *Ministre de l'Intérieur*, O. 3715

Berlin, le 10 août 1920.

A Monsieur le Président du Conseil des Ministres, en rapport avec la lettre du 4 août 1920, Str. II 3362 II.

Je considère comme indiqué que les amendes auxquelles certaines personnes ont été condamnées par les autorités de la Commission Interalliée sur les territoires plébiscitaires, pour l'action nationaliste allemande, soient restituées aux intéressées, ou que

ces personnes soient dédommagées d'une manière convenable pour les dommages subis. Ces indemnités pourraient, à mon avis, être attribuées sur les fonds disponibles du Comité Plébiscitaire Allemand. Au cas où ces fonds ne seraient pas suffisants ou s'ils étaient absorbés par d'autres paiements urgents, je n'aurais rien à objecter à ce que l'indemnité soit payée sur les sommes mises à la disposition des territoires plébiscitaires prussiens et notamment sur les Fonds dits « Cinq cents millions ».

Signature (illisible).

AGISSEMENTS DES PROVOCATEURS ET AGENTS ALLEMANDS

Breslau vom 16.-19. 1920.

Die Kräfte der Frau Gestal bei und
O. P. - Frauen sind dort folgende Offiziere befristet:

Ich habe von Hauptamt nach Herkommen
nach nach Leipzig zu begeben. Nach Herkommen
beratung mit Herrn Spjarnak mit Leuten
som Plebsigt Reimischer mit Leuten in
Beratung mit Leuten in der Administration nach
Leipzig. In der Leipzig haben Herrn Gitter
nicht fliegen, wie wir fragen, ob die
Administration anfordern werden können, würde
mit der Befehl gegeben, das die Befehl zu
Ich nicht anfordern können. Wenn dort habe ich
nach Leuten in der Verwaltung mit Herrn Spjarnak
über die Lage zu fragen; habe ich aber nicht
angestrichen, das es notwendig ist. Wenn dort
nicht ich mit Herrn Gitter telephonisch in der
Verbindung, wird teilte ich mir in der
mit. Wenn Herr Spjarnak von der Parte zu
nicht können, würde es ganz nach der
fragen. In Leuten sollte ich mich nach auf
eine Stelle begeben, würde aber von jeder
Lohn nicht anfordern wird nicht fliegen
Herr dort mit Leuten nach Leuten zu
Herrn d. H. H. (Herbert J. J. O. P.)
wie die Lage dort zu Leuten in der
Verwaltung zu M. G., welche Leuten so schnell
abgegeben zu Leuten werden sollten mit
mindestens 2000 Pfund. Die M. G. sollen in der
Lage die Leuten in der Verwaltung zu Leuten
gegeben werden

verte
E

Ja in freundschaftliche meine geliebte Anwesen-
ding tagte, habe ich versucht zu informieren, antwortet
mir aber nicht gelang weil die Polaren zu
Hoch kontrollierten Social sind mir von
Ihren Lifer keine ich nicht, dass die Polare
Freitag nicht gegeben hatten, aber ohne Erfolg
Wenn dort frage ich mit Ihnen keine mich Rechte
nicht immer geht mit Ihnen Sauer zu Hofen-
Leder Lufte aus über Ihnen mit den anderen
Ihren geflüchtet. Wenn dort nicht frage ich nicht
Kandzin mich Hauptstadt zurück.

Karl Rother.

Traduction du facsimile ci-dessus.

Rapport du 16-9 1920.

Sur l'ordre de M. Giébel, je me suis rendu en Haute-Silésie et j'y ai parcouru les localités suivantes :

Je suis allé de Neustadt à Morgenroth pour me rendre de là à Lipine. Je me suis entendu avec M. Szipanek, du Commissariat plébiscitaire de Bentzen, à Brieg au sujet du transport des munitions à Lipine. Lorsque je suis allé demander à M. Fliege, inspecteur des forges, si les munitions pourraient être expédiées, il m'a répondu que le transport n'arriverait pas à temps. De là je suis allé à Bytom pour entretenir, personnellement, M. Szipanek de la chose, mais je ne l'ai pas rencontré, il était parti. J'ai communiqué alors, par téléphone, le résultat de mes démarches à M. Sauer. Sitôt rentré, M. Szipanek devra se rendre personnellement à Katowice. Je voulais encore me rendre dans un endroit à Bytom, mais j'ai été poursuivi par des hommes de l'hôtel Lomnitz et j'ai dû m'enfuir.

De là je suis allé à Friedenshütte chez M. le Lieut. Klei (Association des Fidèles à la Patrie de Haute-Silésie) pour y examiner la situation. Friedenshütte demande 2 mitrailleuses avec au moins 3000 coups.

Les mitrailleuses doivent être envoyées à M. l'instituteur Siele, Friedenshütte, 4 Jägerstrasse.

Comme une réunion polonaise se tenait justement à Friedenshütte, j'ai cherché à entendre ce qui s'y disait, mais les Polonais exerçaient un contrôle si serré que cela m'a été impossible. J'ai appris seulement de M. l'instituteur Siele, que les Polonais avaient tiré, sans résultat, dans la nuit de vendredi. De là je suis allé avec M. Siele à Katowice pour parler personnellement à M. Sauer. Mais il s'était déjà enfui avec tous ces messieurs. Je suis rentré à Neustadt en passant par Kandrzin.

Signé : Karl ROTHER.

Leipzig am 16. - 19. 9. 1890

Die Aufträge der Herren Giebel sind mir nun obzue
gepfunden sind und folgende Aufträge befreit haben.

Am 16. 9. 1890 haben wir eine Anzahl als befreit kommen
in Kottwitz. Am 9. Sept. haben die Aufträge aus Kottwitz
Kottwitz haben wir mit einigen Herren befreit und
Herrn Mordwin und Herrn Goerlich, Kottwitz befreit
700 Grundbesitzer befreit und Kottwitz befreit als
Kottwitz befreit haben. (Ob Kottwitz befreit sein etc.)
Am folgenden Tage haben wir in Kottwitz Kottwitz
Kottwitz für Kottwitz befreit haben, es sind für
1300 Grundbesitzer befreit. Wenn die alle befreit
sind, soll mal wieder Telegramm abgegr. werden.

Die Kottwitz haben Kottwitz befreit (Kottwitz befreit)
Abends in Kottwitz einige befreit haben in Kottwitz
haben ich mir eine Anzahl mit Herrn Leo Herr
beim Kottwitz befreit haben. Am 16. Sept. haben
wir in Kottwitz befreit haben Kottwitz befreit
sind zu befreit. Es sind nun Kottwitz befreit und
haben die Kottwitz in Kottwitz befreit. In Kottwitz
haben wir eine Anzahl Kottwitz befreit haben
haben. Am 16. Sept. haben wir Kottwitz befreit
Herrn Schmalke & Dommermannstr. 2. haben zu
von der wir Kottwitz befreit haben, und haben die
Kottwitz befreit. Es sind nun Kottwitz befreit
haben Kottwitz befreit Kottwitz befreit
haben. Am 16. Sept. haben wir Kottwitz befreit
haben. Herr Schmalke ist nun zu Kottwitz
Kottwitz, und wir Kottwitz befreit haben.

von Kientzen für sich und die Thouritz nebst den anderen Dörfern
 nach einer dem General Graefe und dem für den wir mit Anton von
 Myslowitz. Die meiste Dynastie General Robert Schmidt
 fand für 35. Hier hingegen besprochen für den wir ab, da die Thouritz
 auf einer ganz neuen werden kann, da die für den besprochen werden
 sollen sind. In die Thouritz nun, können wir nicht mehr
 beabzwecken und den Folge, für den wir abhandelt gehen & es wird
 möglich für Anton von Myslowitz zu sein, für den wir abhandelt
 sich mit General Graefe Thouritz und für den wir abhandelt
 General Graefe nicht mehr besprochen unter besprochen werden. Von anderen
 Dörfern besprochen. Besprochen wir mit dem Reichsbank ein
 Reichsbank haben wir mit General Graefe besprochen, besprochen
 notalisch das für den 800 General besprochen werden mit dem
 von Kientzen und General Graefe. General Thouritz wird
 Thouritz besprochen 30. Thouritz für den wir abhandelt & für den wir abhandelt
 eine Thouritz besprochen und möglich für den wir abhandelt. Abhandelt
 (für den wir abhandelt Thouritz) von Reichsbank besprochen wir
 und nicht Thouritz besprochen von Thouritz besprochen, da wir von
 gut besprochen besprochen wir besprochen besprochen unter
 besprochen. Für den wir abhandelt besprochen mit General Graefe
 ist notwendig und für den wir abhandelt.

Stes hat den 20. 9. 1920.

Fritz Laner Jean Gusty. Karl Weis

Traduction du facsimile ci-dessus.

Rapport du 16-9-1920.

Sur l'ordre de M. Giebel nous nous sommes rendus en Haute-Silésie et nous avons visité les localités suivantes :

Nous sommes partis de Neustadt le 16-9-1920, et nous sommes arrivés à Katowice à 9 heures. Pendant l'arrêt à la gare de Kandrzin nous avons pu nous entretenir avec quelques Messieurs et notamment avec M. Martini et M. Goerlich. Kandrzin a besoin de 400 grenades à main; les armes et les munitions doivent être expédiées comme matériel ferroviaire, huile, ballots de laine, etc., et adressées au magasin d'accessoires du chemin de fer à Kandrzin. Kandrzin ne possède plus de munitions.

On a besoin de munitions pour 1500 fusils. Lorsque celles-ci seront expédiées on devra adresser le télégramme suivant :

Camp des réfugiés. Les réfugiés sont arrivés.

Nous devons nous rencontrer le soir à Katowice et passer la nuit au Central-hôtel. M. le Lieut. Graefe, de l'Association des Fidèles à la patrie de Haute-Silésie, m'a déclaré qu'il serait impossible de faire entrer à Katowice des armes ou des munitions. Il veut sortir de l'Association et prendre lui-même la chose en mains. Il voulait à cet effet se rendre ce matin à Hindenburg. Le même jour je suis allé à Beuthen chez M. Schmolke, 2 Donnersmarktstr. Celui-ci m'a dit qu'il étudiait déjà la question et qu'il me préparerait lui-même un rapport sur les villes et localités qu'il se propose

de parcourir et qui sont : Kreuzburg, Lubliniec, Rosenberg, Tarnowitz, Beuthen-ville et Beuthen-campagne. M. Schmolke est un homme sur qui on peut compter et il arrivera à ses fins également pour ceci.

De Beuthen je suis allé à Katowice, j'ai fait aux autres ainsi qu'à M. Graefe mon rapport, puis nous sommes allés en auto à Myslowice chez mon beau-frère, M. Robert Schneck, Sandstr. 55. Nous sommes repartis après une courte conversation, parce que la plupart des cheminots étant polonais, on ne peut y tabler sur rien. A Katowice nous avons été remarqués et poursuivis. Nous n'avons pu nous enfuir à Nicolaï en auto que vers 8 heures du soir. Ici je me suis expliqué avec M. Slawig, qui communiquera à M. Graefe

les dispositions ultérieures. Le lendemain matin nous nous sommes rendus à Raciborz et nous nous sommes entretenus avec M. Tanis. Celui-ci nous a déclaré que Cirka possède 800 fusils, mais manque de munitions et de grenades à main. M. Kolt de Bytkow a réclamé 50 Mauser, 2 appareils téléphoniques, une caisse à téléphone, un moteur. A expédier à la Maison des Réfugiés à (Kandrzin) Kedzierzyna. De (Ratibor) Raciborz nous sommes rentrés à Neustadt en passant par Kandrzin, mais comme nous n'avions plus d'argent il nous a fallu interrompre notre travail. Un entretien personnel avec M. Hoenisch est nécessaire et très pressant.

Neustadt, le 20, 5, 1920.

Signé : Fritz SAUER; Paul GUDYS; Karl WOZNIK.

INTRODUCTION DES AGENTS ET SOLDATS ALLEMANDS SOUS LE MASQUE DE SANS TRAVAIL POLONAIS

Bureau principal de liaison « Spree ». G. Nr. 528/5, 20.
secret. person.

Br. 8 septembre 1920.

Dans une séance du 6^e district, tenue le 6 septembre dernier est comparu le lieutenant en premier Ackermann (Centrale des Officiers de liaison à Berlin). Déclaration sur le dernier mouvement des ouvriers polonais à la mine du prince Pless.

Bien que la Haute-Silésie appartienne encore à l'Allemagne, les Polonais la considèrent déjà depuis longtemps comme une province polonaise. Aussi, se moquent-ils des lois et des décrets allemands, et, si des travailleurs allemands leur jettent la vérité à la face, ce qui leur est intolérable, ils les chassent dehors et ne leur laissent pas reprendre le travail.

Comme le nombre des ouvriers polonais est supérieur dans cette mine à celui des Allemands, ces derniers se trouvent sous la coupe des Polonais.

Ainsi, il y a peu de temps le Conseil polonais d'exploitation de cette mine, réclamait l'éloignement immédiat de 2 travailleurs, le mineur supérieur Henri Krain et le mineur François Kohler en déclarant que :

Le mineur (contremaitre) Henri Krain et le mineur François Kohler ont à maintes reprises provoqué des agitations parmi les Polonais, et ont jeté le trouble parmi les travailleurs de la fosse Emmanuel.

Le samedi soir, 31/7/20 à l'auberge même du prince, le mineur

Krain a, par ses extravagances, et surtout par sa médisance contre la population polonaise locale, qu'il traitait de mauvaise herbe, provoqué une telle agitation parmi les travailleurs de la fosse Emmanuel qu'elle devint intenable. Les sanglants événements de samedi ont été la conséquence de ses extravagances.

Il a dû être fait d'autres déclarations, mais nous n'en avons pas connaissance.

Pour remédier de suite à ces inconvénients, il faut que les membres encore inoccupés de la Reichswehr, dissoute, soient inscrits dans les associations locales; en grossissant le nombre des adhérents, ils permettront aux travailleurs allemands de prendre le dessus. L'admission de ces gens doit être faite tout de suite et les chefs d'exploitation doivent aviser au plus tard le 21/5/20 sur les besoins en hommes.

Ces hommes, munis de pièces d'identité polonaises, doivent être présentés aux associations comme chômeurs.

Comme on sait par ailleurs ici, le Conseil polonais d'exploitation se compose là-bas de :

Paul Kozyra, François Winkler, Jean Daniel, Jean Nawrotzek, François Pech, Jean Piszek et Bruno Szafranek.

On renouvelle la recommandation de veiller à vérifier attentivement les papiers militaires de ces volontaires.

Il faut en outre tenir compte des personnes qui figurent sur la liste des suspects.

Signé : von RODER, major.

COLLABORATION DES AUTORITES MILITAIRES AVEC LES ORGANISATIONS SECRÈTES EN HAUTE-SILÉSIE

II^e Brigade de la Reichswehr. Stettin. Verm. 25-9-20.

Conformément à l'ordre du Ministère de la Reichswehr, sur le renforcement des troupes en Silésie, la II^e Brigade de Stettin envoie à Breslau 2 compagnies de Reichswehr. On doit choisir des hommes à toute épreuve et les bien équiper. Il serait avantageux de constituer entièrement ces compagnies avec des troupes du Baltikum, car elles sont toutes prêtes pour se mettre en marche et l'affaire ne souffre aucun retard. La brigade de Breslau dirigera le transport sur les lieux de rassemblement prévu dans son plan d'opérations.

Major général : VON SEERT.

II^e Brigade de la Reichswehr, Acte N° 09Z.0. 26-9-20.

Les Compagnies doivent être aussitôt équipées et mises en route.

Signé : PETERS, lieutenant-colonel.

Reichswehrbrigade II. Stettin. Verm. 25-9-20.

Laut Verfügung des Reichswehr-Ministeriums über Verstärkung der Truppen in Schlesien sendet Stettin Brig. II. zwei Reichswehr Kompagnien nach Breslau. Die Leute müssen gut ausgerüstet und auch zuverlässig sein. Es wäre vorteilhaft, die Kompagnien durchweg aus Baltikumtruppen zu formieren, da dieselben schon alle marschbereit stehen und die Sache keinen Aufschub duldet. Brig. Breslau leitet den Transport an die von ihr bestimmten Sammelplätze. Siehe Operations-plan.

Gen. Major : v. SEERT

Reichswehr Brigade II. Stettin Act. No. 09Z. 0. 26-9-20.

Die Kompagnien sind auszurüsten und sofort in Marsch zu setzen.

gez. PETERS, Oberstleutnant.

Ministère de l'Intérieur, 11 h. Or.

Berlin, 6 juillet 1920.

à Monsieur le Ministre des Finances de Prusse.
Annexe à l'écrit du 4^e juillet, I. 17645.

Comme on le sait, le gouvernement de la Prusse s'est placé au point de vue que la dissolution de la police de sûreté allemande selon les exigences de l'Entente n'est pas admissible à moins que nous ne voulions renoncer à tous nos plans. Il ne peut donc s'agir, au plus, que d'une transformation. L'augmentation (de la durée de service de la police) du nombre des organes policiers est donc toujours maintenue.

Je ne suppose donc pas que, eu égard à la conférence de Spa, l'organisation de la section de Sipo doit être de nouveau différée. Vu l'urgence de l'affaire et vu que le travail ne se laisse plus faire par un rapporteur auxiliaire et quelques officiers, je suis prêt, jusqu'à un règlement conforme à la nécessité d'agir d'après le règlement ci-joint.

Ici je dois faire observer que je suis obligé de tenir absolument à la situation de directeur ministériel. La situation de conseiller ministériel avec le pouvoir de dirigeant ne suffit pas ici, ne fût-ce qu'en raison du fait que le directeur d'un service (d'une subdivision de service) aurait à commander aux fonctionnaires qui, par leur rang de général ou de colonel, lui sont supérieurs.

D'autre part je suis prêt à diminuer d'un le nombre des conseillers ministériels prévus d'avance, à rayer la position des conseillers de régence et à me contenter de 6-8 secrétaires ministériels. Je peux le faire d'autant plus que Monsieur le Ministre du trésor de l'Empire, dans sa lettre du 21 juin, reçue par moi hier, me propose de transmettre au Ministère du trésor de l'Empire, à la direction des bureaux impériaux de l'équipement une grande partie des travaux concernant l'assurance de l'organisation de la police de la sûreté allemande.

Je me déclare volontiers d'accord avec cette proposition et je suis prêt à me contenter d'une administration très réduite pour laquelle je me servais d'un des conseillers rapporteurs pendant que l'autre remplirait les fonctions de conseiller juridique.

Je dois insister, au contraire, pour que 4 colonels de Sipo et 8 majors et capitaines soient nommés par l'Etat pour l'organisation de Sipo et pour ses besoins, au point de vue du personnel médical et vétérinaire.

Je suis obligé d'engager des fonctionnaires en Haute-Silésie pour ne pas enlever aux provinces leurs fonctionnaires d'Etat.

Quant au reste du personnel, je me contenterai comme jusqu'à présent du même commandement.

(Signature).

Copie.

Ministère de l'Intérieur. — Police des frontières orientales.

R. Ge. (confidentiel).

Il suiv. l'ordre du jour n° 4486-IV L. Gr.

Berlin, NW. 7, 14 Août 1920.

Dorotheenstrasse, 50. II.

La copie ci-jointe sera transmise pour en prendre connaissance.

Premier Directeur de la police des frontières,

Signé : LAUTENBERGER ?

Distributeurs :

Service étranger.

Ministère allemand de l'Intérieur.

Ministère allemand de la Reichswehr et G.

Der Minister des Innern, 11 h. Or.

Berlin, den 6 juli 1920.

An den Preussischen Herrn Finanzminister.
Zum Schreiben v. I. 7. I 17645.

Wie bekannt, hat sich die Preussische Staatsregierung auf den Standpunkt gestellt, dass an eine Auflösung der Sipo im Sinne der Ententenoten nicht gedacht werden kann, wenn wir uns nicht selbst aufgeben wollen. Es wird sich also allerhöchstens um eine Umorganisation handeln können. Die Vermehrung des Polizeibestandes bleibt also in jedem Fall bestehen.

Ich kann daher nicht einsehen, dass im Hinblick auf die Verhandlungen in Spa die Schaffung der Abteilung Sipo nun wieder hinausgeschoben werden soll. Im Hinblick auf die Dringlichkeit der ganzen Sache und im Hinblick darauf, dass die Arbeit nicht mehr zu leisten ist von einem Hilfsreferenten und einigen Offizieren, bin ich bereit, bis zur endgültigen Regelung das beifolgende Gesetz einzubringen.

Hierbei muss ich betonen, dass ich an der Stelle des Ministerialdirektors unbedingt festhalten muss. Die Stellung des Ministerialrats mit Dirigentenzulage genügt nicht, schon im Hinblick darauf, dass dem Abteilungsleiter Beamte im Generals- und Oberstenrang unterstellt sind, die dem Range nach höher sind.

Auf der anderen Seite bin ich bereit, von den in Aussicht gestellten Ministerialräten einen fallen zu lassen, die Regierungsräte ganz zu streichen und mich mit 6-8 Ministerialsekretären zunächst zu begnügen. Ich kann das heute umso mehr, als der Herr Reichsschatzminister in einem Schreiben v. 21. 6. an mich herangetreten ist, das ich gestern erhalten haben, in dem er mir vorschlägt, einen grossen Teil der Sicherheitsbeschaffung der Sicherheitspolizei dem Reichsschatzministerium, Direktion der Reichsbekleidungsämter übertragen.

Ich kann mich mit diesem Vorschlag durchaus einverstanden erklären und mich mit einer ganz kleinen Verwaltung begnügen, für welche ich einem vortragenden Rat gebrauche, während der andere die Stelle des Justizars einnehmen muss.

Dagegen muss ich Wert darauf legen, dass für die Organisation der Sipo, für die personellen und die ärztlichen und tierärztlichen Angelegenheiten statisiert werden : 4 Obersten der Sipo und 8 Majors und Hauptleute der Sipo.

Ich muss die Beamten i. O. statisieren, um nicht den Provinzen Etatsbeamten wegzunehmen.

In Bezug auf das andere Personal will ich mich zunächst wie bisher mit Kommandierungen begnügen.

Commissaire de l'Empire pour la direction de « Ö. O. ».

Commissaire d'État pour la direction de « Ö. O. ».

Rapport de M. le Chef du district V. Baerensprung.

Rapport II f.

Rapport II g.

Division de la police des frontières, à Breslau.

Division de la police des frontières, à Brieg.

Copie.

La division de la police des frontières à Namslau nous communique ce qui suit sur la section secrète française qui se trouve à Opole.

Pour les circonstances où les ressortissants de l'État français sont intéressés, les recherches sont entreprises individuellement par le fonctionnaire chargé des affaires secrètes. Même dans les cas qui, par décision spéciale de la Commission interalliée, sont de la compétence du tribunal, le fonctionnaire français décide seul. Tou-

tefois, pour opérer des arrestations on fait venir un employé de la police de l'endroit.

Il a été distribué parmi les personnes attachées au service secret français une ordonnance enjoignant de fournir des constatations sur l'attitude des employés des chemins de fer à l'égard du transport annoncé des troupes. On essaye surtout de pouvoir mettre en arrestation les employés supérieurs des chemins de fer qui sont contraires au transport des troupes. Cette indication a été envoyée à toutes les branches du service secret en Haute-Silésie.

Le contrôle du train D. Oppeln-Gleiwitz est fait maintenant très rigoureusement par des employés français qui parlent très bien allemand.

Un employé allemand de la douane assiste à la revision mais il n'a aucune autre fonction que de mettre le cachet sur les passeports. Outre cela, tous les trains D. sont accompagnés par 2 ou 3 agents secrets français qui cherchent évidemment à surveiller les suspects. On a remarqué qu'ils avaient sur eux les listes concernant mandats d'arrêts (Fahndnungsbucher).

Un certain lieutenant Rollet est officier d'ordonnance auprès du chef du service secret français Debroille. Il y a au service secret une section spéciale pour surveiller les organes de la police allemande en Haute-Silésie. Son bureau se trouve à Piastenschloss, chambre n° 1 et 2.

Le commissaire de la police criminelle, déjà nommé plusieurs fois, Diesbein, avait été pendant la guerre au service du contre-espionnage de l'état-major français. Son bureau se trouve à Diastenschloss, chambre n° 8.

On nous signale encore comme étant au service secret français,

l'employé des postes Roiy à Oppeln et un certain Weinzettel, demeurant à Oppeln, 23-25 Nikolaistrasse.

Depuis quelque temps on a remarqué à Piastenschloss un monsieur qui vient 2 ou 3 fois par semaine et s'entretient avec le chef du service Debroille. Il paraît demeurer à Breslau et avoir été précédemment employé au service d'un bureau de police militaire allemande.

Son signalement : Taille d'environ 1^m,70, mince, une petite barbe, favoris, âgé de 50 ans environ, porte un pince-nez et est ordinairement vêtu d'un costume brun avec un chapeau mou de couleur claire. Il parle allemand et polonais.

On est en train de faire des recherches sur sa personne et sur sa demeure.

Outre cela, quelques dames françaises sont employées au service des renseignements du service secret français à Oppeln-Opole.

On a encore constaté l'existence d'un service secret français et anglais à Bytom en Haute-Silésie. Le service français se compose d'un commissaire et de 8 employés. Leur bureau se trouve dans la maison du bureau des passeports à la chaussée de Tarnowitz. L'activité du bureau consiste à surveiller les habitants et aussi à constater quels ressortissants de l'État polonais s'y sont réfugiés pour se soustraire au service militaire.

Le service secret anglais se compose d'un commissaire et de 4 employés. Ils se font moins remarquer. Ils sont chargés, semble-t-il, de constater quelles personnes agissent au profit de la Pologne. Le bureau du service se trouve à la Moltkestrasse dans les bureaux du chef du district. Le nom du commissaire anglais est Murows.

PLAN D'UNE OCCUPATION MILITAIRE DE LA HAUTE-SILÉSIE PAR LES TROUPES ALLEMANDES

Poste de commandement VI. Section I. a. N. 756/5.20

Copie ad 87856, D. 194/III.

Breslau, le 15.7.20.

Rigoureusement secret.

Plan de mobilisation dans le cas d'une attaque des Polonais contre la Haute-Silésie, et projet de distribution des forces et placements provisoires.

Dispositions principales.

1. Aucun éparpillement des troupes.
2. Embarquement très rapide et en bon ordre des troupes dans toutes les gares disponibles.
3. Chaque compagnie doit être munie de 3 mitrailleuses lourdes et 5 légères avec 20 000 coups.
4. L'infanterie aura 350 cartouches par homme, ce chiffre pouvant aller jusqu'à 500 cartouches.
5. Vivres de réserve, grand approvisionnement en pansements et s'il est possible 3 pansements par homme.
6. Les compagnies reçoivent, par les moyens les plus rapides, leurs N. P. 05 I et leurs magasins correspondants avec 10 000 coups.
7. Cet ordre doit être tenu rigoureusement secret.
8. En cas de combat, la solde sera notablement augmentée et la ration élevée au niveau prévu pour mobilisation.
9. Pour tous les autres détails les ordres seront donnés par VI. A. K.
10. Les troupes suivantes doivent se tenir prêtes à entrer en ligne, et disposées comme premières troupes de combat :

Infanterie.

R. I. R. II.	II et III Batt. (complète)
R. J. R. II.	I et IX » »
R. J. R. 16.	I et IV » »

La aussi doivent se trouver prêts un régiment d'infanterie brandebourgeois et 2 régiments d'infanterie saxons B. I. R.,

Befehlstelle VI. Abt. Ia. N. 756/5.20.

Abchrift ad 87856/D.194/III.

Breslau, den 15.7.20.

Streng geheim.

Mobilnachungsprogramm im Falle eines gewaltsamen Angriffs der Polen auf Oberschlesien, deren Kräfteverteilung und vorläufige Aufstellung.

Hauptverbindungen.

1. Keine Zersplitterung der Truppen.
2. Schnellste und genaue Abfahrtszeit der Truppen von allen nur verfügbaren Bahnhöfen.
3. Jede Komp. muss im Besitz von 3 schweren und 5 leichten M. G. 20.000 Schuss.
4. Die Inf. erhält pro Mann 350 Schuss, die bis auf 500 Schuss zu ergänzen sind.
5. Eiserne Portion und reichlich Verbandzeug, wenn möglich jeder Mann 3 Verbandspäckchen.
6. Die Komp. empfangen auf dem schnellsten Wege ihre N.P.05 I. und die dazugehörigen Res. Magazine, mit je 10 000 Schuss.
7. Dieser Befehl ist auf das strengste geheim zu halten.
8. Im Angriffsfalle wird die Löhnung um ein beutedeutendes erhöht und die Verpflegung auf mobile Höhe gebracht.
9. Alles andere regelt nachträglich Befehlstelle VI.A.K.
10. Folgende Truppenteile sind daher stets Gefechtsbereit zu halten, und werden als erste Angriffstruppen eingesetzt :

Infanterie.

R.I.R.II	II und III Battl. (geschlossen)
R.I.R.II	I und IX » »
R.I.R.16	I und IV » »

Hierzu sind bereitgestellt ein Branderburgisches Inf. B. und zwei sächsische B.I.R.

Chasseurs.

Le bataillon de chasseurs 6 et 6.
Chasseurs alpins. Batt. II.

Motocyclistes.

Les compagnies de motocyclistes 6 et 11.

Minenwerfer.

Compagnie de Minenwerfer de montagne 11.
Compagnie 12 de Minenwerfer.

Artillerie.

Artillerie légère. Régiment 6, batterie I et III et II.
Régiment d'artillerie lourde, batterie I et II.
» » » » 51 et 18.

Colonne de Munitions.

Colonne de munitions 5, 6, 2 et 8.

Cavalerie.

1^{er} Régiment de cuirassiers. 7^e régiment de dragons.
8^e » » 8^e »
4^e Régiment de hussards. 4^{er} régiment de Uhlans.
65^e » » dragons de la garde.

Note.

Les escadrons II et V du 1^{er} régiment de cuirassiers et le 7^e régiment de dragons constituent un groupe mixte. De même les escadrons V et VII et le 1^{er} régiment de Uhlans.

Pionniers.

Bataillons 5 et 10.

Renseignements.

Compagnie de renseignements 11.
» » 16.

Trains blindés.

Trains blindés 20, 4 et 52.

Colonne du Train des Equipages.

Colonne du train 212 et 216.

Pontonnières.

Section de pontonniers 6 et 8.

Compagnies d'auto-camions.

Compagnies d'autocamions 55, 206 et 78.

Renforts.

Les renforts seront amenés au lieu de l'action par les voies les plus rapides.

Compagnie de plantons.

Chaque commandant disposera suivant le besoin l'emplacement de la compagnie de plantons.

Commandement.

Les officiers suivants prendront en main le commandement :

1. Le Major général Höfer.
2. Le Major général Kodig.
5. Le Major général Von Horn.

Officiers d'Etat Major.

1. Le Major Beck.
2. Le Colonel Habicht.
3. Le Lieutenant-colonel Schwager.

Jäger.

Die Jäger Battl. 6 und 6.
Gebirgsjäger Battl. II.

Radfahrer.

Die Radfahrer Komp. 6 und 11.

Minenwerfer.

Gebirgsminenwerfer Komp. 11.
Minenwerfer Komp. 12.

Artillerie.

Leichter Artl. Reg. 6. I. und III und II Battr.
Schweres Artl. Regt. I. und II Battr.
» » » 51 und II Battr.

Munitions-Kolonne.

Munitions-Kolonne 5, 6, 2 und I.

Kavallerie.

Kür. Regt. I, Drag. Regt. 7.
Kör. Regt. 8 Drag. Regt. 8.
Hus. — 4 Ulan » 1.
Hus. — 65 Garde Drag. Regt.

Zusatz.

II. und V. esk. Kür. Regt. I. und Drag. Regt. 7 bilden eine Meldereiter Kskr.
V. und VII Ksk. Ksk. und Ulan. Regt. 1 bilden dasselbe.

Pionier.

Die Pionere Battl. 5 und 10.

Nachrichtenabtlg.

Nachrichten Komp. 11.
» » 16.

Panzerzüge.

Panzerzug 20. 4 und 52.

Kraftwagen Kolonne.

Kraftwagenkolonne 212 u. 216.

Brückentrain.

Brückentrain Abt. 6 und 8.

Kraftflackzüge.

Kraftflackzüge 55, 206 und 78.

Verstärkung.

Verstärkungstruppen werden auf dem schnellsten Wege auf die Brennpunkte hingeschoben.

Stehs Komp.

Die zuständigen Kommandos veranlassen sofort die Bildung der Stohskomp. je nach Bedarf.

Kommd. Gewalt.

Die Kommd. Gewalt liegt in den Händen folgender Herren :

1. Gen. M. Höfer.
2. Gen. M. Kodig.
5. Gen. M. von Horn.

Generalstabsoffizieren.

1. Major Beck.
2. Oberst Habicht.
5. Oberstl. Schwager.

Les postes ci-dessus désignés seront en outre tenus par :

1. Le Major Pirgolla.
5. Le Major Flack.
5. Le Chef d'escadron Framerey.
4. Le Capitaine Büchs.

Officiers de Presse et de Renseignements.

Le Capitaine G. H. Koser.

Le Capitaine Braune.

Pour copie conforme : B. ch., Major.

Hôpitaux militaires.

Hôpitaux. La disposition de chaque hôpital de R. w. z. Lt n'est pas encore réglée. Il faut, autant que possible, soigner les soldats de la Reichswehr malades dans de vastes chambres. Quand l'admission dans un hôpital est jugée nécessaire, il faut d'abord diriger les hommes sur les hôpitaux de garnison qui sont actuellement utilisés par le Ministère du Travail et qui sont tenus de recevoir les soldats de la Reichswehr. Là où de tels hôpitaux n'existent pas, il faut envoyer les malades transportables à l'hôpital militaire le plus proche. Dans le cas de malades non transportables, on peut toujours les faire admettre à l'hôpital civil de la localité. Les frais consécutifs seront payés sur les fonds du Service de Santé militaire suivant la circulaire H. V. BI 1920, S. 907.

Approvisionnement. Magasin d'approvisionnement de la Reichswehr : Liegnitz, Namslau (Emplacement du poste de commandement VI. Section d'Intendance Breslau).

Centres hospitaliers : Breslau, Brieg et Grottkau, Glatz, Glogau, Lüben, Militsch, Neisse et Lansdorf, Neustadt, Oels, Ohlau, Sagen et Neuhammer, Scheidnitz, Sprottau (Dépendant de la Trésorerie régionale de Breslau).

Direction du matériel d'artillerie : Breslau, Glatz, Neisse.

Trésorerie régionale Breslau. Sec. II. Administration des propriétés nationales.

Bureau I, Breslau. Bureaux de perception : Brieg, Ohlau, Schweidnitz, Striegau.

Bureau II, Breslau. Bureaux affiliés : Breslau, Militsch, Oels.

Administration de Neisse : bureaux à Glatz, Neisse, Neustadt, Lamsdorf, Glatz.

Administration de Glogau : bureaux à Glogau, Fraustadt, Neuhammer, Sagan, Sprottau.

Administration de Liegnitz : bureaux à Luben, Görlitz, Lauban, Hirschberg, Jauer.

Commission des lignes : L. 1. Breslau, bureaux de secours.

N° 22. Breslau, Capitaine en retraite, Bohne.

N° 23. Liegnitz, Major en retraite, Lehmann.

N° 24. Brieg, Major en retraite, Forges.

Haras pour le licenciement de l'Armée « Breslau » et « Neuhammer ».

Obgenannten Stelle sind weiter zugestellt.

1. Major Pirgolla.
2. Major Flack.
5. Rittmeister Framerey.
4. Hauptmann Büchs.

Presse und Nachrichten Offz.

Hauptmann im G. St. Koser.

Hauptmann Braune.

Für die Richtigkeit : Beck, Mjr.

Anstalten zur Versorgung der Truppe.

Lazarette. Eigene Lazarette stehen der R. w. z. Lt. noch nicht zur Verfügung. Die Behandlung kranker R. w. Soldaten muss nach Möglichkeit in den erweiterten Revierkrankenstuben durchgeführt werden. Ist Lazarettaufnahme unbedingt notwendig so kommen für die Aufnahme in erster Linie die früheren Garn. Laz. in Betracht, die jetzt als Versorgungskrankenhäuser d. Reichsarb. Min. unterstehen und z. Aufnahme kranker R. w. Soldaten verpflichtet sind. Wo solche Versorg. Laz. nicht mehr bestehen, sind transportfähige Kranke d. nächstgelegenen Vers. Laz. zu überweisen. Nicht transportfähige Kranke können jeder Zeit in d. Zivilkrankenanstalten d. Standortes aufgenommen werden. Die entstehenden Kosten werd. gem. H. V. Bl. 1920 S. 907. Ziff. 11. auf Militärmedizinalfond übernommen.

Verpflegung. Reichswehrverpflegungsmagazine : Liegnitz, Namslau, (Unterstehen d. Befehlsstelle VI. Zweigintendantur Breslau).

Reichsverpflegungsämter : Breslau, Brieg, mit Grottkau, Glatz, Glogau, Lüben, Militsch, Neisse mit Lansdorf, Neustadt, Oels, Ohlau, Sagen, m. Neuhammer, Schweidnitz, Sprottau (unterstehen d. Landesfinanzamt Breslau).

Zeugämter : Breslau, Glatz, Neisse.

Landesfinanzamt Breslau. ABT. II. Reichsvermögensverwaltung.

Reichsvermögensamt I. Breslau : Vermögensstelle Brieg, Ohlau, Schweidnitz, Striegau.

Reichsvermögensamt II. Breslau : Vermögensstelle Befestigung, Breslau, Militsch, Oels.

Reichsvermögen Neisse : Vermögensstelle Befestigung, Glatz, Neisse Neustadt, Lamsdorf, Glatz.

Reichsvermögensamt Glogau : Vermögensstelle Befestigung Glogau, Fraustadt, Neuhammer, Sagan, Sprottau.

Reichsvermögensamt Liegnitz : Vermögensstelle Luben, Görlitz, Lauban, Hirschberg, Jauer.

Linienkommission : L. 1. Breslau, Fürsorgestellen.

Nr. 22. Breslau, Hptm. a. D. Bohne.

Nr. 23. Liegnitz, Maj. a. D. Lehmann.

Nr. 24. Brieg, Major a. D. Forges.

Für den Abbau des Heeres eingerichtet : Pferdesammelstelle « Breslau ».

Pferdesammelstelle « Neuhammer ».